



Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James
James Bay Advisory Committee on the Environment
ᐆ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅ ᐃᐅ ᐃᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅ

**REVUE DE LITTÉRATURE - IDENTIFICATION DES PRÉOCCUPATIONS
ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES CRIS**





Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James
James Bay Advisory Committee on the Environment
ᐆ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅ ᐃᐅ ᐃᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅ

REVUE DE LITTÉRATURE - IDENTIFICATION DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES CRIS

Préparé par :


Dominique Auger,
Chargée de projet

Vérfifié par :


Geneviève Dionne
Directrice de projet



SNC • LAVALIN

Août 2014

AVIS AU LECTEUR

Le présent rapport a été préparé, et les travaux qui y sont mentionnés ont été réalisés par SNC-Lavalin inc. (SNC-Lavalin), exclusivement à l'intention du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) (le Client), qui fut partie prenante à l'élaboration de l'énoncé des travaux et en comprend les limites. La méthodologie, les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport sont fondés uniquement sur l'énoncé des travaux et assujettis aux exigences en matière de temps et de budget, telles que décrites dans l'offre de services et/ou dans le contrat en vertu duquel le présent rapport a été émis. L'utilisation de ce rapport, le recours à ce dernier ou toute décision fondée sur son contenu par un tiers est la responsabilité exclusive de ce dernier. SNC-Lavalin n'est aucunement responsable de tout dommage subi par un tiers du fait de l'utilisation de ce rapport ou de toute décision fondée sur son contenu.

Les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport (i) ont été élaborés conformément au niveau de compétence normalement démontré par des professionnels exerçant des activités dans des conditions similaires de ce secteur, et (ii) sont déterminés selon le meilleur jugement de SNC-Lavalin en tenant compte de l'information disponible au moment de la préparation du présent rapport. Les services professionnels fournis au Client et les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport ne font l'objet d'aucune autre garantie, explicite ou implicite. Les conclusions et les résultats cités au présent rapport sont valides uniquement à la date du rapport et peuvent être fondés, en partie, sur de l'information fournie par des tiers. En cas d'information inexacte, de la découverte de nouveaux renseignements ou de changements aux paramètres du projet, des modifications au présent rapport pourraient s'avérer nécessaires.

Le présent rapport doit être considéré dans son ensemble, et ses sections ou ses parties ne doivent pas être vues ou comprises hors contexte. Si des différences venaient à se glisser entre la version préliminaire (ébauche) et la version définitive de ce rapport, cette dernière prévaudrait. Rien dans ce rapport n'est mentionné avec l'intention de fournir ou de constituer un avis juridique.

SNC-Lavalin décline en outre toute responsabilité envers le Client et les tiers en ce qui a trait à l'utilisation (publication, renvoi, référence, citation ou diffusion) de tout ou partie du présent document, ainsi que toute décision prise ou action entreprise sur la foi dudit document.

L'analyse et les recommandations contenues dans ce rapport sont celles de SNC-Lavalin et ne reflètent pas nécessairement la position du client, le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James.

i	Revue de littérature	Août 2014
616698	CCEBJ	Rapport final-00

ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

Nous tenons en haute estime nos clients ainsi que l'environnement et les communautés au sein desquels nous travaillons.

Afin de démontrer son engagement envers l'importance de la qualité, sa priorité à satisfaire les exigences de ses clients et son engagement à l'amélioration continue, nous nous sommes dotés d'une politique qualité et d'un système de gestion de la qualité adaptés à nos activités. Ainsi, nous reconnaissons que la qualité de notre prestation est souvent jugée selon les indicateurs suivants :

- des travaux de terrain réalisés en toute sécurité ;
- une cueillette d'information (inventaires, relevés, recherches) précise et complète ;
- la qualité technique et linguistique des livrables soumis ;
- le respect des échéanciers ;
- le respect des budgets ;
- une facturation rapide, claire et précise ;
- la compétence de notre équipe.

Notre système de gestion de la qualité repose sur cette politique qui est revue annuellement lors de la revue de direction qualité. Tout le personnel est sensibilisé à cette déclaration et comprend l'importance de son application dans les activités de l'entreprise pour satisfaire nos clients.



ii	Revue de littérature	Août 2014
616698	CCEBJ	Rapport final-00

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Sous la supervision du Comité administratif du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ).

SNC-Lavalin.

Geneviève Dionne, directrice de projet

Dominique Auger, chargée de projet

Éric Giroux, conseiller principal

Charlaine Gingras, administration et édition

iii	Revue de littérature	Août 2014
616698	CCEBJ	Rapport final-00

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1 INTRODUCTION	3
1.1 OBJECTIFS DE LA REVUE DE LITTÉRATURE	3
1.2 MÉTHODOLOGIE.....	4
1.2.1 Démarche méthodologique.....	4
1.2.2 Limites de l'étude.....	5
2 LE CHAPITRE 22 DE LA CBJNQ	7
3 PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES CRIS.....	11
3.1 BILAN DES PRÉOCCUPATIONS.....	11
3.2 RÉSUMÉ THÉMATIQUE DES PRÉOCCUPATIONS	14
3.2.1 Les préoccupations environnementales	16
3.2.2 Conditions socio-économiques.....	21
3.2.3 Santé et sécurité.....	26
3.2.4 Utilisation du territoire et des ressources.....	28
3.2.5 Participation des Cris.....	34
3.2.6 Autres préoccupations	35
4 CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION	37
4.1 PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LE CONTEXTE ACTUEL.....	37
4.2 PISTES DE RÉFLEXION RELATIVES AU CHAPITRE 22	38
4.3 AUTRES PISTES DE RÉFLEXION.....	40
5 BIBLIOGRAPHIE	43
5.1 OUVRAGES SÉLECTIONNÉS	43
5.2 OUVRAGES DE RÉFÉRENCE.....	46
5.3 SITES INTERNET CONSULTÉS.....	47

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 Synthèse des enjeux soulevés.....	15

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Territoire d'application du régime de protection de l'environnement et du milieu social, chapitre 22, CBJNQ.	8
--	---

LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Tableau synthèse : Préoccupations environnementales et sociales des Cris
Annexe B	Historique des efforts de modernisation du Chapitre 22 depuis 1975

v	Revue de littérature	Août 2014
	616698	CCEBJ

ACRONYMES

ARC	Administration régionale crie
CBJNQ	Convention de la Baie-James et du Nord québécois
CCEBJ	Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James
COMEV	Comité d'évaluation
COFEX-Sud	Comité fédéral d'examen-sud
COMEX	Comité provincial d'examen
ÉEIS	Étude d'impact environnemental et social
GCC	Grand Council of the Cree
PSR	Programme de sécurité du revenu

1 INTRODUCTION

1.1 OBJECTIFS DE LA REVUE DE LITTÉRATURE

Depuis l'époque des grands projets hydroélectriques des années 1970, le territoire cri et sa population ont vécu d'importants projets de développement économique et industriel : mines, routes, industrie forestière (sur la partie sud du territoire) et d'autres projets hydroélectriques¹ comme Eastmain-1A et dérivation Rupert, au début des années 2000. Puis, dans la foulée du Plan Nord, le développement sur le territoire de la Baie James s'est accéléré. Bien que dans plusieurs cas les Cris aient été parties prenantes de ce développement, il va sans dire que l'environnement, les ressources, et le mode de vie de plusieurs générations ont été affectés par ces changements, et ce, à plusieurs niveaux.

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) prévoit au Chapitre 22 un régime de protection environnementale et sociale, ainsi qu'un organisme pour surveiller sa mise en œuvre, soit le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ). Ce régime est fondé sur la protection du territoire et de la société cri tels qu'ils étaient en 1975 lors de la signature de la CBJNQ. Cependant, pour être pertinent, l'examen des lois, politiques et règlements pouvant affecter l'environnement et le milieu social cri effectué par le CCEBJ doit tenir compte des préoccupations actuelles de la population visée par ce régime. C'est dans ce contexte que le CCEBJ a mandaté SNC-Lavalin pour réaliser une revue de littérature ayant pour objectif de recenser les préoccupations environnementales et sociales récentes des Cris, c'est-à-dire, celles des 10 dernières années.

Le rapport débute par un rappel du contenu du régime de protection environnementale et sociale établi au Chapitre 22 de la CBJNQ. Ensuite, un bilan des préoccupations environnementales et sociales est présenté, devant un résumé thématique des préoccupations relevées dans les ouvrages sélectionnés qui sont regroupées selon les enjeux identifiés. Enfin, quelques constats et pistes de réflexion sont proposés en vue de faciliter la prise en compte des préoccupations environnementales et sociales des Cris dans le régime de protection établi au chapitre 22 de la CBJNQ.

¹ La CBJNQ a été signée en 1975 en vue de la réalisation du complexe hydroélectrique de La Grande Rivière, dont la construction a débutée en 1975 et s'est terminée en 1985 (SEBJ 1987).

Revue de littérature	Août 2014	3
616698	CCEBJ	
	Rapport final-00	

1.2 MÉTHODOLOGIE

1.2.1 Démarche méthodologique

La démarche méthodologique utilisée pour réaliser cette revue de littérature s'est déclinée en plusieurs étapes. D'abord, une sélection d'ouvrages pertinents a été réalisée : les ouvrages sélectionnés² comprenaient des études d'impact environnemental et social, des articles scientifiques, des rapports de suivi, des rapports commandés par diverses autorités ou organismes, des communications écrites et quelques articles de périodiques. Les ouvrages sélectionnés sont répertoriés à la section 5.1. Trois critères principaux ont guidé la sélection³ :

- Les ouvrages devaient être «publics » ;
- L'information devait provenir directement de discussions/consultations avec les Cris (données primaires);
- L'information devait concerner des préoccupations environnementales et sociales appliquées au contexte d'un projet de développement sur le territoire.

Les principales sources et sites internet consultés ont été les suivants:

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) (Québec) ;
- Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) (Canada)
- HQ/SEBJ ;
- Wemindji Protected Areas Partnership ;
- Forêt modèle de Waswanipi ;
- Centre d'études nordique de Whamagoostui ;
- Le Grand conseil des Cris et l'Administration régionale crie ;
- Le Conseil Cri de la santé et des services sociaux ;
- Le Commission scolaire crie ;
- Le CCEBJ ;
- Le Conseil-Cri Québec sur la foresterie.

Des recherches ont également été effectuées aux bibliothèques de l'Administration régionale crie (ARC), de l'université McGill, et d'Hydro-Québec. En plus des ouvrages sélectionnés, les périodiques *Eeyou Eenu* et *The Nation* ont été fouillés en considérant les trois critères de sélection. Ces recherches se sont avérées peu fructueuses, mais certains articles ont été utiles pour enrichir la réflexion. Ces articles sont listés à la section 5.2.

² La sélection des ouvrages a été approuvée par le Comité administratif du CCEBJ.

³ Autrement dit, plusieurs ouvrages consultés n'ont pas été retenus pour l'analyse approfondie, soit parce qu'il s'agissait d'avis d'experts sans qu'il y ait eu de discussions/consultations avec les Cris, ou parce que l'ouvrage était trop technique ou trop général.

4	Revue de littérature	Août 2014
	616698 CCEBJ	Rapport final-00

Les ouvrages sélectionnés, donc, ont été consultés pour en extraire les préoccupations environnementales et sociales des Cris, lesquelles figurent dans les tableaux thématiques de l'annexe A. Ces tableaux, qui se veulent plus exhaustifs que synthétiques, ont été séparés en six sections :

- Préoccupations environnementales;
- Préoccupations socio-économiques;
- Préoccupations de santé et sécurité;
- Préoccupations liées à l'utilisation du territoire et des ressources;
- Préoccupations liées à la participation des Cris;
- Autres préoccupations.

Des redondances ont été laissées de façon intentionnelle dans ces tableaux surtout pour préserver certaines nuances, mais également certains liens entre divers enjeux (voir Annexe A).

1.2.2 Limites de l'étude

Plusieurs défis ont été rencontrés lors de la compilation des préoccupations. D'abord, les niveaux de détails des documents sous analyse étaient très variables. Si certaines préoccupations s'appliquaient à des aires de trappe spécifiques, l'emphase a toutefois été mise sur le recensement des préoccupations s'appliquant à plusieurs lieux et à plusieurs personnes. Aussi, la grande quantité d'informations sous analyse était également un défi en soi.

Les Cris voient le monde de manière holistique et cette vision est basée sur un lien d'appartenance étroit avec le territoire : quand l'environnement est affecté, c'est pour ainsi dire toute la sphère sociale est culturelle des Cris qui s'en trouve affectée. Cette vision, basée sur ce lien profond qui unit la société Cri à son territoire, fait qu'il est difficile de présenter les éléments de façon linéaire. Par exemple, comme l'utilisation du territoire et des ressources est intrinsèquement liée à la qualité de l'eau, un commentaire de type « impacts d'une mauvaise qualité de l'eau sur les esturgeons » aurait aussi bien pu être identifié comme un enjeu de « préservation des ressources aquatiques et de leurs habitats » que comme un enjeu lié aux « impacts des projets sur l'utilisation du territoire ». Néanmoins, l'important était de s'assurer que toutes les préoccupations soulevées par les Cris ont bel et bien été enregistrées dans le tableau de l'annexe A.

Les préoccupations recensées, tant environnementales que sociales, dépendent largement du corpus de littérature sélectionné. **Elles ne peuvent donc pas être considérées comme exhaustives.** En ajoutant ou en changeant certaines références, de nouvelles préoccupations pourraient émerger, alors que d'autres pourraient être nuancées et/ou complétées. De plus, dans la mesure où un bon nombre d'ouvrages sous analyse sont des études d'impacts, il faut garder en tête que ces préoccupations ont été émises dans le contexte de projets particuliers, et que celles-ci sont souvent plus négatives que positives. Toutefois, la diversité des enjeux soulevés laisse présager que le recensement des préoccupations effectué représente un échantillon fiable de l'ensemble des préoccupations environnementales et sociales des Cris.

Aussi, chacun des ouvrages consultés a eu recours à une méthodologie particulière, et chacun avait donc ses propres limites méthodologiques. Cependant, il ne s'agissait pas ici de faire une critique des écrits, mais bien d'en extraire l'information de première main quand aux préoccupations environnementales et sociales des Cris. Dans tous les cas, c'est cette information de première main qui a été utilisée plutôt que les résultats des études ou ouvrages sélectionnés en tant que tels.

Enfin, des pistes de réflexion sont offertes à titre de suggestions, basées sur les éléments suivants :

- Le recensement des préoccupations environnementales et sociales des Cris ;
- Une relecture attentive du Chapitre 22 et de ses annexes;
- Des références qui permettraient de mettre en contexte certains éléments ou d'enrichir la réflexion ;
- Des discussions avec quelques intervenants clé, notamment le secrétariat du CCEBJ et celui du Conseil Cris-Québec sur la foresterie ;
- Les commentaires de certains membres du CCEBJ sur la version préliminaire du rapport.

D'emblée, ces pistes de réflexion sont fragmentaires et il appartient aux membres du CCEBJ de juger s'il vaut la peine d'approfondir l'analyse ou non.

6	Revue de littérature	Août 2014
616698	CCEBJ	Rapport final-00

2 LE CHAPITRE 22 DE LA CBJNQ

Le chapitre 22 de la CBJNQ établit un régime de protection environnementale et sociale pour le territoire de la Baie-James (figure 1) qui comprend les processus suivants, tels qu'énoncés à l'article 22.2.2 :

- a) « un processus par lequel des lois et des règlements sur l'environnement et le milieu social et des règlements sur l'utilisation des terres peuvent être adoptés en tout temps, si nécessaire, **pour réduire le plus possible les répercussions indésirables du développement effectué dans le Territoire** ou ayant une incidence sur celui-ci, sur la population autochtone et sur les ressources fauniques du Territoire ;
- b) **un processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social** afin de réduire le plus possible les effets indésirables du développement sur la population autochtone et sur les ressources fauniques du Territoire ;
- c) lorsqu'il est nécessaire, pour protéger les droits et garanties des autochtones établis en vertu de la présente Convention et conformément à ses dispositions et leur donner effet, **l'établissement par le truchement de mécanismes de consultation ou de représentation d'un statut particulier et une participation spéciale aux Cris leur assurant une participation plus grande que celle normalement prévue pour le grand public** ;
- d) **la protection des droits et des garanties établis en faveur des Cris en vertu du chapitre 24 et conformément à ses dispositions** ;
- e) **la protection des Cris, de leur économie et des ressources fauniques dont ils dépendent** ;
- f) **le droit de mener des projets de développement dans le Territoire** » (CBJNQ, alinéa 22.2.2).

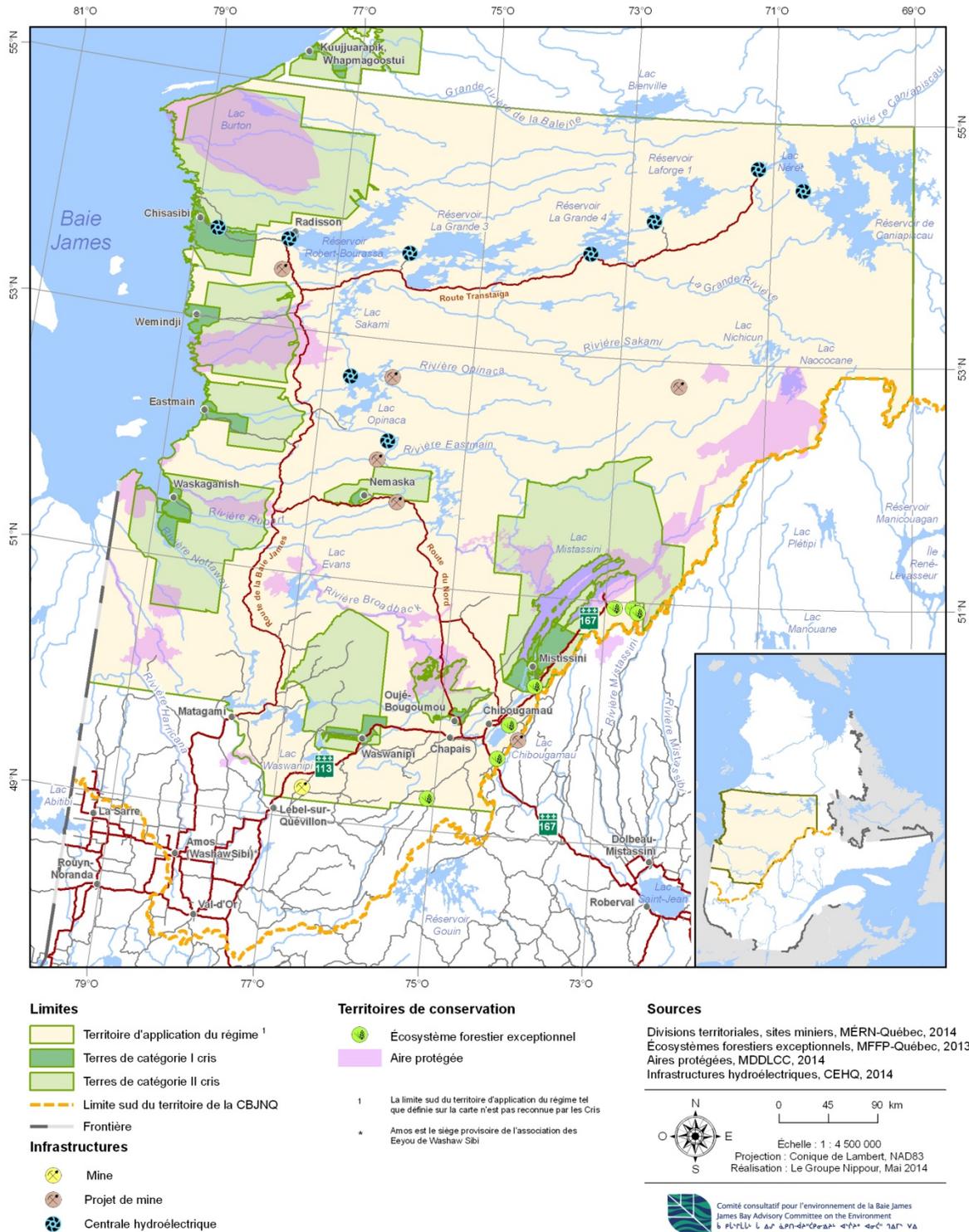
Le chapitre 22 de la CBJNQ est étroitement lié à la protection des droits de chasse, de pêche et de piégeage qui sont eux, énoncés dans le chapitre 24. La prémisse est la suivante : les Cris ont non seulement le droit de poursuivre leurs activités traditionnelles, mais ils sont en droit de s'attendre à ce que les ressources récoltées soient abondantes et de bonne qualité, ce qui dépend de la qualité et de la préservation globale de l'environnement.

« Les droits et garanties reconnus aux autochtones par le présent chapitre et en application de ses dispositions, sont protégés, respectés et appliqués en tenant compte de la protection de l'environnement naturel et du milieu social et en conformité avec le chapitre 22 et le chapitre 23 » (alinéa 24.11.1).

En outre, le régime couvre également les pratiques culturelles et sociales de l'utilisation du territoire (CCEBJ 2008), pratiques qui sont également incluses dans le Chapitre 24 de la CBJNQ si on se fie à la définition du terme « conservation » :

« la recherche de la productivité naturelle optimale de toutes les ressources vivantes et la protection des écosystèmes du territoire dans le but de protéger les espèces menacées et **d'assurer principalement la perpétuation des activités traditionnelles des autochtones** et en second lieu, la satisfaction des besoins des non-autochtones en matière de chasse et de pêche sportives » (alinéa 24.1.5).

Figure 1 Territoire d'application du régime de protection de l'environnement et du milieu social, chapitre 22, CBJNQ.



Source : CCEBJ, août 2014.

Dans le contexte spécifique des projets de développement, le régime du chapitre 22 s'articule autour des principes directeurs suivants :

- a) « la protection des droits de chasse, de pêche et de trappage des autochtones dans le Territoire et de leurs autres droits dans les terres de la catégorie I relativement aux activités de développement ayant des répercussions sur le Territoire ;
- b) le régime de protection de l'environnement et du milieu social pour ce qui est de réduire le plus possible les répercussions sur les autochtones des activités de développement touchant le Territoire ;
- c) la protection des autochtones, de leurs sociétés et communautés et de leur économie, relativement aux activités de développement touchant le Territoire ;
- d) la protection des ressources fauniques, du milieu physique et biologique et des écosystèmes du Territoire relativement aux activités de développement touchant le Territoire ;
- e) les droits et garanties des autochtones dans les terres de la catégorie II établis en vertu du chapitre 24 et conformément à ses dispositions jusqu'au développement de ces terres ;
- f) la participation des Cris à l'application de ce régime ;
- g) les droits et les intérêts, quels qu'ils soient, des non-autochtones ;
- h) le droit de procéder au développement qu'ont les personnes agissant légitimement dans le Territoire ;
- i) la réduction par des moyens raisonnables et plus particulièrement par les mesures proposées ou recommandées à la suite du processus d'évaluation et d'examen, des répercussions indésirables découlant du développement relativement à l'environnement et au milieu social sur les autochtones et les communautés autochtones » (CBJNQ, alinéa 22.2.4).

Tel qu'indiqué précédemment, afin de surveiller la mise en œuvre du régime de protection environnementale et sociale, le Chapitre 22 prévoit la mise sur pied du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ)⁴. Ce comité a pour mandat d'étudier et de surveiller l'administration et la gestion du régime de protection de l'environnement et du milieu social, y compris le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social (CCEBJ, 2012).

En plus du CCEBJ, trois comités sont chargés de mener à bien le processus d'évaluation environnementale des projets proposés sur le Territoire : le Comité d'évaluation (COMEV), le Comité provincial d'examen (COMEX) et le Comité fédéral d'examen (COFEX-Sud). Le COMEV fait une recommandation à l'Administrateur concernant l'assujettissement ou l'exemption des projets qui ne figurent pas sur les listes de projets du régime, et prépare les directives pour l'étude d'impact des projets assujettis. Le COMEX et le COFEX-Sud, selon la juridiction impliquée, examinent l'étude d'impact des projets et en recommandent ou non l'autorisation (Site internet du CCEBJ, février 2014). Ces comités sont responsables de mener des consultations publiques dans les communautés cries concernées par les projets assujettis à la procédure d'évaluation environnementale.

Depuis 1975, certains efforts ont été déployés par le CCEBJ et par le COMEX pour moderniser le chapitre 22. Ces efforts sont répertoriés dans le tableau de l'annexe B. Si certains résultats de ces analyses ont été mis en place, la plupart sont toujours en cours de préparation ou d'approbation.

⁴ Un historique du CCEBJ est disponible ici : <http://www.ccebj-jbace.ca/francais/comite/historique.html>

Revue de littérature	Août 2014	9
616698	CCEBJ	
	Rapport final-00	

3 PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES CRIS

3.1 BILAN DES PRÉOCCUPATIONS

Tel que mentionné précédemment, des développements de tous ordres ont eu lieu en territoire cri depuis la signature de la CBJNQ en 1975. Ces développements ont provoqué des changements sur le territoire avec lesquels les Cris ont dû composer. À travers ces expériences, les préoccupations environnementales et sociales des Cris ont évoluées, se sont précisées ou ont été identifiées et puis qualifiées selon les changements vécus.

En se référant au contenu de la CBJNQ, on constate que plusieurs enjeux y avaient été inclus, notamment les aspects de santé, d'éducation et de développement social, en plus du découpage du territoire et des droits de chasse, de pêche et de piégeage, dont la qualité est assurée par le régime de protection environnementale et sociale du chapitre 22 (Beauchemin 1992; CBJNQ 1975). Cependant, les préoccupations des Cris, à l'époque, étaient surtout liées au besoin de se doter d'institutions gérées par les Cris et pour les Cris, afin de prendre en charge les services offerts à la population, notamment en matière de santé, d'éducation et de justice. Il s'agissait également de doter les Cris de structures politiques et communautaires pour qu'ils puissent gérer leur territoire de façon autonome, en échange de la réalisation des projets hydroélectriques (Beauchemin 1992). Or, si en 1975 la priorité était le développement de l'autonomie des Cris face à la société dominante, les préoccupations actuelles semblent justement être tournées vers la protection de l'environnement, de la culture et de la société cries, et vers l'implication des Cris dans ces développements.

La revue de littérature, qui couvre les 10 dernières années environ, a mis en relief le défi auquel fait face la société crie, soit celui de trouver un équilibre entre tradition et modernité dans un contexte global qui favorise largement la modernité. Dans le contexte socio-économique actuel, les possibilités de formation, d'emplois et d'affaires sont prioritaires pour les Cris, qui y voient entres autres l'avenir des jeunes. La santé économique des communautés en dépend, tout comme la motivation des jeunes à poursuivre leurs études, et le bien-être plus général de la population. Cependant, ce développement économique ne se fait pas sans perturbations environnementales qui affectent en particulier les utilisateurs du territoire et les maîtres de trappe, et sans engendrer de changements dans le mode de vie des Cris qui peuvent se traduire en problèmes sociaux et sanitaires qui affectent l'ensemble de la société et de la culture crie (consommation accrue/abus de substances, violence conjugale, négligence des enfants, problèmes de santé mentale, etc.).

La revue de littérature a également confirmé la vision holistique des Cris. Pour eux, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont indissociables, et il y a une relation de cause à effet très claire entre les dommages causés à l'environnement et les problèmes socio-sanitaires vécus dans les communautés, lien qui s'articule à travers l'importance qu'accordent les Cris aux activités traditionnelles, à la récolte de ressources, et à la transmission du savoir traditionnel.

Il n'est toutefois pas toujours simple de faire la différence entre les effets des projets en particulier et les effets globaux du mode de vie moderne et sédentaire.

Revue de littérature	Août 2014	11
616698	CCEBJ	
	Rapport final-00	

Les projets de développement viennent parfois cristalliser et exacerber les difficultés liées à l'adaptation que peut vivre la société crie face à tous ces changements, même si ces derniers peuvent être positifs, comme l'emploi, la formation et l'octroi de contrats, par exemples (COMEX 2013). En se concentrant sur les préoccupations environnementales et sociales exprimées par les Cris dans le cadre des projets de développement, on constate néanmoins que leurs préoccupations se sont précisées au fil des ans.

Les préoccupations environnementales, donc, sont très liées à l'attachement des Cris à leur territoire ainsi qu'à l'utilisation du territoire et des ressources. Tel qu'indiqué précédemment, les activités de récolte sont tributaires de la qualité de l'environnement et des ressources, et leur protection est une préoccupation importante pour les Cris, et avec elle, tout ce qui peut menacer l'intégrité des écosystèmes tels les effets cumulatifs des projets ou la contamination potentielle de l'air, de l'eau, et du sol. Puisque les préoccupations recensées émanent de l'expérience passée avec les projets, les enjeux soulevés visaient notamment la protection de la faune et de ses habitats, de la flore et des forêts, ainsi que du paysage. Les changements climatiques ont également été mentionnés comme affectant les modalités d'utilisation du territoire. Si le réchauffement planétaire ne peut être attribué à un projet en particulier, il n'en demeure pas moins que cela s'ajoute aux problématiques environnementales vécues par les Cris.

Les préoccupations sociales et économiques des Cris sont celles qui se sont peut-être le plus déclinées en de multiples enjeux au fil du temps. Tel que discuté ci-dessus, les Cris veulent s'assurer d'avoir accès à des formations, aux emplois, et aux opportunités d'affaires qui sont générés par les différents projets sur le territoire, en plus de veiller à ce que les retombées économiques des projets profitent à l'ensemble de la population crie, aux niveaux local et régional. Cependant, la venue des projets et les emplois associés engendrent des iniquités sociales et économiques dans les communautés, des changements dans la vie communautaire, et des tensions sociales. Les Cris attribuent également aux projets l'accessibilité accrue à des substances illicites – alcool et drogues – dans les communautés qui amplifient ou causent des problèmes sociaux.

De plus, la revue de littérature a mis en lumière des difficultés de cohabitation entre les Cris et les non-Cris en milieu de travail. La présence d'une culture dominante francophone et allochtone peut donner lieu à de la discrimination, en plus de s'exprimer de différentes manières : occupation des emplois non qualifiés par les Cris, peu de Cris dans des postes décisionnels, un nombre minoritaire de Cris sur les chantiers, etc. L'horaire de travail et l'éloignement des lieux de travail sont des difficultés majeures pour les Cris qui occupent des emplois, tant pour les travailleurs que pour leur famille. (Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Production, 2013; Société d'énergie de la Baie James & Génivar Inc., 2009, 2010, 2011a, 2011b; Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Équipement, 2012).

Aussi, la récolte de ressources fauniques par les travailleurs non-Cris a été identifiée comme une préoccupation, que ce soit au niveau du mode et la fréquence de ces récoltes, ou l'interférence que cela peut créer avec les activités de récolte des Cris (Génivar, 2011 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006b, 2008; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James, Hydro-Québec Équipement, 2009). Cependant, si dans les faits la présence et les activités des non-autochtones sont de plus en plus contrôlée sur le territoire, les Cris entretiennent toujours cette crainte.

12	Revue de littérature	Août 2014
	616698 CCEBJ	Rapport final-00

Les préoccupations des Cris liées à des aspects spécifiques de la santé et la sécurité ont émergé au fil des années pour s'ajouter aux préoccupations générales de santé des populations, comme la santé des travailleurs et des utilisateurs du territoire, et les risques écotoxicologiques. À ce titre, l'expérience des Cris avec les taux de mercure élevés dans les réservoirs du projet La Grande a certainement joué un rôle. Les Cris sont également préoccupés par la sécurité autour des installations des projets, que ce soit pour éviter que les ressources s'en approchent, pour les travailleurs, ou pour les utilisateurs du territoire. Étant donné la présence et l'utilisation accrues des routes sur le territoire, les Cris sont concernés par la sécurité routière en soit, mais également par les matériaux qui transitent par ces routes et qui ont le potentiel de contaminer le territoire ainsi que par la poussière créée par le mouvement sur les routes.

Les modalités d'utilisation du territoire ont beaucoup changé au cours des dernières années, et les Cris sont constamment préoccupés par les effets des projets sur leurs pratiques de récolte faunique, sur les ressources, et surtout par la perte potentielle de territoire ou de son fractionnement. La revue de littérature, tout comme le rapport post-projet du COMEX (2013) sur le projet Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert, a permis de constater l'importance actuelle de la pratique des activités traditionnelles.

« Non seulement les impacts du projet sur la pratique de ces activités et sur la facilité d'accès au territoire nécessitent-ils des adaptations pour assurer la perpétuité de la relation des Cris avec celui-ci, mais ils comportent aussi des implications sur le maintien du tissu social et sur la transmission de la culture crie aux générations futures. Plusieurs témoignages ont mis en lumière de telles conséquences ainsi que les impacts psychosociaux reliés aux modifications qu'a apportées le projet au territoire et à ses ressources » (COMEX 2013 :128).

En outre, la transformation du territoire rend le savoir traditionnel difficilement transmissible. L'accessibilité accrue du territoire, rendu possible par la construction de nombreuses routes au fil des années, a eu des effets positifs et négatifs pour les Cris. Si les routes ont facilité l'accès à certains camps et aires de trappage, les actes de vol et de vandalisme, et en parallèle, le manque de contrôle sur l'exploitation des ressources fauniques, sont des préoccupations que partagent les utilisateurs du territoire. Par ailleurs, l'ensemble des impacts sur les pratiques d'utilisation du territoire, juxtaposé aux changements qui se sont opérés au niveau sociopolitique dans la société crie au cours des dernières décennies ont transformé le rôle des maîtres de trappe. La question de l'ouverture du territoire a été, et demeure, un enjeu majeur pour les Cris.

Les difficultés associées à la participation des Cris dans les divers projets de développement, préoccupent les Cris. En outre, les Cris veulent s'impliquer à travers toutes les étapes des projets : en amont des EIES, durant les EIES, puis dans les comités de suivi mis sur pied pour s'assurer que les promoteurs continuent de respecter l'environnement tout au long de la durée de vie des projets lorsque possible. L'inclusion du savoir traditionnel dans les ÉIES et à l'étape du suivi est également une préoccupation. Les Cris ont par ailleurs indiqué que l'information sur les projets qui circule dans les communautés n'est pas suffisante.

Revue de littérature	Août 2014	13
616698	CCEBJ	
	Rapport final-00	

Les Cris ont émis d'autres préoccupations qui concernent le développement des projets sur le territoire. Pour les projets miniers, ils craignent le cycle d'expansion et de ralentissement des projets (effet *boom and bust*), qui pourrait mettre en péril les emplois et les retombées économiques potentielles des projets. D'autre part, les Cris constatent l'existence de relations inégales de pouvoir entre la population et les compagnies minières, ce qui pourrait affecter les décisions prises à l'égard des projets. Enfin, la conception de la durabilité des projets préoccupent les Cris puisque beaucoup d'effets environnementaux et sociaux négatifs peuvent être contrés à même la conception des projets. Ils veulent donc s'assurer que les projets et les promoteurs ont recours aux innovations technologiques pertinentes qui peuvent réduire l'empreinte négative des projets sur les écosystèmes.

3.2 RÉSUMÉ THÉMATIQUE DES PRÉOCCUPATIONS

Tel qu'indiqué précédemment, la santé de l'environnement est au cœur des préoccupations des Cris, en raison du lien étroit qu'entretiennent les Cris avec le territoire. Ainsi, les projets qui viennent perturber les écosystèmes représentent des préoccupations considérables pour les Cris. Le rapport du COMEX le résume bien :

« La patrie Eeyou est une vaste étendue composée de forêts, de rivières et de lacs. La pêche et la chasse occupent toujours une place importante, voire essentielle dans la culture des Cris, pour qui ces activités ne se résument pas simplement à taquiner le poisson ou à traquer le gibier. La présence des Cris sur leurs territoires de chasse et les terres de leurs ancêtres revêt une importante capitale pour leur bien-être physique, psychologique et spirituel, qu'ils appellent « Miiyoupimaatahsiiwun ». Ainsi, les Cris sont étroitement liés à Eeyou Istchee – ses eaux, ses forêts, sa faune terrestre et aquatique, sa flore et son esprit – et à l'identité qu'ils lui doivent et qui en découle directement. La primauté d'Eeyou Istchee constitue la pierre d'assise de la gouvernance, de la culture, de l'identité, de l'histoire, de la spiritualité et du mode de vie Eeyou » (COMEX 2013 :2).

Les sous-sections qui suivent synthétisent les préoccupations relevées lors de la revue de littérature, par thème puis par enjeu. Par souci de concision, l'ensemble des **références se trouvent dans le tableau de l'annexe A**. Le tableau 1 résume les enjeux pour lesquels des préoccupations environnementales et sociales ont été soulevées par les Cris.

14	Revue de littérature		Août 2014
	616698	CCEBJ	Rapport final-00

Tableau 1 Synthèse des enjeux soulevés

Thèmes	Enjeux
Préoccupations environnementales	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de l'environnement et du territoire - Effets cumulatifs - Effets des changements climatiques - Protection de la qualité de l'air - Protection de la qualité de l'eau - Protection de la flore et des forêts - Protection de la faune - Préservation des ressources aquatique et de leurs habitats - Protection de la faune aviaire et de son habitat - Protection du paysage
Conditions socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation et formation professionnelle - Emplois pour les Cris - Occasions d'affaires pour les communautés - Absence / maximisation des retombées économiques locales et régionales - Vie communautaire et création d'iniquités socio-économiques - Enjeux associés au milieu et aux conditions de travail - Protection des sites d'héritage culturels et naturels
Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Risques toxicologiques et écotoxicologiques - Sécurisation du site du projet - Santé et sécurité des travailleurs et des communautés - Impacts des projets sur la sécurité des utilisateurs du territoire - Effets de l'augmentation de la fréquentation des routes et sécurité routière
Thèmes	Enjeux
Utilisation du territoire et des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts des projets sur l'utilisation du territoire - Changements généraux dans l'utilisation du territoire / transmission des connaissances - Accessibilité accrue et ouverture du territoire - Conflits entre les utilisateurs autochtones et allochtones
Participation des Cris	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des Cris dans les projets - Diffusion de l'information sur les projets - Programme de suivi
Autres préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte économique des projets - Rapports de pouvoir inégaux entre les différents acteurs - Conception durable des projets

3.2.1 Les préoccupations environnementales

◆ Protection de l'environnement et du territoire⁵

Les impacts négatifs des projets sur l'environnement (contamination de l'eau de surface, de l'eau souterraine, du sol et des ressources végétales et animales par les produits pétroliers et chimiques), ainsi que les inquiétudes face aux comportements des promoteurs vis-à-vis l'environnement sont des sources d'inquiétude, puisque les Cris considèrent les dommages causés à l'environnement comme étant irréversibles (Feit et Beaulieu 2001).

Récemment, le développement d'aires protégées sur le territoire a fait ressortir la vision des Cris quant à la préservation de l'environnement, qui permettrait de poursuivre les activités traditionnelles et de préserver des lieux d'importance culturelle, tout en se préoccupant d'enjeux socio-économiques, tel que de favoriser la formation et les emplois des Cris. Bien que ces aires protégées s'ajoutent au système des aires de trappes qui est protégé par le chapitre 24 de la CBJNQ, quelques craintes concernant l'incompatibilité potentielle entre les activités de récolte des Cris et les exigences liées à l'écotourisme ou au tourisme plus généralement ont été soulevées (BAPE 2006).

◆ Effets cumulatifs

Les effets cumulatifs – c'est-à-dire l'ensemble les effets négatifs des différents projets industriels sur le territoire cri – au niveau environnemental et social sont préoccupants pour les Cris. L'amalgame des projets hydroélectriques, miniers, et forestiers sur le territoire rend difficile la recherche d'équilibre entre le développement économique et le respect de l'intégrité du territoire. L'augmentation du nombre de projets – et de leurs activités – pourrait exacerber l'ensemble des préoccupations exprimées par les Cris, tant environnementales que sociales (ex. effets de l'augmentation de la circulation routière, effets de l'augmentation de la chasse sportive, etc.) (COMEX 2006 ; Golder 2010 ; Génivar 2011 ; Roche 2011).

◆ Effets des changements climatiques

En 2009, un projet de recherche financé par le ministère des Affaires autochtones au Canada a été entrepris par l'Association des trappeurs Cris, le CCEBJ, et l'Administration régionale crie (CTA *et al* 2011). Le projet visait à évaluer les effets des changements climatiques sur les activités de subsistance des Cris, sur leur organisation sociale, et sur leurs initiatives de développement économique. Ce projet a permis de collecter les observations d'utilisateurs du territoire provenant de trois communautés crie (Whapmagoostui, Mistissini et Waskaganish) concernant les changements visibles sur le territoire dus au réchauffement climatique et de discuter des manières dont ces changements affectent les pratiques traditionnelles des Cris.

Les résultats de cette recherche, ainsi que d'autres ouvrages consultés (COMEX 2006 ; Péloquin 2007 ; INSPQ 2014), ont fait ressortir que les Cris sont en effet préoccupés par les effets des changements climatiques. Le réchauffement du climat engendre des changements au niveau des conditions de déplacement sur le territoire: la glace qui sous-tend les voies de déplacements hivernales pour les motoneiges sur les plans d'eau est maintenant plus mince, les précipitations neigeuses sont également moins abondantes, et la température est moins prévisible, compliquant du coup la sécurité lors des déplacements sur le territoire.

⁵ Feit et Beaulieu 2001 ; BAPE 2006 ; Bussièrès 2005; Comex 2006; Ressources Strateco 2009; COFEX-S, 2011 ; Entraco 2011;Génivar 2011 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James 2011; Roche, 2011 ; Critical Elements Corporation 2012; INSPQ 2014.

16	Revue de littérature	Août 2014
	616698 CCEBJ	Rapport final-00

De plus, les Cris sont préoccupés des modifications qu'apporte le réchauffement climatique aux comportements des animaux.

◆ **Protection de la qualité de l'air**

Les préoccupations concernant la qualité de l'air ont surtout été émises comme impact négatifs des projets qui émettent des poussières qui affectent les écosystèmes et les communautés (Ressources Strateco 2009 ; Roche 2011). L'enjeu de la qualité de l'air a été soulevé en tant que tel pour deux projets situés à proximité des communautés et où le transport des matériaux pouvait générer de la poussière (transport du bois, du minerai, ou autres marchandises). Cependant, cette préoccupation a été le plus souvent exprimée en lien avec l'utilisation du territoire (voir annexe A).

◆ **Protection de la qualité de l'eau**

Les projets de développement sur le territoire amènent la crainte de contamination des plans d'eau qui sont vitaux pour les Cris parce qu'essentiels à la santé des ressources et à la santé humaine (Hydro-Québec Production, 2004; Ressources Strateco 2009 ; COFEX et COMEX, 2010 ; COFEX-S, 2011; Entraco, 2011 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012; Nemaska Lithium 2013; INSQP, 2014). Les préoccupations ne sont pas spécifiques aux sites particuliers des projets : les Cris craignent que la contamination ne se propage à même les bassins hydrographiques et/ou d'un bassin hydrographique à l'autre. Si c'est le cas, les ressources aquatiques et les ressources fauniques dépendants de ces plans d'eau seraient également victimes de cette contamination.

Des activités plus spécifiques, conduites dans le contexte des projets peuvent exacerber ces craintes : forages dans les lacs, utilisation de produits chimiques pour certains travaux, ou des constructions dans les cours d'eau (biefs, barrages), etc. L'exemple de la rupture d'une digue à la mine Opemiska dans le sud du territoire a d'ailleurs mené à une étude confirmant la contamination de l'eau, de la communauté benthique et des poissons (AECOM 2013). Comme pour l'environnement en général, les Cris craignent la difficulté voire l'impossibilité de réhabiliter les cours d'eau et les ressources une fois contaminés.

Les changements apportés de manière artificielle aux cours d'eau et qui modifient leur débit, leur niveau et/ou leur trajectoire – notamment les projets d'Hydro-Québec – ont été et demeurent de grandes sources d'inquiétudes⁶. En effet, la modification du débit et des niveaux des cours d'eau (augmentation et diminution) change les habitats des ressources, mais également les conditions de navigation et des déplacements hivernaux ce qui pose des problèmes de sécurité⁷.

⁶ Notons cependant que cette préoccupation émerge des documents préparés dans le cadre de l'étude du projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert qui représentent une grande proportion des ouvrages sélectionnés pour cette revue de littérature. Les références incluses : Hydro-Québec Production, 2004; Comex, 2006 ; Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 ; COFEX-S, 2011 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James, 2011 ; Roche 2011; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012.

⁷ Ettenger, Kreg. T., 2002b ; Hydro-Quebec Production, 2004; Comex, 2006 ; Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 ; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James, 2006b ; 2006d ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009.; Génivar Inc.;

Il y a également des craintes quant aux effets plus généraux tels l'exondation des berges, l'érosion des rives, les glissements de terrains, l'émergence des hauts fonds, etc.

◆ Protection de la flore et des forêts

Dans le contexte des projets, les Cris ont souligné l'importance d'utiliser des espèces indigènes pour la végétalisation des sites afin d'éviter les espèces invasives. La contamination de la flore est une crainte des Cris qui récoltent et consomment des petits fruits et des plantes médicinales. Ces préoccupations ont surtout été évoquées en lien avec l'émission de poussière par les projets et sur les routes (tableau Annexe A).

En ce qui concerne la forêt, l'ouverture du territoire, notamment par les chemins forestiers, favorisent les activités de coupe, et potentiellement la surexploitation des ressources fauniques. Les difficultés d'arriver à une co-gestion des forêts avec les compagnies forestières ont également été mentionnée.

◆ Protection de la faune

La crainte que les ressources fauniques soient affectées négativement et de façon permanente a été soulevée à plusieurs reprises⁸. Les impacts négatifs des projets sur la faune peuvent être ressentis à plusieurs niveaux :

- Affecter la qualité, la quantité et la distribution des ressources (ex. diminution des ressources dans le secteur à débit réduit de la rivière Rupert; animaux qui se déplacent sur le territoire pour éviter certains inconvénients des projets) ;
- Changer les couloirs de migration de la faune ;
- affecter la qualité des habitats naturels – notamment en raison du déboisement, du bruit, des vibrations, de la pollution lumineuse, du remplissage des réservoirs, etc. ;
- Affecter les niveaux garantis de récolte par les Cris inscrits dans le chapitre 24 de la CBJNQ ;
- Affecter la disponibilité de nourriture traditionnelle ;
- Causer des changements dans le goût de la viande prélevée sur le territoire ;
- Affecter la santé des Cris qui consomment ces ressources (Hydro-Québec Production. 2004 ; COMEX 2006 ; Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média 2006b , 2006d ; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James 2006a, 2006b ; Ressources Strateco. 2009 ; Golder 2010 ; Génivar 2011 ; Roche 2011 ; Nemaska Lithium 2013).

Quelques préoccupations ont été émises concernant des espèces en particulier, notamment pour l'orignal, le castor et le caribou migrateur. Par exemple, les Cris ont observé que le nombre d'orignaux est en déclin (Roche 2011), et que les orignaux doivent se déplacer davantage sur le territoire pour s'alimenter en raison des différents travaux en cours, notamment dans le domaine de la foresterie (Jacqmain, H. et al. 2006; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James 2006a. 2006b ; Jacqmain, H. et al. 2008).

Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 ; COFEX-S, 2011 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James, 2011 ; Roche 2011; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012.

⁸ Peu de préoccupations spécifiques à certaines espèces ont été relevées dans la revue de littérature.

18	Revue de littérature	Août 2014
	616698	Rapport final-00

Les effets négatifs sur l'habitat de l'orignal, lorsque situés près des sites de projets, est une préoccupation pour les Cris en raison du bruit de la machinerie et de l'empiètement sur le territoire (Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008; Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009).

Les effets des coupes forestières – les coupes à blanc en particulier – sont particulièrement destructrices pour l'habitat de l'orignal (Jacqmain, H. et al 2006; Jacqmain, H. et al 2008. Les Cris rapportent également que la qualité de la viande d'orignal est affectée. Étant donné le déplacement de l'orignal sur le territoire, il est possible que certains endroits voient une hausse du nombre d'orignaux, comme par exemple, les rives exondées de la rivière Rupert (Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009). Même s'il semble que la population d'orignaux se soit stabilisée depuis le début des années 2000, les Cris sont néanmoins préoccupés par le bien-être de cette ressource.

De plus, l'accès accru au territoire, notamment par le réseau routier, ouvre davantage les territoires de chasse familiaux Cris aux chasseurs d'orignaux Cris et non-autochtones (Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008; Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009). L'augmentation du nombre de chasseurs cris à certaines périodes de l'année, particulièrement en automne, peut augmenter de façon indue la pression sur les ressources.

Le castor fut une grande préoccupation lors du projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert, à la lumière de l'expérience vécue lors des projets La Grande (Hydro-Québec Production. 2004). Avant le remplissage des réservoirs, une campagne de trappage intensif a été organisée, mais n'a pas fait l'unanimité, soit en raison de la méthode utilisée, de la gestion ou soit en raison des inventaires inadéquats qui avaient été réalisés au préalable. Les préoccupations en lien avec le castor concernent surtout le déclin de la population et les effets négatifs sur la ressource de l'ensemble du projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert (Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a, 2006b, 2006d ; Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012 ; COMEX 2013).

Le caribou migrateur est sensible aux projets de développement sur le territoire, notamment au bruit et aux changements de son habitat qui peuvent avoir un effet sur sa route migratoire (COMEX 2006). Le déclin de la population a d'ailleurs été observé. Au début des années 2000, les Cris étaient particulièrement sensibles au traitement de l'espèce par les chasseurs non-cris, notamment pour les carcasses abandonnées sur le territoire (Scott et Webber, 2001 ; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008), mais depuis, les effets environnementaux affectant à l'espèce, sont devenues des préoccupations majeures pour les Cris. La Nation Crie est d'ailleurs partie prenante de la Table ronde autochtone du caribou de la péninsule de l'Ungava⁹ (TRACPU).

⁹ <http://www.newswire.ca/fr/story/1363839/la-quatrieme-rencontre-de-la-table-ronde-autochtone-du-caribou-de-la-peninsule-ungava-est-un-succes>

En ce qui concerne le caribou forestier, notons que le Groupe de travail sur le rétablissement du caribou forestier a publié une étude sur sa situation sur le territoire de la Baie-James. Selon les auteurs, la prédation et la chasse sont les causes directes du déclin actuel des populations de caribous forestiers, mais la cause ultime est plutôt attribuée à la transformation du paysage, et en particulier l'ouverture de nombreux chemins forestiers dans le sud du territoire. L'analyse des données démographiques et de télémétrie satellitaires acquises sur trois populations locales (Assinica, Nottaway, Témiscamie) de caribou forestier ont dressé le portrait suivant :

- Les taux de recrutement sont en baisses en conséquence de l'augmentation cumulative des perturbations des aires de répartition ;
- Le taux de survie des adultes (femelles) est en déclin, situation aggravée par la récolte de subsistance ;
- Les taux de perturbation pour les aires de répartition dépassent le seuil théoriquement requis pour assurer la persistance des populations ;
- Les trois populations locales sont considérées comme étant non autosuffisantes, et on prévoit que la situation s'aggravera au cours des prochaines années, alors que l'habitat essentiel se dégradera encore davantage ;
- Le caribou forestier s'efforce d'éviter les réseaux routiers, ce qui entraîne une perte fonctionnelle d'habitat. Les réseaux routiers diminuent la qualité de l'habitat essentiel en améliorant l'accès au bénéfique des prédateurs humains et animaux, pavant ainsi la voie à l'extinction locale.

◆ **Préservation des ressources aquatiques et de leurs habitats**

Les ressources aquatiques sont importantes pour les Cris : elles sont faciles à obtenir et sont accessibles toute l'année. Le projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert a fait ressortir plusieurs préoccupations à ce niveau, aussi vécues lors des projets La Grande (Hydro-Quebec Production. 2004). L'exemple de la contamination au mercure suite à l'enneigement des réservoirs lors du projet La Grande, est encore vif dans la mémoire des Cris puisqu'ils vivent encore avec les conséquences de cette contamination (COMEX, 2006).

À ce titre, la préservation de la qualité de l'eau et des ressources fauniques aquatiques – en particulier les frayères – est cruciale et les impacts négatifs des projets sur ceux-ci, causés par la réduction des débits des rivières, l'enneigement, ou la contamination par les activités minières, par exemple, préoccupent les Cris (Hydro-Quebec Production. 2004; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a; 2006b, 2006d; Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008; Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009; Golder 2010 ; Roche 2011 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012`COMEX 2013). Aussi, les Cris sont préoccupés par l'exploitation des ressources par un nombre grandissant de pêcheurs, notamment dans les régions où il y a des camps de travailleurs qui abritent des Cris et des non-Cris (Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a).

20	Revue de littérature	Août 2014
616698	CCEBJ	Rapport final-00

◆ Protection de la faune aviaire et de son habitat

Les impacts sur la faune aviaire semblent venir de plusieurs sources, soient les avions de brousses, l'augmentation du nombre de chasseurs, la détérioration de leurs habitats, les véhicules motorisés, etc. Une des préoccupations concerne la diminution des populations depuis les années 1980 mais particulièrement depuis les années 2000 (Péloquin 2007 ; Péloquin et Berkes 2010 ; COMEX 2013), les aires d'alimentation pour les oies sauvages qui sont devenues insuffisantes (Bussièrès 2005 ; Péloquin 2007). Dans certains cas, la végétation aquatique aurait été remplacée par de la végétation terrestre, ce qui pose problèmes pour l'alimentation des oies, en plus d'observer une diminution générale des zones aquatiques où les oies se nourrissent (Bussièrès 2005). Les changements affectant la sauvagine – en particulier la diminution marquée des populations - sont attribués par les Cris à une variété de facteurs qui sont en partie liés à des projets mais pas exclusivement : augmentation de la température et conditions météorologiques changeantes, pression de la chasse et rotation des sites de chasse, présence de bruits, changements dans les habitats naturels et diminution de la nourriture (Péloquin et Berkes 2010).

◆ Protection du paysage

Dans le cadre de certains projets, la perte du paysage visuel a été une préoccupation pour les Cris, notamment parce que ce paysage englobe des lieux culturels et usuels d'importance (Hydro-Quebec Production. 2004; Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010; Entraco. 2011; INSPQ, 2014). La crainte de perdre des lieux d'intérêt culturels et récréatifs a également été mentionnée, surtout dans le contexte de la dérivation de la rivière Rupert. Aussi, les fosses à ciel ouvert créées par l'industrie minière est préoccupante pour les Cris.

3.2.2 Conditions socio-économiques

Les préoccupations associées aux conditions sociales et économiques des Cris sont peut-être celles qui se sont le plus précisées depuis la signature de la CBJNQ, alors que les Cris ont vécu les projets et leurs effets positifs et négatifs et ont pu constater comment leurs communautés et les populations en étaient affectées. Certains changements ressentis dans les communautés s'étaient enclenchés avant 1975 (sédentarisation, système d'éducation, soins de santé, etc.).

Cependant, les projets de développements, malgré les effets positifs qu'ils ont pu avoir notamment au plan économique, ont contribué à modifier le mode de vie des Cris, affectant ainsi le tissu social et la culture des Cris.

◆ Éducation et formation professionnelle

Bien que les possibilités de formation pour obtenir des emplois sur les projets qui ont cours sur leur territoire sont perçues comme étant positives (COMEX, 2013), les Cris veulent s'assurer de bénéficier de formations adéquates, en particulier pour les jeunes (Comex, 2006 ; Ressources Strateco. 2009 ; COFEX-S, 2011; Entraco, 2011; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011 ; Roche 2011 ; Nemaska Lithium, 2013; INSPQ, 2004). Or, cet enjeu est complexe étant donné que peu de Cris complètent leur éducation secondaire et n'ont pas les prérequis nécessaires pour occuper des postes qualifiés. Les Cris veulent avoir accès à des programmes de formation adaptés à leur réalité sociale et culturelle.

Revue de littérature	Août 2014	21
616698	CCEBJ	
	Rapport final-00	

De plus, les Cris voient la nécessité que les formations soient dispensées en amont des projets pour qu'ils occupent les postes disponibles dès le démarrage des projets (Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006). Par ailleurs, les formations professionnelles devraient être offertes dans les communautés et non dans les centres de formation situés au sud de la province pour favoriser la pleine participation des Cris, et en particulier des jeunes (Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 ; Ressources Strateco. 2009 ; Roche et SNC-Lavalin 2010 ; Genivar 2011 ; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011; INSPQ 2014). Enfin, alors que les formations articulées autour du domaine minier sont assez courantes, les Cris ont indiqué que les formations dans le domaine de la foresterie, ainsi que pour les futures aires protégées, sont manquantes (BAPE, 2006; Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009).

◆ Emplois pour les Cris

La plupart de familles cries dépendent maintenant de l'économie de marché pour leur survie, et, considérant le coût élevé de la vie en milieu nordique (Duhaim et Grenier 2012), les Cris sont préoccupés par l'obtention d'emplois rémunérés. Certains projets sont d'ailleurs très appréciés pour les emplois qu'ils offrent aux Cris (COMEX 2013). Ils sont donc préoccupés quant aux types et au nombre d'emplois qui devraient être réservés aux Cris dans le contexte des projets (Ressources Strateco 2009 ; COFEX-S 2011 ; Nemaska Lithium 2013; INSPQ 2014). Tel qu'indiqué ci-dessus, les emplois offerts aux Cris doivent être accompagnés des formations adéquates, et les critères d'embauche adaptés aux caractéristiques de la main-d'œuvre crie.

Certains aspects des emplois rémunérés sont préoccupants car ils peuvent décourager les Cris à maintenir ces emplois. Par exemple, le travail rémunéré est établi sur un horaire fixe à temps complet, et les lieux de travail, situés parfois loin des communautés, permettent difficilement de concilier emplois rémunérés et activités traditionnelles et familiales (Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Production, 2013; Société d'énergie de la Baie James & Génivar Inc., 2009, 2010, 2011a, 2011b; Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Équipement, 2012).

D'autres problématiques liées à l'emploi des Cris ont été soulevées :

- Le besoin de s'exprimer en français (COMEX, 2006 ; Génivar, 2011 ; Roche, 2011) ;
- La nature temporaire de certains emplois (COMEX, 2006) ;
- Le manque d'information sur les emplois à venir (pré-embauche) disponibles dans les communautés (Ressource Strateco, 2009) ;
- Les obstacles rencontrés lors de l'embauche des Cris (cartes/titres de compétences, cours de sécurité, dépistage alcool et drogues, etc.) (Genivar, 2001 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006c) ;
- Le peu d'emplois disponibles pour les femmes (Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006) ;

22	Revue de littérature 616698	CCEBJ	Août 2014 Rapport final-00
----	--------------------------------	-------	-------------------------------

- Le fait que les Cris occupent en majorité des emplois non-qualifiés et en conséquence, leur faible niveau de responsabilité (Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Production, 2013; Société d'énergie de la Baie James & Génivar Inc., 2009, 2010, 2011a, 2011b; Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Équipement, 2012).;
- le peu de Cris employés par le secteur forestier (Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009).

Cependant, l'emploi des Cris sur les divers sites de projets peut également poser quelques défis, notamment lorsque des Cris qualifiés qui travaillent au service des communautés se déplacent vers des emplois mieux rémunérés offerts par les compagnies minières (Critical Elements Corporation, 2012).

◆ Occasions d'affaires pour les communautés

Les entreprises Cries ne sont pas toujours en mesure de profiter des opportunités d'affaires offertes par les grands projets que ce soit au niveau des services, des besoins en consultation, mais également au niveau de l'approvisionnement local. En effets, certaines entreprises cries n'ont pas la main d'œuvre qualifiée requise, ou auraient besoin de soutien au niveau organisationnel – par exemple pour obtenir les certifications nécessaires – afin de bénéficier pleinement des occasions d'affaires (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James. 2006c ; Roche et SNC-Lavalin, 2010). Aussi, le manque de considération pour le savoir-faire régional de la part des promoteurs préoccupent les Cris (Roche et SNC-Lavalin, 2010). Ils sont également préoccupés par la rigidité des politiques d'approvisionnement de certaines entreprises qui défavorisent la mise sur pied de contrats d'approvisionnement ou de services avec les entreprises cries (Genivar, 2011). De plus, il serait pertinent de créer un répertoire complet des entreprises cries assortis des services offerts par chacune (Entraco, 2011).

L'attribution de contrat dans les communautés peut cependant causer des conflits internes dans les communautés (Génivar Inc. Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009). Lorsque possible, les maîtres de trappe affectés par les projets aimeraient être favorisés lors de l'attribution des contrats (COMEX, 2006; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie-James, 2006a).

◆ Absence/ maximisation des retombées économiques locales et régionales

Bien que des ressources soient exploitées en territoire cri, les retombées économiques sont majoritairement perçues ailleurs, et les Cris en bénéficient peu (Bussièrès, 2005). En outre, la maximisation des retombées économiques au niveau local et régional a été identifiée par les Cris comme un des enjeux les plus importants lors du projet Eastmain-1A et dérivation Rupert (Hydro-Quebec Production, 2004.). La maximisation des retombées économiques passe notamment par un plus grand nombre d'emplois réservés aux Cris ainsi que par la participation accrue des entreprises locales dans les projets de développement sur le territoire (Hydro-Québec Production, 2004 ; Roche & SNC-Lavalin, 2010; COMEX-S, 2011; Genivar, 2011 ; COMEX, 2006 ; Ressources Strateco, 2009 ; Roche, 2011).

Revue de littérature		Août 2014	23
616698	CCEBJ	Rapport final-00	

Quelques solutions ont été suggérées par les Cris pour maximiser les retombées économiques locales et régionales, comme par exemple éviter les opérations en mode « fly in fly out » qui engendrent peu de bénéfices économiques sur le territoire (Roche et SNC-Lavalin, 2010); exploiter les agrégats des sous-produits des stériles, dans le contexte du projet minier à Nemaska (Nemaska Lithium, 2013) ; ou développer d'autres avenues d'affaires ayant de faibles impacts au plan environnemental comme l'écotourisme ou l'ethno-tourisme qui demeurent, pour l'instant, peu exploités (Bussièrès, 2005). Le nombre de pourvoyeurs Cris pourraient également augmenter, quoi que la situation actuelle qui commande la préservation des ressources, notamment le caribou migrateur, s'y prête peu.

Cependant, les Cris ont noté que certains intervenants dans les communautés étaient peu outillés pour tirer tous les bénéfices potentiels des projets (Roche et SNC-Lavalin, 2010).

◆ Vie communautaire et création d'iniquités socio-économiques

Les emplois générés au cours des dernières années par les projets ont augmenté le niveau de revenu pour certaines familles dans quelques communautés, créant par le fait même des inégalités socio-économiques sans précédent (INSPQ, 2014 ; COMEX, 2006). Ces gains financiers ont été la source d'une stratification sociale « non-traditionnelle » et se sont manifestés à travers l'acquisition de biens de consommation, des dépenses excessives et l'endettement, l'abus d'alcool et de drogues, et enfin, l'augmentation des problèmes conjugaux, puisque ce sont surtout les hommes qui ont pu bénéficier de ces revenus plus élevés (INSPQ, 2004 ; INSPQ, 2014 ; COMEX, 2006 ; Golder, 2010 ; Nemaska Lithium, 2013 ; Génivar, 2011 ; Critical Elements Corporation, 2012; Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2011). Aussi, l'augmentation des revenus a pu changer – en partie – les relations de pouvoir dans les communautés et avoir un effet sur la perte de reconnaissance des compétences traditionnelles des maîtres de trappe et des aînés (COMEX, 2006).

Par ailleurs, les emplois créés et occupés par les Cris à l'extérieur des communautés ont des effets sur leurs implications au niveau communautaire et familial puisqu'ils en sont absents (Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2011). Aussi, l'emploi de travailleurs a pu favoriser certaines familles par rapport à d'autres et ainsi créer des tensions sociales (Critical Elements Corporation, 2012; COMEX, 2011). Ce faisant, l'écart avec des familles déjà vulnérables a pu se creuser, fragilisant du même coup des familles exclues des nouvelles opportunités économiques.

Les compensations financières offertes par les différents projets contribuent en partie à la création d'iniquités socio-économiques. Les Cris aimeraient s'assurer que la répartition des fonds de compensation est faite de manière juste et équitable (INSPQ, 2014 ; Génivar, 2011 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006a).

L'augmentation du niveau de vie dans les communautés a permis un plus grand accès à l'alcool et aux drogues, une préoccupation très importante pour les Cris (COMEX, 2006 ; INSPQ, 2004 ; Golder, 2010 ; Nemaska Lithium, 2013 ; Critical Elements Corporation, 2012 ; Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2011). L'abus de substances a des effets très négatifs dans les communautés: exacerbation des problèmes sociaux, comportements criminels, négligence des enfants, violence, agressions, vandalisme, etc.

24	Revue de littérature	Août 2014
	616698 CCEBJ	Rapport final-00

Ces effets peuvent aussi se faire sentir sur les divers lieux de travail, où des Cris ont pu être renvoyés de leur emploi pour causes d'intoxication ou pour avoir eu des comportements inappropriés.

Les projets de développement ont été la source de l'afflux de travailleurs non-autochtones dans les communautés criées. La présence de travailleurs étrangers a pu également avoir un effet sur les dynamiques sociales (INSPQ, 2014). Certains intervenants criés sont préoccupés par la pression causée par ces employés sur les infrastructures communautaires, notamment sur les services de santé et les services sociaux (Nemaska Lithium, 2013 ; INSPQ, 2004).

Aussi, les travaux réalisés sur le territoire ont eu des effets psychologiques sur la population pour qui le lien avec le territoire est vital et identitaire. Des sentiments de tristesse devant « la mort de la rivière Eastmain », l'enneigement des terres, ou la disparition de sites d'importance culturelle, ont affectés les Cris (COMEX, 2006). La santé psychosociale de certains individus a pu être affectée. À ce titre, les Cris sont préoccupés par la préservation de l'intégrité de la culture et de la santé de la population.

◆ Enjeux associés au milieu et aux conditions de travail

En milieu de travail, et principalement dans les camps éloignés, certains problèmes sociaux vécus dans les communautés par les travailleurs Cris peuvent être exacerbés. En ce sens, l'accueil réservé aux Cris dans le milieu de travail semble jouer un rôle important dans leur adaptation.

La cohabitation en milieu de travail entre Cris et non-Cris n'est pas toujours facile. Les Cris sont préoccupés par la difficulté de respecter les différentes cultures en milieu de travail et par la discrimination à leur égard (Société d'énergie de la Baie James & Génivar Inc., 2010 ; Critical Elements Corporation, 2012 ; Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Production, 2013; Société d'énergie de la Baie James & Génivar Inc., 2009, 2010, 2011a, 2011b; Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Équipement, 2012; Génivar, 2011; Nemaska Lithium, 2013) . En ce sens, l'abus d'alcool ou de drogue par un groupe ou par l'autre peut augmenter les conflits. Les entreprises peuvent émettre des politiques pour favoriser de bonnes relations interculturelles (Roche, 2011), mais l'expérience démontre que les comportements peuvent varier d'une équipe de travail à l'autre.

L'éloignement des travailleurs Cris par rapport à leur famille est l'aspect du travail qui préoccupe le plus les Cris. L'éloignement, en plus des périodes de travail prolongées que cela requiert, a des effets négatifs sur la vie familiale et conjugale, et sur les travailleurs eux-mêmes (Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Production, 2013; Société d'énergie de la Baie James & Génivar Inc., 2009, 2010, 2011a, 2011b; Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Équipement, 2012). De plus, certaines conditions de séjour des travailleurs aux camps ont été identifiées comme inadéquates, comme par exemple les chambres trop petites, le nettoyage peu fréquent, le peu de repas traditionnels, les rares occasions de pratiquer les activités traditionnelles, le bruit, les barrières linguistiques, et le racisme (Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Production, 2013; Société d'énergie de la Baie James & Génivar Inc., 2009, 2010, 2011a, 2011b; Société d'énergie de la Baie James, Génivar Inc. & Hydro-Québec Équipement, 2012; Critical Elements Corporation, 2012). Ces conditions pourraient décourager les Cris de travailler hors de leurs communautés

Par ailleurs, certains comportements des travailleurs non-Cris préoccupent les Cris: chasse et pêche illégale, poursuite de gros gibier en hélicoptère, excursions en motoneige fréquentes qui perturbent les activités des Cris, etc. (Génivar Inc., Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2009).

◆ Protection des sites d'héritage culturels

Une des préoccupations des Cris est de préserver les sites d'héritage culturel lorsqu'ils sont menacés par les différents projets de développement (Roche, 2011 ; Hydro-Québec Production, 2004 ; Golder, 2010 ; Bussièrès, 2005). Les Cris veulent s'assurer que des inventaires et des fouilles archéologiques soient menés, et que les artefacts récoltés soient préservés d'une façon qui leur convienne (COMEX, 2006). Les Cris aimeraient également être impliqués lors d'inventaires ou de fouilles archéologiques (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement, & Société d'énergie de la Baie James 2006b, 2006d ; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009). Pour eux, la protection de ces sites est en fait une manière de préserver leur histoire et leur identité, et de s'assurer de la transmission des connaissances aux générations futures Bussièrès, 2005 ; Sayles, J.S. and M. Mulrennan, 2010).

3.2.3 Santé et sécurité

Les préoccupations liées à la santé et sécurité des travailleurs et des membres des communautés crie, surtout des utilisateurs du territoire, se sont avérées récurrentes dans les différents ouvrages consultés. Ces préoccupations sont partagées par l'ensemble des intervenants.

◆ Risques toxicologiques et écotoxicologiques

Les risques que peuvent poser les projets de développement à l'environnement sont préoccupants pour les Cris, que ce soit les risques de déversement de produits chimiques, de gestion des déchets, de la contamination de l'eau, de pollution atmosphérique, etc. (Golder, 2010 ; Génivar, 2011 ; Roche, 2011 ; INSPQ, 2014). Ces risques environnementaux représentent des risques pour la santé humaine en particulier lorsque les projets se déroulent à proximité des communautés.

Dans le cadre du projet Matoush près de Mistissini, plusieurs questions entourant la radioactivité du minerai et de son transport ont été soulevées¹⁰ (Ressources Strateco, 2009 ; COFEX & COMEX, 2011 ; COFEX-S, 2011). Certains Cris ont par ailleurs demandé à voir les plans d'évacuation et de mesures d'urgence et d'être mis au courant des risques potentiels de contamination (Golder, 2010 ; Entraco, 2011).

Il faut dire que les Cris ont été confrontés dans le passé à la contamination de certains plans d'eau et poissons par le mercure suite au projet La Grande. Cette crainte avait d'ailleurs été exprimée lors de l'étude d'impact du projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert (Hydro-Québec Production 2004).

¹⁰ Le Grand conseil des Cris a d'ailleurs demandé un moratoire sur l'exploitation des mines d'uranium, suite à une demande du chef de Mistissini qui s'inquiétait des dommages environnementaux pouvant être causés par ce projet à proximité de sa communauté.
(http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/356394/uranium-le-grand-conseil-des-cris-demande-un-moratoire#Scene_1)

Une expérience négative a également été vécue plus au sud suite à la rupture d'une digue de l'ancienne mine Opémiska en 2008 et du déversement de résidus miniers dans le ruisseau Slam; ce cours d'eau est situé sur des aires de trappe des Cris de Waswanipi (AECOM 2013).

◆ **Sécurisation du site du projet**

La sécurité autour des sites des projets en tant que tels est aussi une préoccupation des Cris (COMEX, 2006 ; Roche, 2011 ; Golder, 2010). Des barrières de sécurité autour du site peuvent aider à protéger les utilisateurs du territoire et les ressources fauniques, mais les Cris sont également préoccupés par le bruit émis par les installations et leurs opérations de même que par les installations connexes (prise d'eau, amas de résidus, etc.) (Nemaska Lithium, 2013 ; Entraco, 2011). Des mesures de sécurité en ce sens ont été demandées.

◆ **Santé et sécurité des travailleurs et des communautés**

La santé et la sécurité des travailleurs préoccupent les Cris qui sont à l'emploi sur les divers chantiers et également les membres de leur famille (Génivar, 2011 ; Nemaska Lithium, 2013 ; Golder 2010). En outre, la sécurité des travailleurs qui devaient être en contact avec du minerai radioactif dans le cas du projet Matoush avait été soulevée comme une préoccupation (Roche et SNC-Lavalin, 2010 ; Ressources Strateco, 2009 ; COFEX-S, 2011). Par ailleurs, les enjeux de santé associés à la sédentarisation qui affligent la société crie ont été soulevés, comme le diabète et l'obésité (COMEX, 2006).

◆ **Impacts des projets sur la sécurité des utilisateurs du territoire**

Les défis de sécurité que peuvent poser les divers projets aux utilisateurs du territoire sont des sources de préoccupations. En effet, les projets peuvent créer des obstacles sur le territoire (ex. des embâcles), contaminer des lieux où des activités traditionnelles sont pratiquées (ex. contamination au mercure), apporter des changements à certains lieux et ainsi créer des risques inattendus (ex. conditions de navigation sur les rivières à débit réduit) (COMEX, 2006 ; Roche, 2011).

Aussi, la sécurité des individus peut être compromise par certains non-autochtones qui ne sont pas toujours assez visibles lorsqu'ils se déplacent sur le territoire, ou par certains Cris qui prennent des risques en se déplaçant parfois au travail avec leurs armes à feu (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2008).

◆ **Effets de l'augmentation de la fréquentation des routes et sécurité routière**

Avec la construction de nombreuses routes depuis la signature de la CBJNQ, la quantité de véhicules a augmenté sur le territoire, et avec lui les accidents de la route (Nemaska Lithium, 2013 ; Roche et SNC-Lavalin, 2010 ; Roche, 2011 ; Génivar Inc., Hydro-Québec Production. Environnement & Waska Ressources, 2012; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2008; INSPQ, 2004). Tel que discuté ci-dessous, ces routes ont ouvert le territoire, ce qui a eu des avantages et des inconvénients pour les Cris. Les moyens de transports modernes sont responsables de plusieurs décès, surtout parce que les mesures de sécurité appliquées sont inadéquates.

L'éloignement de la région préoccupe les Cris du fait qu'il est difficile d'intervenir en cas d'accident, que ce soit un accident entre deux véhicules ou un déversement de camion (certains véhicules lourds transportent des matières dangereuses) (Roche et SNC-Lavalin, 2010). L'entretien des routes est parfois inadéquat, ce qui peut être la source de problèmes de sécurité (Roche et SNC-Lavalin, 2010 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006a).

Le transport de combustibles, de matériaux ou de travailleurs par avion ou par hélicoptère est également source de préoccupation, en raison des effets négatifs que cela peut avoir sur les ressources fauniques (Roche, 2011 ; Golder, 2010 ; Roche et SNC-Lavalin, 2010 ; Ressources Strateco, 2009).

La sécurité en motoneige est aussi une préoccupation. En particulier, les projets d'Hydro-Québec qui ont affecté les plans d'eau ont été et sont toujours des sources de préoccupations, notamment en raison des variations du débit ou du niveau de l'eau qui créent des conditions instables de glace pour les motoneigistes (COMEX, 2006 ; Hydro-Québec Production, Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006b ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2008 ; Génivar Inc., Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2009).

3.2.4 Utilisation du territoire et des ressources

Tel qu'indiqué ci-dessus, le mode de vie des Cris a longtemps été basé sur les activités traditionnelles de récolte pour assurer leur survie sur leur territoire. Même si le nombre de personnes qui pratiquent des activités traditionnelles à temps plein a diminué au cours des années¹¹, il n'en demeure pas moins que la possibilité et la liberté d'utiliser le territoire est demeurée une préoccupation constante pour les Cris, préoccupation qui dépend bien sûr, de la préservation des écosystèmes.

À titre d'exemple, pour l'année 1989-1990, 32% de la population Crie bénéficiait du Programme de sécurité du revenu (PSR). En 2012-2013, cette proportion avait chuté à 15.5% de la population (Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, Rapports annuels 1989-1990 et 2012-2013). Cependant, il semble que la pratique des activités traditionnelles change : malgré la diminution du pourcentage de la population inscrite au programme, le nombre de jours payés par le PSR, lui, a peu changé : en 1989-1990, le nombre de jours passé dans le bois payés s'élevait à 344 541, alors qu'il était de 325 210 en 2012-2013, une diminution qui équivaut à 5.6% seulement du nombre de jours payés par le PSR. Notons au passage que le nombre de bénéficiaires inscrits est en augmentation depuis 2009, passant de 1216 unités de bénéficiaires en 2009, à 1357 en 2013, une augmentation de 12%. Ces chiffres démontrent que les pratiques d'activités de chasse, de pêche et de piégeage, ainsi que les déplacements « dans le bois » demeurent significatifs pour la population Crie. Une analyse plus détaillée permettrait de mieux saisir les changements dans les pratiques d'utilisation du territoire et des ressources.

¹¹ À titre d'exemple, pour l'année 1989-1990, 32% de la population Crie bénéficiait du Programme de sécurité du revenu. En 2012-2013, cette proportion avait chuté à 15.5% de la population (Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, Rapports annuels 1989-1990 et 2012-2013).

◆ Impacts des projets sur l'utilisation du territoire

Les projets d'Hydro-Québec ont, à travers le temps, causés des effets négatifs sur l'utilisation du territoire, notamment en raison de l'étendue des réservoirs et des effets du harnachement des rivières. Des aires de trappe, des campements, des sites valorisés (ex. site de pêche à l'esturgeon, ancien lieu de rassemblement, aires de chasse à l'oie) ont notamment été ennoyés, ce qui fut le cas assez récemment par le réservoir Eastmain-1-A et de la dérivation de la rivière Rupert, alors que des sites de pêche ont été exondés (COMEX, 2006 ; Génivar Inc., Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2009, 2010; Génivar Inc., Hydro-Québec Production. Environnement & Waska Ressources, 2012 ; Hydro-Quebec Production, 2004; COMEX, 2011; Entraco, 2011; Génivar, 2011; Roche, 2011). Par le fait même, les activités de récolte qui avaient lieu à ces endroits ont été compromises, et il y a eu perte ou fractionnement du territoire (Génivar, 2011 ; Critical Elements Corporation, 2012 ; Génivar Inc., Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2010; COMEX, 2006, Hydro-Québec Production, 2004; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006a; Entraco, 2011). De nouveaux camps ont été construits, concentrant parfois un grand nombre d'activités de récolte autour d'un même endroit, ce qui rend la protection du territoire et l'exploitation durable des ressources plus difficile (Roche, 2011 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2004).

Les activités minières ont également été à la source de perte ou de contamination de lieux d'intérêt voués à l'utilisation du territoire. De plus, des effets causés par le bruit et la poussière peuvent mener à l'abandon de certains endroits par les ressources fauniques ou par les Cris qui n'ont plus confiance en la qualité des ressources à ces endroits (Roche, 2011 ; INSPQ, 2014 ; Nemaska Lithium, 2013). L'exploration minière sur le territoire a également laissé de nombreux sites abandonnés sur le territoire. Un inventaire de ces sites a d'ailleurs été entrepris par le CRA en 2007-2008 (Dunn 2008). Les préoccupations des Cris en lien avec l'exploration minière concernent surtout le manque de communication des compagnies, les risques de contamination de l'eau et du sol, et le fait que peu de Cris sont employés par ces compagnies. Le rapport souligne cependant que les pratiques d'exploration minières semblaient s'être améliorées d'un point de vue environnemental au cours des dernières années (Dunn 2008).

La perte de lieu privilégié pour les activités traditionnelles a été un des principaux enjeux soulevé lors du projet l'Eastmain 1-A et dérivation Rupert (COMEX, 2006; Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2010 ; Hydro-Quebec Production, 2004). Selon les Cris, cette perte a envenimé des problèmes sociaux vécus dans les communautés, notamment pour ceux qui entretiennent des liens particulièrement étroits avec le territoire (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006a, b, d ; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009). De plus, la transmission du savoir traditionnel s'en trouve affectée puisque ce savoir est intrinsèquement lié au territoire auquel il s'applique. Ainsi, le mode de vie traditionnel, de façon générale, a été perturbé (Feit & Beaulieu, 2001, Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006a ; Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James. 2011).

Dans la portion sud du territoire, les activités de foresterie ont eu des effets négatifs sur le territoire pendant de nombreuses années (Lussier et Lévesque 1999). Les Cris étaient alors grandement préoccupés par les effets jugés irréversibles de ces activités sur le territoire et les ressources (espèces qui fuyaient les lieux modifiés, effets sur les cours d'eau, effets des coupes sur les arbres et des débris sur le sol, le manque de communication avec les compagnies, les compensations inévitables, etc.), qui incluaient la construction de nombreux chemins. Ces préoccupations, qui concernaient à priori le territoire, s'étendaient également à la difficulté liée à la transmission des connaissances, à la perte de culture, en particulier pour les jeunes.

La signature de la Paix des Braves (2002) a changé la donne en prévoyant l'harmonisation des pratiques des compagnies forestières avec l'utilisation du territoire des Cris et les demandes des maîtres de trappe. Cette harmonisation est basée sur une participation accrue des Cris dans la planification forestière¹². Le territoire du chapitre 3 de la Paix des Braves est le seul endroit au Québec où la mise en valeur des ressources naturelles a été adaptée à l'utilisation du territoire par les autochtones.

Cependant, les compensations qui peuvent être faites aux Cris (par exemple l'ouverture d'un chemin pour faciliter l'accès à un camp) sont gérées par les communautés et payées par le gouvernement Cri. Plusieurs programmes existent en ce sens, mais certains de leurs volets sont toujours en discussion. En outre, les Cris ne reçoivent pas de redevances, et il n'y a ni formation ni emplois garantis. Les volumes de bois garantis par le chapitre 3 de la Paix des Braves pour l'exploitation forestière par les Cris ont toutefois été respectés (Communication Conseil Cri-Québec sur la foresterie, 25 mars 2014).

Malgré la présence du régime adapté, certains effets négatifs de la foresterie demeurent, ainsi que des difficultés dans les relations entre les compagnies et les Cris (Pelletier, 2007). Les Cris rapportent que les consultations sur les aménagements forestiers arrivent trop tard dans le processus de planification, que les maîtres de trappe et leur savoir ne sont pas pleinement considérés, entre autres.

Aussi, les préoccupations quant aux effets négatifs de la foresterie demeurent, notamment leurs effets sur les habitats fauniques (caribous forestiers, lièvres et martres, par exemples), la poussière créée par le transport du bois sur les ressources fauniques et les cours d'eau, la régénération lente des arbres, etc. (Pelletier 2007, Communication Direction Générale du Nord-du-Québec, Juin 2014).

¹² Notons que les plans d'aménagement forestier soumis pour étude au CCEBJ et au Conseil Cris-Québec sur la foresterie sont exemptés du processus d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux du chapitre 22.

30	Revue de littérature	Août 2014
	616698 CCEBJ	Rapport final-00

Même si la situation de la foresterie a changé au cours de la dernière décennie, le chapitre de Feit et Beaulieu (2001) démontre que les préoccupations exprimées par des trappeurs cris de Waswanipi dans les années 1980 ne sont peut-être pas si loin des préoccupations actuelles :

« Many hunters indicated that they caught fewer moose and fewer members of some other species due to the effects of forestry. Beaver populations were reduced because of changes in the streams and water systems due to poor culvert construction, increased soil erosion and siltation, and/or from trees falling in the streams. Even when a tree border was left standing along the shore, interviewees said that strong winds would sometimes throw down trees when there was no adjacent forest cover. As a result beaver also often “moved away”. Moose and beaver were the two most abundant harvests in the Waswanipi Cree hunt (as measured by food weight produced). Hunters said that these reduced harvests caused many to experience economic hardships. Because animals were often seen to be in poor health in logging areas, health problems for hunters and their families were a repeated concern” (2001: 131).

◆ **Changements généraux dans l'utilisation du territoire / transmission des connaissances**

En plus des changements occasionnés par les projets qui ont eu lieu au cours des dix dernières années, il faut comprendre que le mode de vie traditionnel a largement été affecté par les exigences du mode de vie « moderne » et sédentaire¹³, qui amène les Cris à travailler dans les communautés ou dans les entreprises. En conséquence, les Cris ont indiqué qu'ils sont moins disponibles pour pratiquer les activités traditionnelles (Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2011 ; Peloquin, 2007).

Ces changements ont affecté les manières d'utiliser le territoire : à « temps partiel », en solo (et non en famille ou en petits groupes), pour de courtes périodes, etc. (Roche et SNC-Lavalin, 2010). De plus, les moyens de transport plus rapides permettent de poursuivre les activités traditionnelles à proximité des communautés sans pour autant s'exiler sur les territoires de chasse durant de longues périodes. La nourriture traditionnelle est toutefois moins disponible pour la consommation des cris (Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2011; INSPQ, 2014).

D'autres changements ont été apportés par l'accès accru au territoire notamment l'affluence de chasseurs allochtones (Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006 ; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009).

L'augmentation du nombre de chasseurs sportifs a créé des tensions entre autochtones et non-autochtones, en partie pour des raisons de sécurité (Scott et Webber 2001 ; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009 ; Roche et SNC-Lavalin, 2010). Par exemple, les chasseurs non-autochtones chassent trop près des camps cris et démontrent peu de respect pour les ressources qu'ils récoltent.

¹³ Aussi, le système d'éducation requiert que les familles soient dans les communautés pour que les enfants puissent fréquenter l'école.

Les chasseurs d'occasion Cris sont également plus nombreux, et l'absence de moyens de contrôle sur leurs récoltes a été identifiée comme une préoccupation des maîtres de trappe (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2008). Notons que la présence de chasseurs non-autochtone a été davantage encadrée depuis les dernières années, et que le déclin des populations de caribou migrateur a également eu comme résultat de limiter leur présence sur le territoire.

Le rôle des maîtres de trappage a changé au cours des années. Ceux qui assumaient une grande partie du leadership dans la société crie ont dû laisser une place aux dirigeants « politiques », et ainsi, leur rôle de régulateurs/conservateurs a pris une place moins prépondérante (Whiteman, 2004 ; Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006b, Bussièrès, 2005).

« In the past, you know, when the tallyman had...he had a piece of land and the tallyman had the sole responsibility. He had authority over that land. He was able to determine which people can go there and which places they can go. He can put also, you know, a limit of what game can be killed. And today, that's almost impossible because so much development has been focused on the north. You know? No matter what the tallyman tries to do, somehow nobody listen to them and they just go ahead anyway. » (Whiteman, 2004: 436).

Cependant, le respect pour les maîtres de trappe est encore palpable dans la société crie. Certains Cris ont d'ailleurs insisté sur la nécessité d'informer les maîtres de trappe pour toutes activités sur leur aire de trappage (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2008; Jacqmain, 2006). Il faut dire que l'expérience phénoménologique et l'acquisition de connaissances du territoire des maîtres de trappe changent au fil du temps, notamment avec les moyens de transports motorisés.

“Before the signing [of the JBNQA], the trappers, the hunters that harvested out there on the land, stayed out there on the land. They walked. They canoed. They did everything with their own physical bodies. And since the signing of the Agreement, there's all kinds of subsidies that came out, financial subsidies for gas and ground transportation, air transportation. And since then, a lot of the trappers and the hunters that used to go out there started, you know, be overweight. We have problems with diabetes” (Whiteman, 2004: 438).

Les changements apportés sur le territoire par les projets de développement ont compliqué voire rendu impossible la transmission du savoir traditionnel aux jeunes cris, surtout dans les cas où il y a eu perte de territoire traditionnel (INSPQ, 2004 ; Bussièrès, 2005 ; Péloquin, 2007 ; Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média. 2006; Jacqmain, 2006).

Le savoir traditionnel est effectivement spécifique à un territoire donné : quand le territoire est trop transformé ou perdu, le savoir traditionnel devient en quelques sortes, désuet (Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2011; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009; COMEX, 2006, INSPQ, 2014; Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006).

32	Revue de littérature	Août 2014
	616698	CCEBJ
		Rapport final-00

Enfin, le mode de vie sédentaire dans les communautés couplé aux moyens de transport modernes, ont affectés la santé des Cris (COMEX, 2006). Le diabète et l'obésité sont des maladies qui sont apparus au cours des dernières décennies et qui affectent une grande portion de la population crié¹⁴.

◆ **Accessibilité accrue et ouverture du territoire**

L'accès au territoire favorisé par la construction de routes est à la fois un avantage et un désavantage pour les Cris. Dans certains cas, l'accès facilité à certains lieux du territoire cri a permis d'y poursuivre les activités traditionnelles, même si les modes d'utilisation du territoire s'en trouvaient modifiés (Hydro-Québec Production, 2004 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006d; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James, Hydro-Québec Équipement, 2009 ; INSPQ, 2014). D'autres, cependant, ont vu leur terrain être coupé, ou isolé (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006a). Des camps cris situés en bordure des routes ont été victimes de vols et de vandalisme (Golder, 2010 ; Scott et Webber, 2001 ; Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006b). Du coup, le sentiment de sécurité des maîtres de trappe et de leur famille a été affecté négativement. Aussi, l'augmentation du trafic a créé plus de poussière et de bruit aux abords des routes, ayant des effets négatifs sur la distribution, la qualité et la quantité des ressources.

L'accès facilité au territoire ouvre la voie à la surexploitation des ressources, et en conséquence, il devient difficile pour les maîtres de trappe de contrôler la préservation des ressources (Golder, 2010 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James., 2006b, 2006d, 2008 ; Génivar Inc, Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009 ; Bussièrès, 2005). Tous ces éléments ont culminé en une perte de contrôle des Cris sur leur territoire et plusieurs demandent des moyens accrus de surveillance (BAPE, 2006 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James., 2006b, 2006d, 2008 ; Pelletier 2007). L'ouverture du territoire a été et demeure un enjeu important pour les Cris.

◆ **Conflits entre les utilisateurs autochtones et allochtones**

Les conflits entre utilisateurs autochtones et allochtones du territoire ne sont pas récents, mais ont été vécus au cours des dernières années dans le contexte de divers projets (Golder, 2010 ; BAPE, 2006 ; Roche et SNC-Lavalin, 2010).

En outre, les travailleurs non-Cris occupant des camps de travail ont mené des activités de récolte sur le territoire (Génivar, 2011 ; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006b, 2008; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James, Hydro-Québec Équipement, 2009). Si le plus grand nombre de chasseurs allochtones préoccupe les Cris, leurs pratiques de chasse et de pêche non conformes aux pratiques d'utilisation des ressources que préconisent les Cris sont également sinon plus préoccupantes (Bussièrès, 2005 ; Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James. 2006a).

¹⁴ Les causes sont multiples et non pas été citées en détails dans les documents consultés.

L'incompatibilité des types de chasse a également été discutée. Par exemple, la chasse au caribou migrateur pratiquée par les non-autochtones entraine en conflit avec les pratiques de conservation du caribou des Cris. Le manque de respect des chasseurs non-cris envers les maîtres de trappe a aussi été mentionné par les Cris (Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006a, b). Réitérons que ces préoccupations sont peut-être un peu moins d'actualité qu'au début des années 2000 en raison du déclin des populations de caribou migrateur et, par conséquent, de la chasse sportive de cette espèce.

3.2.5 Participation des Cris

Le désir des Cris d'être informé, consulté et de participer aux différentes étapes des projets de même qu'aux prises de décisions a été réitéré à plusieurs reprises. Les Cris veulent être impliqués en amont des ÉIES, durant les ÉIES, et après, dans les comités de suivi environnementaux.

◆ Participation des Cris dans les projets

Selon l'article 22.2.2 de la CBJNQ, les Cris doivent être assurés d'une participation plus grande que celle prévue pour le grand public lors de l'évaluation des projets de développement. Cependant, les Cris ont indiqué que ce n'est pas toujours le cas et sont préoccupés par la qualité de leur participation dans les projets. Par exemple, ils sont rarement informés du contenu des études, et surtout, ne savent pas si les préoccupations qu'ils ont exprimées face aux projets ont été incluses dans les études, en ce qui concerne, par exemple, les mesures d'atténuation (Nemaska Lithium, 2013; COFEX-S, 2011).

En outre, les Cris voudraient être consultés en amont des ÉIES et à toutes les étapes des projets, que ce soit à l'étape de conception, des études, ou du suivi (Golder 2010, Roche, 2011; COMEX, 2006; INSPQ, 2004; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006d). Certains ont également indiqué leur désir d'être consultés au sujet des méthodologies utilisées pour les études d'impact ; sur les activités prévues sur leurs aires de trappage; sur les règlements des minières concernant les pratiques de chasse et de pêche des employés; et sur les processus de planification forestière (Génivar Inc., Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2009; Roche, 2011; Jacqmain et al., 2006). Les Cris ont également indiqué que l'ensemble des communautés devrait avoir l'opportunité de s'exprimer sur les projets (Roche, 2011). Dans tous les cas, les maîtres de trappage doivent être consultés de manière particulière (Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009; Whiteman, 2004). Certains préfèrent les consultations en groupe alors que d'autres préfèrent les rencontres individuelles (Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009).

Il arrive que les Cris n'aient pas assez de temps pour prendre part aux consultations de manière adéquate, souvent en raison des échéanciers serrés des projets (Génivar Inc., Hydro-Québec Production & Société d'énergie de la Baie James, 2010). À ce titre, une certaine flexibilité dans les échéanciers pour la réalisation des projets est suggérée par les Cris (Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009).

34	Revue de littérature	Août 2014
	616698	Rapport final-00

Pour minimiser les préoccupations par rapport à un projet, la signature d'ententes « pré-développement » peut jouer un rôle important (Golder, 2010). Cependant, les Cris voudraient participer à la détermination des fonds comme mesure de compensation et à la planification de leur usage afin de s'assurer que ces fonds couvrent l'ensemble des effets négatifs générés par les projets (ex : relocalisation des camps, toilettes, etc.) (Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006).

◆ Diffusion de l'information sur les projets

Dans les processus de participation et de communication, la diffusion de l'information sur les projets a été identifiée comme une lacune qui préoccupe les Cris qui désirent s'assurer que les processus soient transparents et de bien comprendre les enjeux associés aux projets (Critical Elements Corporation, 2012; Roche et SNC-Lavalin, 2010; Nove Environnement, Hydro-Québec Équipement & Société d'énergie de la Baie James, 2006b, 2006d, 2008; Hydro-Québec Production. Environnement, Vincent Roquet & Associés, Archéotec & Carto-Média, 2006). Lorsque l'information sur les projets n'est pas claire et transparente, le sentiment d'insécurité et les doutes sur les effets négatifs potentiels des projets augmentent (Ressources Strateco, 2009; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009). Ainsi, des relations ouvertes et constantes avec les promoteurs peuvent rassurer certains Cris. Plus particulièrement, certaines informations sur les projets sont souvent manquantes (Génivar, 2011; Roche, 2011; Génivar Inc., Société d'énergie de la Baie James & Hydro-Québec Équipement, 2009) :

- Emplois disponibles et les services requis ;
- Risques d'accidents ;
- Données environnementales et impacts environnementaux prévus;
- Permis émis et décisions d'aller de l'avant ou non avec les projets.

L'information sur les projets doit être traduite, compréhensible et disponible en tout temps (Entraco, 2011). Il arrive cependant que des problèmes de communication avec les promoteurs ou avec les compagnies forestières surviennent (Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009).

◆ Programme de suivi

Les Cris désirent être impliqués dans les comités de suivi et en particulier les maîtres de trappage, notamment pour s'assurer que le savoir traditionnel est pris en considération dans les programmes de suivi environnementaux (COMEX, 2006; Roche, 2011; Roche et SNC-Lavalin, 2010; Golder, 2010). Il arrive que les mesures de suivi ou les compensations soient insuffisantes, considérant les infractions visibles sur le terrain (Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009).

3.2.6 Autres préoccupations

En plus des enjeux identifiés ci-dessus, les Cris sont préoccupés par d'autres aspects en lien avec les projets de développement sur le territoire : le contexte économique des projets, les rapports de pouvoirs inégaux entre les acteurs impliqués, et la conception durable des projets.

Revue de littérature	Août 2014	35
616698	CCEBJ	
	Rapport final-00	

◆ Contexte économique des projets

En ce qui concerne le secteur minier, les Cris sont conscients que la fluctuation des prix des métaux peut affecter les projets et cet aspect est source de préoccupation (Nemaska Lithium, 2013; Golder, 2010). Les Cris craignent également que le cycle d'expansion et de ralentissement des projets (effet *boom and bust*), mette en péril les emplois et les retombées économiques potentielles des projets (INSPQ, 2014).

◆ Rapports de pouvoir inégaux entre les différents acteurs

Les Cris associent souvent les projets de développement à une perte de contrôle sur leur territoire, qui est entre autres nourrit par les relations de pouvoir inégales entre, par exemple, les communautés locales et les compagnies minières (INSPQ, 2014; Bussièrès, 2005). Dans ce contexte, le principe de négociation « d'égal à égal » est difficilement applicable, et les Cris sont préoccupés par leur niveau d'influence sur les projets (Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009).

◆ Conception durable des projets

À la lumière de leur expérience des projets, les Cris comprennent que beaucoup d'impacts négatifs peuvent être évités lors de la conception des projets (Nemaska Lithium, 2013; Ressources Strateco, 2009; Golder, 2010). Des éléments tels la disposition des stériles, les besoins en énergie et la localisation des infrastructures peuvent être modifiés pour diminuer l'empreinte écologique des projets. Les Cris sont préoccupés par l'utilisation durable des ressources et la possibilité de réduire les impacts grâce aux innovations technologiques qui permettent d'améliorer des procédés ou des modes de gestion (Bussièrès, 2005; Roche, 2011).

La fermeture adéquate des mines et la remise en état / réutilisation des sites sont également des éléments qui préoccupent les Cris (Nemaska Lithium, 2013; Génivar, 2011; Roche, 2011; Golder, 2010)

36	Revue de littérature	Août 2014
616698	CCEBJ	Rapport final-00

4 CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION

4.1 PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Le régime de protection environnementale et sociale ainsi que les mécanismes d'évaluation environnementale jouent un rôle de premier plan dans la réduction des impacts environnementaux qu'entraînent les projets de développement. Cependant, les Cris ne cautionnent pas tous les projets, même s'ils sont assujettis à la procédure environnementale, comme en témoigne l'exemple du projet Matoush (COFEX-Sud, 2011). Dans ce cas, l'acceptabilité sociale est devenue un facteur important durant l'examen du projet. Par ailleurs, même si les études environnementales n'avaient pas été complétées pour le Complexe NBR et pour le projet Grande-Baleine, les Cris ont également refusé ces projets dont l'empreinte écologique et les effets sociaux étaient jugés trop dommageables.

Les préoccupations environnementales et sociales des Cris sont prises en considération à travers d'autres mécanismes et/ou acteurs, en dehors du régime de protection environnementale et sociale du chapitre 22. Par exemple, dans le secteur minier, les Ententes de répercussions et avantages (ERA) contiennent des clauses concernant la formation, l'emploi et les opportunités d'affaires offertes aux Cris. Ces ententes confidentielles peuvent également définir les redevances qui seront accordées aux communautés, ou prévoir des fonds ou des actions en faveur du développement des communautés¹⁵.

Dans le cas du projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert, neuf ententes¹⁶ ont été conclues en 2002 afin de répondre à certaines préoccupations des Cris. Ces ententes concernent la formation et les emplois des Cris ; l'application de mesures environnementales afin de réduire les impacts des projets pour les Cris affectés (convention Nadoshtin); la participation des Cris aux études environnementales (Convention Boumhounan); une convention sur le mercure ; des provisions sur le démantèlement des sites de travaux, etc. (Hydro-Québec 2002).

Par ailleurs, l'ARC joue également un rôle dans le déroulement de l'évaluation environnementale des projets. Par exemple, dans le cas du projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert, l'ARC a émis des commentaires sur l'ébauche préliminaire de l'étude d'impact. La SEBJ et Hydro-Québec ont lu tous les commentaires et émis une réponse justificative. Cette démarche de l'ARC auprès du promoteur n'est pas prescrite par le régime d'évaluation environnementale, mais a pu influencer l'étude (SEBJ-ARC, 2004).

Aussi, des ententes sont survenues dans la dernière décennie avec les gouvernements pour régler certaines situations dommageables, pour définir le territoire, ou pour consolider l'autonomie et le pouvoir du gouvernement Cri (Paix des Braves, 2002 ; Entente sur la région marine d'Eeyou 2011 ; Entente concernant une nouvelle relation entre le Gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istchee, 2008). Certaines de ces ententes participent directement à la protection environnementale et sociale, comme par exemple la Paix des Braves pour la foresterie, ou confèrent plus de pouvoir au gouvernement Cri pour agir sur la protection environnementale et sociale.

¹⁵ <http://www.impactandbenefit.com/>

¹⁶ Ces ententes sont résumées ici : http://www.hydroquebec.com/sebj/fr/pdf/resum_ententes.pdf

De plus, la revue de littérature a révélé que les Cris ont plusieurs solutions pour répondre à certaines de leurs préoccupations. C'est entre autres le cas pour certaines initiatives de développement économique qui pourraient être réalisées en respectant l'environnement : écotourisme, développement éolien, aires protégées, etc. Certaines initiatives sont en cours ou à l'étude comme un poste de distribution électrique à Waswanipi et des projets éoliens à Whapmagoostui et à Nemaska (*The Nation*, plusieurs articles). Des partenariats d'affaires sont également en discussion ou en cours, avec des compagnies minières comme Stornoway (Mistissini) et GoldCorp (Wemindji).

En somme, le régime de protection environnementale et sociale prévu par la CBJNQ en 1975 n'est plus le seul acteur pour assurer l'inclusion des préoccupations environnementales et sociales des Cris dans les divers projets de développement, y compris dans le processus d'évaluation environnementale. D'autres moyens sont disponibles pour répondre aux préoccupations environnementales et sociales des Cris et sont en partie mis de l'avant pas les Cris eux-mêmes.

4.2 PISTES DE RÉFLEXION RELATIVES AU CHAPITRE 22

Quelques pistes de réflexion sont offertes ci-dessous sans égard, toutefois, à la nécessité d'amender ou non la CBJNQ. Ces suggestions, qui sortent du cadre strict de la revue de littérature, sont apportées en vue de maximiser, éventuellement, l'inclusion des préoccupations environnementales et sociales des Cris dans l'application du régime de protection, sans toutefois apporter des recommandations concrètes quant aux solutions potentielles. Il appartient aux membres du CCEBJ d'approfondir ou non ces pistes de réflexion. Ces quelques suggestions sont proposées suite à une relecture attentive du chapitre 22.

1- Liens entre le régime de protection environnementale et le processus d'évaluation environnementale

À l'heure actuelle, peu d'information percole dans la sphère publique sur les activités du COMEX, du COFEX-Sud, et du COMEV. Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site internet du CCEBJ, mais ces derniers sont très succincts. Du point de vue du public, les mécanismes décisionnels sont opaques et donc il est difficile de savoir comment ces comités sont en mesure de veiller à l'intégration des préoccupations des Cris dans les ÉIES de chacun des projets. D'un autre côté, il semble que ces comités entretiennent peu ou pas de relations avec le CCEBJ, l'organisme en charge de surveiller la mise en œuvre du régime de protection environnementale et sociale, et de faire l'examen des lois, des politiques et des règlements pouvant affecter l'environnement et le milieu social. Dans ce contexte, comment s'assurer que les procédures d'évaluation environnementales tiennent compte de l'ensemble des préoccupations environnementales et sociales des Cris?

38	Revue de littérature	Août 2014
	616698	CCEBJ Rapport final-00

2- Révision de l'annexe 3 et contenu des études d'impacts

Dans son ensemble, le chapitre 22 a été rédigé d'une manière avant-gardiste et est toujours d'actualité¹⁷. L'annexe 3, qui définit le contenu d'une EIES, pourrait être mise à jour afin de refléter les améliorations méthodologiques des EIES apportées au cours des dernières années, et aussi pour inclure les préoccupations environnementales et sociales identifiées lors de la revue de littérature, tels que: la santé et sécurité, les besoins en formation et en main-d'œuvre, les opportunités d'affaires prévues pour les entreprises, les caractéristiques des ménages et de la main-d'œuvre, une analyse de la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée, un portrait de l'économie locale, les questions de genre, etc. La mise à jour pourrait également inclure, entre autres, les éléments suivants :

- Selon le chapitre 22 les Cris doivent être consultés en leur assurant « une participation plus grande que celle normalement prévue pour le grand public » (22.2.2). Or, il serait pertinent de baliser la participation des cris. L'annexe 3 pourrait donc mieux définir la démarche à suivre en termes de participation des Cris (groupes à consulter, (femmes, jeunes, aînés, maîtres de trappe, autorités locales, etc.), moment des consultations, etc.). Cela correspond d'ailleurs à la démarche déjà entamée par le CCEBJ (CCEBJ 2012).
- Le concept de suivi et de surveillance environnementale n'est pas inclus dans le chapitre 22, tout comme celui des plans de gestion environnementale et sociale¹⁸ qui permettent de mieux encadrer les mesures d'atténuation prévues ainsi que le suivi environnemental applicable. Or, les préoccupations environnementales continuent d'animer les Cris une fois les projets en opération. En outre, la création d'un comité de suivi, comme c'est le cas pour le projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert, donne la possibilité aux maîtres de trappe de demeurer informés sur le projet et de veiller à ce que les plans de suivi soient appliqués. Ce comité peut en fait être mis sur pied en amont des projets et servir de groupe de consultation privilégié pour suivre le développement du projet.

3- Participation en amont des EIES et après

Au moment de l'EIES, les projets sont souvent bien définis. Puisque les Cris doivent participer de façon plus grande, les consultations avec les acteurs clés devraient débiter en amont de l'EIES pour inclure des préoccupations environnementales et sociales des Cris à même la conception des projets (étude de cadrage, étude de préféabilité, etc.). Il s'agit là d'une préoccupation des Cris. Aussi, les Cris ont clairement indiqué qu'ils veulent être impliqués à toutes les étapes des projets, non seulement en amont et au moment des EIES, mais également après les projets, à travers les comités de suivi. À ce titre, le chapitre 22 qui garantit une participation plus grande aux Cris qu'au public en général, pourrait baliser la participation des Cris avant, pendant et après les EIES. Des travaux ont déjà été entamés par le CCEBJ en ce sens (CCEBJ 2012).

¹⁷ Cependant, toute la partie concernant l'entrée en vigueur du régime de protection environnemental et social à partir de la signature de la CBJNQ n'est plus requise (articles 22.7.6, 22.7.7, 22.7.8, 22.7.9).

¹⁸ Ceci correspond à la Recommandation 3 du rapport « Recommandations concernant le processus d'évaluation et d'examen des terres de catégories I », rédigé en 2006 et disponible sur le site internet du CCEBJ.

Revue de littérature	Août 2014
616698	Rapport final-00

Si le régime de protection ainsi que la procédure d'évaluation environnementale doivent s'assurer de répondre aux préoccupations environnementales et sociales des Cris, il faut en premier lieu que les comités qui en sont responsables soient mis au courant de ces préoccupations. Cependant, le chapitre 22 n'émet aucune prescription en ce sens, et la revue de littérature – tant les ouvrages sélectionnées que les autres références consultés – n'ont indiqué comment les différents comités s'informent auprès des acteurs locaux pour connaître les différentes préoccupations en amont des ÉIES. Une exception, cependant, sont les consultations réalisées par le COMEX et le COFEX qui permettent d'identifier des préoccupations environnementales et sociales relatives à des projets spécifiques (COMEX-COFEX 2010; COMEX 2013). Cependant, ces consultations ont lieu durant ou après que les EIS aient été complétées. Or, il y aurait lieu de voir comment certains acteurs pourraient jouer un rôle de liaison plus « permanent » entre les comités et les communautés pour permettre d'inclure des préoccupations environnementales et sociales en amont des processus de projets. Cela a d'ailleurs déjà été soulevé dans les travaux du CCEBJ sur la participation publique (CCEBJ 2012).

4- Directives sectorielles

Toujours dans l'optique de mieux inclure les préoccupations des cris dans le processus d'évaluation environnementale, il y a peut-être lieu de cibler les directives émises par le COMEV qui encadrent les études d'impacts. Des directives sectorielles pourraient être rédigées et rendus publiques, de manière à donner une idée du contenu attendu des études d'impacts en territoire Cri, tout comme le fait déjà le MDDELCC, en réponse à des préoccupations environnementales et sociales émises dans le contexte spécifique des projets (miniers, hydroélectriques, etc.). Ensuite, ces directives pourraient être adaptées au contexte de chacun des projets, et ainsi tenir compte des préoccupations environnementales et sociales des Cris. À l'instar du processus de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, une consultation publique dans les communautés sur la directive pourrait obligatoirement avoir lieu afin de s'assurer de bien cerner les enjeux potentiels liés à chacun des projets.

4.3 AUTRES PISTES DE RÉFLEXION

Il est pour le moment difficile pour les Cris d'avoir une vue d'ensemble des projets en cours ou à venir sur le territoire. En 2010, le CCEBJ avait proposé la réalisation d'une étude environnementale stratégique du Plan Nord – secteur des transports¹⁹ qui aurait permis d'obtenir cette vue d'ensemble. Cette idée n'avait pas été retenue par le Gouvernement québécois, qui avait préféré mettre en place des tables sectorielles pour favoriser les échanges ainsi que l'adhésion sociale au Plan Nord. Toutefois, les gouvernements québécois, cri ou canadien n'ont pas, pour le moment, d'autres outils permettant de bien comprendre les effets cumulatifs des projets sur le territoire ou de baliser le développement. Or, les mécanismes établis du régime de protection environnemental n'offre aucun contrôle sur le nombre de projets ni sur les effets cumulatifs puisque la procédure environnementale se penche sur un projet à la fois. De plus, le territoire de la Baie James ne possède pas un plan d'affectation du territoire, comme c'est le cas au Nunavik. Or, les préoccupations environnementales et sociales recensées, notamment celles concernant les effets des projets sur le mode de vie des Cris et l'utilisation du territoire, démontrent que les Cris sont confrontés aux effets cumulatifs des différents projets.

¹⁹ http://www.ccebj-jbase.ca/francais/publications/documents/AVISduCCEBJEES-PlanNord_000.pdf

40	Revue de littérature	Août 2014
	616698 CCEBJ	Rapport final-00

Dans le contexte de la première version du Plan Nord mis de l'avant par le gouvernement Charest en 2009, il y avait eu des discussions pour mettre à l'abri du développement industriel 50% du territoire du Plan nord, qui inclut le territoire de la Baie James²⁰. Or, les questions relatives à la localisation des lieux consacrés à la protection n'ont pas encore été définies.

À plusieurs endroits au Québec, comme par exemple en Abitibi-Témiscamingue²¹, les plans d'affectation du territoire incluent les aires protégées, ce qui permet de concentrer le développement industriel à des endroits réservés à cet effet, et, en bout de ligne, de concentrer les impacts environnementaux.

Pour faire les liens entre les effets cumulatifs des projets et le rôle du CCEBJ en tant que surveillant du régime de protection environnementale et sociale, la création d'un site internet d'information sur les projets en cours, à l'étude ou réalisés permettrait à la population d'avoir une vision plus large et mieux documentée du développement sur son territoire. Le site pourrait contenir un petit registre des projets et, le cas échéant, faire le lien vers le registre de l'ACEE qui est très complet. Ce site permettrait au CCEBJ de collecter systématiquement certaines informations nécessaires pour remplir son rôle.

Cette recommandation a été émise par le CCEBJ lors de son analyse du processus de participation publique sur le territoire de la Baie James (CCEBJ 2012).

Enfin, la question de l'acceptabilité sociale, qui est maintenant incluse dans les directives de MDDELCC²² est devenue un enjeu majeur pour la réalisation des projets à la Baie James comme ailleurs, comme l'a démontré l'exemple du projet Matoush. L'acceptabilité sociale est composée d'un mélange de l'ensemble des préoccupations environnementales et sociales des Cris entre lesquelles un équilibre se redéfinit par rapport à chacun des projets. Étant donné que l'acceptabilité sociale est maintenant un facteur clé à prendre en compte durant le processus d'évaluation environnementale, il serait peut-être pertinent de mieux définir ce concept : qu'est-ce qu'un projet socialement acceptable pour les Cris ?

²⁰ <http://www.ccebj-jbace.ca/francais/publications/documents/CCEBJ-Recommandationsconcernantle50pcentduPlanNord.pdf>

²¹ https://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/cartes_abitibi-temiscamingue/abitibi-temiscamingue-patp.pdf

²² <http://www.mddep.gouv.qc.ca/evaluations/documents/Mines.pdf>

5 BIBLIOGRAPHIE

5.1 OUVRAGES SÉLECTIONNÉS

- Archéotec; Hydro-Québec Production. 2004. Environnement. Follow-up Assessment of the Human Impacts of the La Grande Complex - Eastern Sector. Community Report. Whapmagoostui Land use. Final report.
- BAPE, 2006. Project to Create the Albanel-Témiscamie-Otis National Park. Public Hearing Report. Report 224.
- Bussièrès, Véronique. 2005. Towards a Culturally-Appropriate Locally-Managed Protected Area for the James Bay Cree Community of Wemindji, Northern Québec. Master Thesis. Department of Geography, Planning and Environment, Concordia University, Montreal.
- COFEX et COMEX, 2010. Projet Uranifère Matoush, séances d'information tenue à Chibougameau (Québec) le 26 mai 2010.
- COFEX-Sud. 2011. Rapport de recommandations. Projet d'exploration uranifère Matoush-Québec.
- COMEX. 2013. Rapport sur les consultations publiques tenues en novembre 2012 à la suite de la réalisation des centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et de la dérivation Rupert par Hydro-Québec. Québec, 252 pages.
- COMEX. 2006. Rapport du comité provincial d'examen à l'administrateur du chapitre 22 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois – Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert.
- Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009. Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec. Bilan de la mise en œuvre des dispositions portant sur la foresterie 2002-2008.
- Cree Trappers Association, Cree Regional Authority, James Bay Advisory Committee on the Environment, 2011. Climate Change in Eeyou Istchee: Identification of Impacts and Adaptation Measures for the Cree Hunters, Trappers and Communities.
- Critical Elements Corporation. 2012. Le projet minier Rose –Tantale et lithium – Description de projet.
- Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010. Environmental and Socioeconomic Impact Study. Albanel-Témiscamie-Otish National Park project. Presented to COMEX.
- Dunn. 2008. Identification of abandoned mining exploration sites and camps on Cree trapelines. Report presented to the Cree Mineral Exploration Board and the Cree Regional Development Fund. 54 pages.
- Entraco. 2011. Projet minier BlackRock - Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social.
- Ettenger, Kreg. T., 2002a. Cree Use, Management & Occupancy of the Offshore Region in the Eastern James Bay & Southeastern Hudson Bay. Community Report for Wemindji.
- Ettenger, Kreg. T., 2002b. Cree Use, Management & Occupancy of the Offshore Region in the Eastern James Bay & Southeastern Hudson Bay. Community Report for Waskaganish.
- Ettenger, Kreg. T., 2002c. Cree Use, Management & Occupancy of the Offshore Region in the Eastern James Bay & Southeastern Hudson Bay. Community Report for Chisasibi.

Revue de littérature	Août 2014	43
616698	CCEBJ	
Rapport final-00		

- Feit, H.A. and R. Beaulieu. 2001. *Voices from a disappearing forest: Government, corporate, and Cree participatory Forestry Management Practices*. In Scott, C. et al. *Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec and Labrador*. UBC Press, Vancouver. Pp. 119-148.
- Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris en 2007.
- Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Bilan de l'utilisation du territoire par les cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2002 à 2007.
- Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris 2008-2009.
- Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Bilan des enquêtes de perception de 2005, 2008 et 2010.
- Génivar. 2011. *Projet d'exploitation de minerai d'or du site minier Bachelor - Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social*.
- Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris 2010-2011. Montréal : Hydro-Québec, 2012-10.
- Golder. 2010. *Étude d'impacts environnementaux et sociaux, Projet Éléonore. Développement et exploitation d'un gisement aurifère*.
- Grand Council of the Crees Eeyou Istchee, 2001a. *Hunting, Fishing and Trapping by the Chisasibi Crees: changes and impacts, (Trapline M1 Johnny Rabbitskin) Chapter 5*.
- Grand Council of the Crees Eeyou Istchee, 2001b. *Hunting, Fishing and Trapping by the Chisasibi Crees: changes and impacts, (Trapline CH24, William Bearskin) Chapter 5*.
- Hydro-Quebec Production. 2004. *Centrale de l'Eastmain 1-A et dérivation Rupert. Étude d'impact sur l'environnement*.
- Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006. *Environmental Follow-up Assessment of the La Grande Hydroelectric Complex. Human Impacts Generated in the Eastern Sector. Main Report. Second Ed.*
- INSQP, 2014. *Développement d'un modèle d'approche multidisciplinaire visant l'amélioration de la prise en compte de la santé et des changements climatiques dans la procédure d'évaluation environnemental du milieu nordique. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie*.
- Jacqmain, H. et al. 2006. *Valoriser les savoirs des Cris de Waswanipi sur l'original pour améliorer l'aménagement forestier de leurs territoires de chasse. Recherches amérindiennes au Québec, Vol XXXVI, nos 2-3*.
- Jacqmain, H. et al. 2008. *Moose Habitat relationships: integrating local Cree native knowledge and scientific findings in Northern Québec. Canadian Journal of Forest Resources 38: 3120-3132*.
- Lussier, C. et C. Lévesque. 1999. *Waswanipi Cree Model Forest – Needs and expectations assessment among community and other partners. INRS-Culture et Société. 91 pages*.
- Nemaska Lithium. 2013. *Projet Whabouchi - Résumé de l'étude des impacts sur l'environnement et le milieu social*.

44	Revue de littérature		Août 2014
	616698	CCEBJ	Rapport final-00

- Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2004. Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert. Utilisation du territoire par les Cris. Activités de chasse, de pêche et de trappage.
- Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2002 à 2004.
- Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2004 à 2006.
- Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006c. Étude de suivi des retombées économiques de 2002 à 2005.
- Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. 2007. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2004 à 2006. Rapport de terrain.
- Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2006 et 2007.
- Pelletier, M., 2007. Waswanipi Cree Model Forest. Ndoho Istchee : an innovative approach to aboriginal participation in forest management planning. 78 pages.
- Peloquin, C. 2007. Variability, change and continuity in social-ecological systems: insights from James Bay Cree cultural ecology. Master Thesis. University of Manitoba, Winnipeg.
- Peloquin, C., et F. Berkes. Local Knowledge and Changing Subsistence Strategies in James Bay. Canada. Human Ecology; Contemporary Research and Practice. DOI 10.1007/978-1-4419-5701-6 Springer Science+Business Media, LLC 2010. pp. 281-296
- Ressources Strateco. 2009. Etude d'impact sur l'environnement. Programme d'exploration souterraine, Propriété Matoush
- Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010. Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social du prolongement de la route 167 Nord vers les Monts Otish.
- Roche. 2011. Projet dimantifere Renard - Étude d'impact environnemental et social.
- Sayles, J.S. and M. Mulrennan. 2010. Securing a Future: Cree Hunter's Resistance and Flexibility to Environmental Changes, Wemindji, James Bay. Ecology and Society 15(4): 22.
- Scott, C. and J. Webber. 2001. Conflicts between Cree hunting and sport hunting: Co-management decision making at James Bay. In Scott, C. et al. Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec and Labrador. UBC Press, Vancouver. Pp. 149-174.
- Société d'énergie de la Baie James. 2012. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Bilan des mesures d'atténuation et de mise en valeur. Volumes 1 à 6.
- Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2009. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Enquête longitudinale auprès des travailleurs cris 2008. Rapport final. Montréal (Qc) : Hydro-Québec, 2009-08. 71 p. [diapositives].
- Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2010. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Enquête générale auprès des travailleurs cris 2009. Montréal (Qc) [diapositives].

- Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2010. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'intégration des travailleurs cris 2009. Montréal (Qc).
- Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011. Centrales de l'Eastmain-1-A, de la Sarcelle et dérivation Rupert. Enquête générale auprès des travailleurs cris 2010. Montréal (Qc) [diapositives].
- Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Enquête longitudinale auprès des travailleurs cris 2010 = Eastmain-1-A and Sarcelle Powerhouses and Rupert Diversion : Longitudinal Survey of Cree Worker - 2010. Montréal (Qc) [diapositives].
- Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement. 2012. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'intégration des travailleurs cris 2007-2010.
- Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement. Centrales de l'Eastmain-1-A, de la Sarcelle et dérivation Rupert. Enquête auprès des travailleurs cris 2013. Version finale. Montréal.
- Whiteman, G. 2004. The impact of economic development in James Bay, Canada. The Cree tallymen speak out. Organization and Environment, Vol 17, No.4. December 2004, pp. 425-448.

5.2 OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- AECOM. 2013. Environmental Effects of the Dyke Failure on Fish Communities and their habitats at Opémiska Mine. Volume 1 : Report. 89 pages.
- Beauchemin, G. 1992. L'univers méconnu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. FORCES, numéro 97.
- Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, 2006. Recommandations concernant le processus d'évaluation et d'examen en terres de catégorie 1.
- Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, 2008. Révision des annexes 1 et 2 du régime de protection de l'environnement et du milieu social : le listes des projets assujettis ou exemptés du processus d'évaluation et d'examen.
- Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, 2010. Vers une évaluation stratégique du Plan nord, secteur des transports. Avis du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) aux gouvernements.
- Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, 2011. Mémoire du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) : Recommandations concernant la mise en œuvre des engagements du gouvernement du Québec visant à consacrer 50% de la superficie du territoire du Plan nord à la protection de l'environnement et à divers types de développement non industriel.
- Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, 2012. Démarches et recommandations préliminaires concernant le processus de participation publique sur le territoire de la Baie James. Rapport d'étape.
- Convention de la Baie-James et du Nord Québécois, 1975.
- Duhaime, G. et J. Grenier, 2012. Coût de la vie dans la région de Schefferville. Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, Université Laval, Québec.

46	Revue de littérature		Août 2014
	616698	CCEBJ	Rapport final-00

- Entente concernant une nouvelle relation (Paix des Braves). 2002. Chapitre 3 – Foresterie.
- Hydro-Québec. 2002. Ententes entre Hydro-Québec, la Société d'énergie de la Baie James et les Cris du Québec. Résumés.
- MDDEFP, Direction générale de l'évaluation environnementale. 2014. Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement d'un projet minier.
- Nasr, W, and C. Scott, 2010. *The Politics of Indigenous Knowledge in Environmental Assessment: James Bay Cree and Hydroelectric Projects*. In Rethmann, P. et al. Cultural Autonomy: Frictions and Connections. UBC Press.
- Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, 1989-1990. Rapport annuel.
- Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, 2012-2013. Rapport annuel.
- Rudolph, T.D., P. Drapeau, M.-H. St-Laurent et L. Imbeau. 2012. Situation du caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou*) sur le territoire de la Baie James dans la région Nord-du-Québec. Rapport scientifique présenté au Ministère des ressources naturelles et de la faune et au Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee). Montréal, Québec. 77 pages.
- Société d'énergie de la Baie James et Administration régionale crie. Correspondance datée de novembre 2004 au sujet des commentaires de l'ARC sur l'ébauche de l'étude d'impact du projet Eastmain 1-A et dérivation Rupert.
- Société d'énergie de la BaieJames. 1987. Le défi environnement au complexe hydroélectrique de La Grande Rivière.
- The Nation. 27 février 2009. Winds of change. Available at : <http://www.nationnews.ca/winds-of-change/> Consulted: March 15th 2014
- The Nation. 11 mars 2011. Golden opportunity: The Crees and Goldcorp enter into an agreement for mining development. Available at : <http://www.nationnews.ca/pdf/Nation-18-09.pdf> Consulted: March 15th 2014.
- The Nation. 17 mai 2013. Wind power plant study blows into Whamagoostui. Available at : <http://www.nationnews.ca/wind-power-plant-study-blows-into-whamagoostui/>. Consulted: March 15th 2014.
- The Nation. 6 janvier 2014. Waswanipi to manage construction of local hydrosbustation. Available at : <http://www.nationnews.ca/waswanipi-to-manage-construction-of-local-hydro-sbustation/>. Consulted: March 15th 2014.
- The Nation. 6 janvier 2014. Stornoway discusses Cree partnership, Renard Project. Available at : <http://www.nationnews.ca/stornoway-discusses-cree-partnership-renard-project/> Consulted: March 15th 2014.

5.3 SITES INTERNET CONSULTÉS

Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) (Canada) : <http://www.acee-ceaa.gc.ca/>

Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James : <http://www.ccebj-jbace.ca/>

Commission scolaire crie : <http://www.cscree.qc.ca/>

Revue de littérature		Août 2014	47
616698	CCEBJ	Rapport final-00	

Conseil Cri de la santé et des services sociaux : <http://creehealth.org/fr>

Conseil Cri-Québec sur la foresterie : <http://www.ccqf-cqfb.ca/>

Le Grand conseil des Cris et l'Administration régionale crie : <http://www.gcc.ca/>

Grand conseil des Cris, Magazine Eeyou Eenu: <http://www.gcc.ca/gcc/eeyoueenou/eeyouindex.php>

Hydlo and Friends : <http://www.hydroquebec.com/hydloandfriends/>
Impact and Benefit Agreement Reseach Network: <http://www.impactandbenefit.com/>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) (Québec) : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/evaluations/mil-nordique/index.htm>

Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue : <http://www.creenation-at.com/fr-ca/>

The Nation magazine, various articles: <http://www.nationnews.ca/>

Wemindji Protected Areas Partnership: <http://wemindjiprotectedareapartnership.weebly.com/>

48	Revue de littérature	Août 2014
616698	CCEBJ	Rapport final-00

ANNEXE A

Tableau synthèse : Préoccupations environnementales et sociales des Cris

Tableau 1. Préoccupations environnementales

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> Protection de l'environnement et du territoire (thèmes généraux) 	<ul style="list-style-type: none"> Santé de l'environnement - risque de contamination de l'air, des sols, de l'eau ; altération de l'environnement, qualité et sécurité de l'approvisionnement de l'eau potable, exposition au mercure 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Critical Elements Corporation. 2012 Ressources Strateco. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés crie d'Eastmain et de Nemaska Communauté crie de Mistissini
	<ul style="list-style-type: none"> Inquiétudes face aux pratiques environnementales de la mine 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSBJ Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts négatifs sur l'environnement de par les résidus laissés partout sur le territoire par les projets miniers 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil de la nation Crie de Mistissini
	<ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau devenus parsemés de débris suite au projet des centrales Eastmain-1-A et de la Sarcelle et de la dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> Protection de l'eau, du territoire, des ressources fauniques et floristiques, des rivières et du mode de vie des gens 		<ul style="list-style-type: none"> Bussières, Véronique. 2005 Comex, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji Communauté de Waskaganish
	<ul style="list-style-type: none"> Destruction du territoire et des ressources naturelles 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des huiles usées 		<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Les dommages causés à l'environnement sont irréversibles 	<ul style="list-style-type: none"> Waswanipi 	<ul style="list-style-type: none"> Feit et Beaulieu 2001 	
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur l'intégrité des écosystèmes 		<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence dans la planification et l'administration du parc national avec les principes du développement durable et avec les objectifs de la Nation (développement socioéconomique de la communauté, accès aux ressources du territoire, liberté de pratiquer les droits ancestraux) 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasme-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> BAPE, 2006. 	
<ul style="list-style-type: none"> Effets cumulatifs 	<ul style="list-style-type: none"> Crainte de voir d'autres projets hydroélectriques réalisés sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	
	<ul style="list-style-type: none"> Effets cumulatifs à la suite des projets de développement sur le territoire de la Baie-James Conséquences environnementales et sociales du complexe La Grande et des autres projets Impacts cumulatifs du développement hydroélectrique conjugué aux projets miniers et forestiers dans la région Nord-du-Québec sur la santé physique, mentale et spirituelle des Cris Impacts cumulatifs du mercure dans la chair des poissons Conséquences sur la zostère et le milieu marin des baie James et d'Hudson et les effets sur la disponibilité de la nourriture traditionnelle des Cris Crainte d'un accroissement des problèmes actuellement vécus, après la réalisation du projet à l'étude et d'autres projets à venir 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts cumulatifs des projets en cours ou annoncés; avenir du territoire Équilibre entre le développement économique de la communauté et le respect de l'intégrité du territoire 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Inquiétude des impacts cumulatifs de l'exploitation minière sur les activités de chasse 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11
	<ul style="list-style-type: none"> Effets cumulatifs de l'accroissement de la circulation routière Effets cumulatifs sur les niveaux de mercure. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC22, VC28 et VC29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés crie
	<ul style="list-style-type: none"> Glace plus mince sur les plans d'eau, moins de neige, temps imprévisible, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Secteur de Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Péloquin. 2007 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
• Effets des changements climatiques	• Accroissement des niveaux d'eau, augmentation de la température des eaux	• Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert	• COMEX, 2006	• Communauté de Nemaska
	• Impacts des changements climatiques sur la vie économique et sociale de la région, sur la santé humaine		• INSQP, 2014 (recueil d'annexes)	
	• Insuffisance de sources d'information sur les CC : recherche et dispositifs de surveillance dans la région ou disponibilité et diffusion de données recueillies par certains intervenants sur le terrain		• INSQP, 2014 (recueil d'annexes)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs changements météo : observés par les Cris : changement dans les vents dominants ; difficultés de prédire la météo ; gel tardif, dégel hâtif ; changements dans le cycle du gel et de dégel ; changement dans les précipitations pluvieuses ; • Changements dans les conditions de glace sur la baie et sur les lacs et les rivières : glace mince, moins de glace noire, saison hivernale plus courte • Changement dans la qualité et la quantité de neige ; • Arrivée de nouvelles espèces au nord (ex : coyotes, cougar, pélican, cerf, orignal à Whapmagoostui, etc.) • Changements dans le comportement des animaux (plus d'ours polaires dans la baie) • Changements dans la flore disponible (moins de baies, plus d'arbres à Whapmagoostui, présence d'érables à Mistissini). • Changements rends les déplacements sur le territoire plus dangereux, et fait que les Cris doivent s'alimenter moins à même les ressources disponibles sur le territoire (insécurité alimentaire) • Augmentation des coûts liés à l'utilisation du territoire (ex : déplacements en avion moins risqué qu'en motoneige) • Difficultés d'accès au territoire crée des problèmes sociaux dans les communautés ; • Diminution d'aliments traditionnels - cause des problèmes de santé • Abondance de la pluie cause des problèmes au niveau des infrastructures communautaires, comme des refoulements d'égouts. 	• Waskaganish, Whapmagoostui, Mistissini	• CTA <i>et al</i> 2011.	• Trappeurs Cris.
<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétudes sur les changements climatiques • Changement de température au cours des dernières décennies : l'hiver n'est pas aussi froid- la glace n'est pas aussi épaisse, le gel se fait plus lentement et le dégel plus rapidement. 	• Wemindji	• Péloquin et Berkes, 2010	• Chasseurs Cris de Wemindji	
• Protection de la qualité de l'air	• Protection de la qualité de l'air	• Propriété Matoush	• Ressources Strateco, 2009	• Communauté crie de Mistissini
	• Émission de poussières	• Terrain de trappage M11	• Roche, 2011	• Intervenants socio-économiques
• Protection de la qualité de l'eau	• Craintes concernant la contamination des plans d'eau par le ruissellement, par la migration de boue et des eaux de surfaces contaminées, par la diffusion de la poussière produite par les activités du projet minier et mesures à adopter afin d'éviter la contamination	• Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21	• Nemaska Lithium. 2013 • Ressources Strateco, 2009. • COFEX-S, 2011 • COFEX et COMEX, 2010	• Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
		• Propriété Matoush	• Ressources Strateco, 2009.	• Communauté crie de Mistissini
	• Forage dans des lacs : inquiet que l'eau sera contaminée par le forage et que les trous seront laissés ouverts au fond des lacs – contamination à l'uranium	• Propriété Matoush	• Ressources Strateco, 2009.	• Claude Coonishish
	• Contamination des sources d'eau par le Camp Matoush – crainte que cela mène à des poissons malades, des mammifères malades et enfin à des humains malades	Propriété Matoush	• Ressources Strateco, 2009.	• Communauté crie
	• Qualité et quantité de l'eau		• INSQP, 2014	• Communauté crie de Mistissini

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
○ Dérivation/ harnachement ou blocage de rivières, ruisseaux ; changements dans débits d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Protection des sources d'eau Importance de recycler l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock – lot de piégeage O/M-57 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Maître de trappe
	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupation : qualité de l'eau (notamment des rivières Rupert et Némiscau) – dégradation des sources d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage N23, N24, N24A, N25, R16, R17, R18, R19, R20, R21, R24 Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production, 2004 Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries de Mistissini, Nemaska, Waskaganish
		<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage, N24, R20, R21, R12 R13, M25, M26 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres de trappe
	<ul style="list-style-type: none"> Impact de la réduction du débit sur la qualité de l'eau de la Rupert Contamination des biefs par la présence d'eau sulfureuse à l'entrée du tunnel 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production, 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Révérence Rupert Eastmain Ressources
	<ul style="list-style-type: none"> Eau devenue impropre à la consommation 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> Contamination des cours d'eau / impact sur la qualité de l'eau Acidification de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11 Intervenants socio-économiques
		<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Péloquin et Berkes, 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Chasseurs Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur la consommation d'eau, les poissons, les activités de loisirs, risque de déversements 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Nemaska, Wemindji, Waskaganish Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur la qualité de l'eau associés à la présence de composés chimiques et de contaminants potentiellement rejetés dans le réservoir Opinaca et en aval. Clarté de l'eau (turbidité, matières en suspension) Conséquence d'un bris de digue 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC22, VC28 et VC29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder, 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Accès à l'eau 		<ul style="list-style-type: none"> INSQP, 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Mistissini
	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation de la qualité de l'eau : Nombre d'années nécessaires aux eaux du lac Lagopède pour revenir à son état naturel Panache d'eaux usées dans le lac 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Traitement des eaux contaminées, gestion des boues des bassins de traitement des eaux, prévisions saisonnières de rejet dans le lac récepteur (possibilité de choc printanier lors de la fonte des glaces, considérations météorologiques, etc.) et surveillance de l'effluent 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M02, M04, M05, M06 	<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Modification du débit des cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Changements dans l'exploitation des rivières sur le territoire 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011. 	
<ul style="list-style-type: none"> Variation des niveaux d'eau (ex. lac Bienville) Nouvelles conditions de glace au niveau des lacs et cours d'eau affectant potentiellement la vie aquatique et les mouvements fauniques à la surface, la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage GW15, GW16 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Isaiah Kawapit, Andrew Kawapit 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
○ Conditions de navigation	<ul style="list-style-type: none"> • Changements au niveau de la rivière La Grande (ex. au niveau de la navigation, berges plus exposées (érosion), lit de la rivière différent, sections asséchées, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage CH35 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des rivières 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Éléonore 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2011 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Désir de préserver l'intégrité du Lac Mistissini 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des plans et cours d'eau à proximité de la rivière Rupert (lac Champion et ses affluents, lac et rivière Nemiscau) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Nemaska 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conséquences de l'augmentation des débits sur les déplacements dans la portion aval de la rivière La Grande 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production, 2004 	<ul style="list-style-type: none"> • Chisasibi 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Impact de l'exondation des berges • Impact de la réduction du débit sur les zones à risque pour les glissements de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production, 2004 	<ul style="list-style-type: none"> • FaunENord, Révérence Rupert 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications / détérioration des conditions de navigation : débit plus élevée, variation du niveau des eaux, présence d'obstacles, émergence de hauts-fonds, embouchures des rivières à débit réduit 		<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage N23, N24, N24A, N25, R16, R17, R18, R19, R20, R21 	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production, 2004 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage VC37 	<ul style="list-style-type: none"> • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James, 2006b • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James, 2006d 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire
			<ul style="list-style-type: none"> • Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage RE1, VC37, M14A 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtres trappage RE1, VC37, M14A
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage M33, R17, R18, N24A, R5 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtres de trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Impact des niveaux d'eau entourant l'île Charlton sur la sécurité lors de la navigation 	<ul style="list-style-type: none"> • Waskaganish 	<ul style="list-style-type: none"> • Ettenger, Kreg. T., 2002b 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître trappage Anderson Jolly et son fils Norman 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Impact de la réduction de débit sur la navigabilité de la Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> • Révérence Rupert, Expéditions Rupert, Club de kayak Tektonik, Ayakayak Aventures, Municipalité de la Baie-James, Association touristique régionale de la Baie-James 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de navigation - Difficulté de navigation sur les réservoirs (vagues, obstacles immergés, etc.) 		<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de Wemindji, Waskaganish, Chisasibi
				<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b. 	
				<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Érosion des rives et glissement de terrain (La Grande Rivière) 		<ul style="list-style-type: none"> • Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Comex, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Chisasibi
<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 				<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de transports sur le réservoir et la rivière Eastmain (navigation, traversée en motoneige) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M18, M14A 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Crainte de ne plus avoir accès à la rive nord de la rivière Eastmain à cause des changements dans les conditions de glace 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Modification des conditions de glace 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage RE1, VC37, M14A, M18 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage M18 et M14A, VC37, RE1
	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupations quant à la sécurité des déplacements à motoneige ou en bateau dans le secteur à débit augmenté suite à la mise en service des centrales. 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	
<ul style="list-style-type: none"> Protection de la flore et de la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'espèces locales ou régionales lors de la végétalisation des sites perturbés pour éviter les espèces invasives 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco, 2009 Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Mistissini Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur accès à la forêt, favorisant la coupe et potentiellement une surexploitation des essences forestières 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium), 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupation : difficultés à en arriver à une cogestion des ressources forestières 	<ul style="list-style-type: none"> Waswanipi 	<ul style="list-style-type: none"> Feit et Beaulieu, 2001 	
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de documentation sur les impacts de la foresterie sur l'habitat de l'orignal en territoire nordique 		<ul style="list-style-type: none"> Jacqmain, H. <i>et al.</i> 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Cris
<ul style="list-style-type: none"> Protection de la faune 	<ul style="list-style-type: none"> Effets négatifs des activités minières sur la faune et leurs habitats 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009 Roche, 2011 Genivar 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques Communauté de Waswanipi (utilisateurs du territoire)
		<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur les ressources fauniques et les habitats utilisés pour les activités traditionnelles (habitats du poisson, caribou et orignal, oiseaux aquatiques et oies) et conflits potentiels avec d'autres utilisateurs du territoire. Perturbation de la faune par la circulation routière Impact sur les sources de nourriture (orignal, poisson, oie) 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 Projet Éléonore 	<ul style="list-style-type: none"> Golder, 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Inquiétude - stabilité à long terme des populations fauniques 		<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Inquiétude – disparition possible d'espèces animales (ex. esturgeon jaune) 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
○ Protection de l'orignal	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur la faune : diminution des animaux (oies, castors), changement de couloirs de migrations des oies, impact sur la chasse, déplacement des populations, déboisement, réduction des habitats naturels Crainte que les spécimens deviennent non comestibles Inquiétudes concernant les niveaux garantis de récolte prévus à la CBJNQ 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Waskaganish, Chisasibi 	
	<ul style="list-style-type: none"> Comportement différent des animaux dû aux activités d'exploitation forestière, l'affluence des étrangers, le bruit. Changement de goût des animaux Changement d'habitat des animaux à fourrure suite à la diminution des niveaux d'eau occasionnant ainsi un déplacement des trappeurs 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006d 	<ul style="list-style-type: none"> Famille Kawapit 	
	<ul style="list-style-type: none"> Pression indue sur les ressources durant la chasse automnale des chasseurs cris (travailleurs ou pas) au caribou et à l'orignal. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> Survie des animaux et l'étape de la mise en eau (castors, ours) 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Mistissini et Nemaska 	
	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupation concernant l'abondance des ressources fauniques (poissons, animaux à fourrure, oies) dans la Rupert à débit réduit 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Nemaska et Waskaganish 	
	<ul style="list-style-type: none"> Effets du marnage sur les habitats riverains des petits gibiers (castors, loutres, rats musqués) Conséquences du remplissage du réservoir sur les ressources fauniques telles que les ours, castors, porcs-épics 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage RE1, VC37, R19, M14A, M18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> Modification du comportement des animaux, notamment leur déplacement, en raison des perturbations (bruit, vibrations, pollution lumineuse) générées par les activités de la mine, affectant ainsi les activités de chasse et de piégeage des utilisateurs du territoire, qui devraient alors être déplacées. 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion) 	
				<ul style="list-style-type: none"> Genivar 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (utilisateurs du territoire)
		<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation de la faune : Retour possible de la faune sauvage sur le site de confinement de la kimberlite traitée 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
		<ul style="list-style-type: none"> Déclin important de la présence d'orignal 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11
		<ul style="list-style-type: none"> Déplacement des orignaux à cause des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
		<ul style="list-style-type: none"> Présence d'habitats d'orignaux à proximité du site minier 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock – lot de piégeage O/M-57 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Maître trappage
		<ul style="list-style-type: none"> Impacts des coupes à blanc (habitats d'hiver, aires d'alimentation estivales, sites de mise bas, habitats permanent) sur l'orignal Impacts de la coupe forestière sur l'orignal : Perte de sites d'alimentation et de secteurs offrant du couvert de protection, isolement de secteurs, bruit, empiétement du territoire par la machinerie, diminution de nourriture Nombreux déplacements occasionnés par la coupe forestière causent une diminution de la qualité de la viande d'orignal 		<ul style="list-style-type: none"> Jacqmain, H. et al. 2006 Jacqmain, H. et al. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Chasseurs cris

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Impact de développement du réseau routier sur l'original : accès sans contrôle qui accroît le nombre et la mobilité des chasseurs d'originaux sur les territoires de chasse familiaux, augmentation de la vulnérabilité de l'original à la chasse, augmentation du succès de chasse, diminution relative des populations d'originaux, augmentation du braconnage Impacts des travaux d'aménagement sur l'original : élimination de la nourriture recherchée par l'original et son couvert de protection 			
	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des données d'inventaires de terrain pour chasser l'original 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R16 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Les travailleurs qui se déplacent en hélicoptère pour le travail observent les emplacements des originaux et reviennent ensuite les abattre 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R16 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des chasseurs d'originaux non-Cris, ce qui perturbe la chasse des utilisateurs du terrain de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M25, VC35, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Inquiet pour la ressource original car il y a de plus en plus de chasseurs cris sur le territoire (travailleurs et Cris venant d'autres communautés). 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R19 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Populations d'originaux : possibilité que davantage d'originaux fréquenteront les rives exondées de la rivière Rupert, augmentant ainsi l'accessibilité à cette ressource sur certains terrains de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Davantage de connaissances sont requises pour gérer l'habitat des originaux de façon durable Importance des peuplements mélangés pour les habitats hivernaux de l'original 	<ul style="list-style-type: none"> Waswanipi 	<ul style="list-style-type: none"> Pelletier, 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les partenaires du "Waswanipi Cree Model Forest"
<ul style="list-style-type: none"> Protection du castor 	<ul style="list-style-type: none"> Relocalisation de castors et trappage intensif Possibilité de piéger les castors avant le remplissage du réservoir Modalités pour le trappage intensif du castor inadaptées à la réalité de cette activité 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage F19, M14A, RE1, VC37 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupation sur la recolonisation du milieu (rives) par le castor : observation de peu de huttes actives dans des aires de trappage habituelles et difficulté appréhendée d'accès aux huttes le long des rives exondées 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage N1, R12, R13

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
○ Protection du caribou	• Déclin dans la population de castors	• GW15	• Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006	• Andrew Natashequan	
	• Impact sur le castor – suivi des populations après la dérivation	• Terrains de trappage N1, N2, N9, R4, R5, R11, R12, R13	• Hydro-Québec Production. 2004	• Utilisateurs du territoire	
	• Gestion de la chasse aux castors		• Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006	• Trappeurs et chasseurs cris	
	• Inventaires inadéquats des castors	• Terrain de trappage VC37	• Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009	• Maître trappage	
	• Relocalisation des castors correspond davantage au rôle du maître de trappage que le trappage intensif	• Terrain de trappage R19	• Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009	• Maître trappage	
	• Populations de castors et activités de trappage : impact négatif du programme de trappage intensif sur les effectifs, mort d'individus gelés dans leurs huttes	• Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert	• Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009.	• Utilisateurs du territoire	
	• Perturbation des castors (hausse du niveau de l'eau et ennoiment des huttes • Morts de castors à proximité du nouveau lit de la rivière Rupert • Importante diminution de la présence de castors à proximité du nouveau lit de la rivière.	• Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert.	• COMEX 2013	• Utilisateurs du territoire	
	• Caribous affectés par le bruit • Changement dans la migration du caribou	• Terrain de trappage M11 • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert	• Roche, 2011 • COMEX, 2006	• Intervenants socio-économiques • Communauté de Waskaganish	
	• Caribous abattus lors de leur migration et abandonnés sur place par les chasseurs cris	• Terrain de trappage R16 • Terrains de trappage R16, R19, R10, R21, RE1	• Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009.	• Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage • Maîtres trappage R16, R19, R10, R21, RE1	
	• Crainte que la chasse aux caribous soit permise sur le territoire dans quelques années	• Terrain de trappage R16	• Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008	• Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage	
	• Préservation des ressources aquatiques et de leurs habitats	• Contamination des plans d'eau, polluant ainsi l'eau et les poissons	• Propriété Matoush	• Ressources Strateco, 2009.	• Communauté crie de Mistissini
				• Genivar, 2011	• Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
		• Terrain de trappage M11	• Roche, 2011	• Utilisateurs du terrain de trappage M11	
• Changement au niveau du pH de l'eau affectant le benthos et les habitats		• Terrain de trappage M11	• Roche, 2011	• Intervenants socio-économiques	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
(Un des principaux enjeux du projet de la centrale de l'Eastmain-1-A et de la dérivation Rupert)	<ul style="list-style-type: none"> Impacts environnementaux sur les populations de poissons et la qualité de l'eau associés au tracé de la route d'accès et l'emplacement des ponts permanents Perturbations de zones de frai et de pêche, ex pour l'esturgeon 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder, 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Nation crie de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur le poisson (ex. esturgeon, touladi) Impacts sur les frayères et sur les taux de mercure dans la chaire des poissons Baisse du nombre et de la qualité des poissons Perte de leur saveur / changement de goût Impacts des projets hydroélectriques sur les poissons Mercure et poissons Changement de goût et de la texture des poissons 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Nemaska, Eastmain, Wemindji, Chisasibi
	<ul style="list-style-type: none"> Contamination possible des poissons par le mercure Qualité du poisson dans la Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M25 et M26 Terrains de trappage N1, N2, R5, R11, R12, R13. 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage M25 et M26 Maîtres trappage N1, N2, R5, R11, R12, R13
	<ul style="list-style-type: none"> Perte d'habitat d'omble de fontaine de souche Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Citoyen de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Population de poissons et activités de pêche : anticipent une diminution de la quantité et qualité des populations de poissons dans la rivière Rupert, perte d'accès de lieux de pêche, augmentation des teneurs en mercure dans les poissons, passage de poissons dans les turbines 	<ul style="list-style-type: none"> Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Qualité du poisson Mercure et poissons Impacts de la dérivation partielle de la rivière sur l'habitat du poisson 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage N23, N24, N24A, N25, R16, R17, R18, R19, R20, R21, R24 Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés d'Eastman, Mistissini, Nemaska, Waskaganish, Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Impact de la réduction du débit sur les poissons (migration, fraie, frayères), notamment l'esturgeon jaune, le grand corégone, le doré et le cisco, l'omble de fontaine (souche Rupert) 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> FaunENord Référence Rupert
	<ul style="list-style-type: none"> Dérangement des ressources halieutiques par les activités de pêche des travailleurs Dérangement des esturgeons par les pêcheurs sportifs pendant la période de fraie, ce qui affecte les activités de pêche à l'esturgeon des utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M33 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur les esturgeons du lac Mesgouez – pêcheurs trop nombreux perturbent la période de fraie. Nécessité de contrôler la pêche sur ce lac. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M33 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts d'une mauvaise qualité de l'eau sur les esturgeons Impacts du niveau d'eau sur les esturgeons 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
<ul style="list-style-type: none"> Difficulté (voire impossibilité) pour les esturgeons de remonter la passe migratoire (aménagement PK 207) Perte de frayère à esturgeons 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maître trappage 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les truites mouchetées 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> Conservation de la communauté de poissons et de ses habitats dans la Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004 		
	<ul style="list-style-type: none"> Perturbation des ressources halieutiques Perturbation des aires de fraie (notamment pour esturgeon jaune) Diminution de certains poissons dans les rivières (notamment l'esturgeon jaune, le cisco, le grand corégone et le doré jaune) Observation de poissons morts, attribués à la construction de nombreux seuils 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri 	
<ul style="list-style-type: none"> Protection de la faune aviaire et de son habitat 	<ul style="list-style-type: none"> Impact de l'utilisation d'avions de brousse sur les oies 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Bussières, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji 	
	<ul style="list-style-type: none"> Diminution du nombre (et de la qualité) d'oies le long de la côte et impact sur la chasse à l'oie 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Bussières, 2005 Sayles, J.S. et M. Mulrennan. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji Maitre trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> Baisse drastique du nombre d'oies récoltées pendant les chasses d'automne et de printemps (surtout depuis le milieu des années 1980 et la situation s'est empirée depuis le début des années 2000) L'Utilisation d'hélicoptères nuit à la présence des oies. Les chasseurs restent près du camp pour éviter un risque inutile (ex. déplacement sur la glace peu épaisse), résultant en une concentration de la pression de chasse et un impact direct sur la disponibilité de l'oie Le fait qu'il fasse plus chaud qu'avant et que la glace fonde trop vite ne favorise pas la venue des oies La diminution de la chasse à l'oie et les changements au niveau de son comportement peuvent être liés à : <ul style="list-style-type: none"> changements dans les façons de chasser de certains chasseurs nombreuses transformations du système socio-écologiques des Cris au cours des dernières décennies. conditions météorologiques changeantes (vent, température, gel, etc.) de même que les conditions de glace augmentation de la pression de chasse présence de bruits augmentation des transports motorisés diminution de nourriture et des habitats disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Péloquin et Berkes, 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Chasseurs Cris de Wemindji 	
	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur la sauvagine _ sa capacité de se nourrir Effets sur les oiseaux qui mangent les poissons 			<ul style="list-style-type: none"> Golder, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de camps d'oie autour de l'île Charlton, et leur proximité aux zones traditionnelles d'alimentation de la sauvagine. 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Ettenger, Kreg. T., 2002b 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage Chasseurs sénior 	
	<ul style="list-style-type: none"> Importance de contrôler les mouvements et activités des chasseurs locaux d'oies afin de ne pas perturber les oies et les forcer à quitter la zone avant qu'ils soient prêts. 	<ul style="list-style-type: none"> Chisasibi 	<ul style="list-style-type: none"> Ettenger, Kreg. T., 2002c 		
	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de ramasser les débris pour que la baie endiguée BE-07 puisse service d'aire d'alimentation pour les oies 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des prises lors de la chasse à l'oie _ changement dans le comportement et la disponibilité des oies Diminution de la disponibilité de la nourriture pour les oies Végétation des marécages utilisée par les oies est remplacées par des arbustes ligneux et autres formes de végétation terrestre. Impacts des véhicules motorisés sur les oies 		<ul style="list-style-type: none"> Péloquin, Claude. 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Chasseurs
	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des zones où les plantes aquatiques préférées des oies poussent 		<ul style="list-style-type: none"> Bussières, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Diminution marquée de la présence de sauvagine (quasi disparition) (ex. oie des neiges, harle) – dû à l'assèchement des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
<ul style="list-style-type: none"> Protection du paysage 	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation du paysage en raison des débris ligneux 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M26 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
(Un des principaux enjeux du projet de la centrale de l'Eastmain-1-A et de la dérivation Rupert)	<ul style="list-style-type: none"> Perte de paysages familiers, de lieux d'intérêts 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Aspect visuel (paysage de la Rupert) Intérêt récréatif et paysager de la rivière Rupert 		<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> FaunENord Révérence Rupert
	<ul style="list-style-type: none"> Immense fosse vue de loin 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco. 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Chapais
	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupations au sujet de l'enregistrement des lieux où les individus sont nés ou enterrés Les connaissances sur le paysage submergé s'estompent avec la mort des vieux chasseurs 		<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b. 	

Tableau 2. Préoccupations socio-économiques

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> Éducation et formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Création /opportunités offertes aux jeunes, développement des compétences et formation 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
		<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Mistissini Ville de Chibougamau
		<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Chibougamau, de Chapais, d'Oujé-Bougoumou, de Mistissini et le Conseil de bande des Montagnais du Lac Saint-Jean
			<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011 INSPQ, 2004 	
		<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Nemaska, Eastmain, Wemindji, Waskaganish, Chisasibi, Chibougamau
		<ul style="list-style-type: none"> Projet Matoush Terrains de trappage V01, V02, M05, M06, M07, M08, M10 	<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Dispositions favorisant la formation de la main-d'œuvre en région 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil municipal de Lebel-sur-Quévillon et le Conseil de la MBJ Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la formation et des compétences des Cris 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Formation au niveau régional Désintéressement des jeunes pour les études et formations dans le domaine minier Désintéressement des jeunes pour quitter leur communauté afin d'aller suivre une formation ailleurs Inactivité chez les jeunes 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
		<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Chefs Cris
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure éducation permet d'améliorer l'estime de soi et ralentir l'exode vers les milieux urbains 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011 INSPQ, 2014 	
	<ul style="list-style-type: none"> Planifier les programmes de formation en amont des projets afin de permettre aux travailleurs de combler davantage de poste en début de projet Programme de formation spécifique aux travailleurs Cris - Programme de formation offert au sein des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la formation du personnel cri afin qu'il puisse travailler dans les aires protégées 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albnel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> BAPE, 2006. 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
		<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasme-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de formation, sur la technique forestière d'un part et sur la culture crie d'autre part 		<ul style="list-style-type: none"> Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Membres des groupes de travail conjoint (GTC)
<ul style="list-style-type: none"> Emplois pour les Cris 	<ul style="list-style-type: none"> Types et nombre d'emplois offerts aux Cris et pourcentage de ceux-ci réservés aux Cris de Nemaska 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
		<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009 COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Équité des emplois offerts Égalité des chances pour tous 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSSBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emplois associée au projet et modalités et critères de formation et d'embauche; 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R19, M14A 	<ul style="list-style-type: none"> Critical Elements Corporation. 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries d'Eastmain et de Nemaska
	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition d'expérience nécessaire afin de bénéficier des contrats 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R19 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maître de trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emplois – augmentation des inégalités sociales 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	
	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emplois surtout temporaires Sécurité d'emploi Maîtrise de la langue française 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Nemaska, Eastmain, Wemindji, Waskaganish, Chisasibi, Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité et formation de la main-d'œuvre Accueil des travailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Chibougamau, de Chapais, d'Oujé-Bougoumou, de Mistissini et le Conseil de bande des Montagnais du Lac Saint-Jean
	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'obtenir de l'information dans le but de décrocher des emplois 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil municipal de Lebel-sur-Quévillon et le Conseil de la MBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Embauche prioritaire de la main-d'œuvre locale Dispositions favorisant la formation de la main-d'œuvre en région 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil municipal de Lebel-sur-Quévillon et le Conseil de la MBJ Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Emplois, formation et conditions d'embauche Répercussions liés aux emplois Conditions et obstacles à l'obtention d'emploi (formation, cartes de compétence, cours de sécurité, test de dépistage de substances illicites, accès réduit ou inexistant à un moyen de transport, maîtrise du français insuffisante, etc.) Crainte liées au travail minier sous-terre 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Formation et emploi, occasions d'affaires Partage des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11
	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de parler français pour occuper un emploi Favoriser l'embauche locale et l'achat de services régionaux Objectif d'embauche pour les Cris (% sur le nombre de travailleurs total) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Exigences pour l'emploi, processus d'embauche et de formation, politique de sous-traitance favorisant l'emploi local; Politiques et objectifs d'embauche des autochtones et non-autochtones différentes Nombre d'emplois destinés aux autochtones Types d'emplois disponibles Processus d'embauche de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés non-cries
	<ul style="list-style-type: none"> Faible spécialisation de la main-d'œuvre crie Conditions de travail Titres de compétences Préférence pour un environnement de travail cri 		<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006c. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Absence de bassin de main-d'œuvre de la Commission de la Construction du Québec spécifique à la région administrative du Nord-du-Québec Nombre et capacité limitée des entreprises régionales Manque de main-d'œuvre qualifiée 		<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006c. 	<ul style="list-style-type: none"> Agglomérations jamesiennes
	<ul style="list-style-type: none"> Prioriser les ressources locales ; politique d'embauche de travailleurs Cris Meilleurs salaires Peu d'offres d'emplois ouverts aux femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Cris font peu de travail qualifié (demandent peu de formation ou d'expérience) : tâches routinières ou pas assez de responsabilités Tâches manuelles : limitent le développement d'autres types de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. 2013 Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011b. Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011a. Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement. 2012 Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2010. Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Travailleurs cris
		<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> Problème sociaux associés au travail à la mine Déplacement de travailleurs qualifiés dans la communauté au profit de la minière 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Critical Elements Corporation. 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries d'Eastmain et de Nemaska
	<ul style="list-style-type: none"> Plus grande implication des utilisateurs du territoire et des Cris dans les emplois forestiers 		<ul style="list-style-type: none"> Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'emploi du personnel cri dans les aires protégées 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> BAPE, 2006. 	
		<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Emploi du maître de trappage et de membres de sa famille pour des travaux et études d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1, VC37, R19, M14A, M18 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage RE1, VC37, R19, M14A, M18
	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'embauche n'assurent pas de chances égales entre Cris et allochtones. Faible quantité et nature temporaire des emplois créés. 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
<ul style="list-style-type: none"> • Occasions d'affaires pour les communautés 	<ul style="list-style-type: none"> • Allocation des contrats aux compagnies de la région où se situe le projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Chibougamau 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Aires protégées : Mise en place de plans efficaces de développement économique dans les meilleurs intérêts de la communauté crie et des ses entrepreneurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasme-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • BAPE, 2006. 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Aires protégées : Favoriser le développement économique local 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasme-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunités d'affaires, approvisionnement local, implication des entrepreneurs et marchands locaux, et embauche locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriété Matoush • Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources Strateco. 2009. • Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens de Chibougamau • Intervenants socio-économiques 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Espoir d'obtenir de l'aide dans le but de créer des entreprises autochtones (ex. possibilité de développer de petites entreprises et des pourvoies) 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriété Matoush • Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources Strateco. 2009. • Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté crie Mistissini • Utilisateurs du terrain de trappage M11 	
			<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011. 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> • Golder. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nation crie de Wemindji 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maximisation des achats locaux de biens et services et adoption de règles permettant la modulation des politiques des achats locaux et régionaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Génivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenants du milieu municipal 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de considérer le savoir-faire régional • Crainte que par manque de personnel, les compagnies recrutent à l'extérieur de la région sous un modèle de rotation (14-14), ce qui engendre peu de retombés économiques locales et crée des "villes de passage" • Manque de certification des petites entreprises locales pour l'obtention de contrats publics 		<ul style="list-style-type: none"> • Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans les acceptations de contrats, ce qui peut avoir des conséquences sur le déroulement des travaux (retards, conditions de travail non optimales, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage RE1, M18 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les risques de perdre le bénéfice de 15% rattaché aux frais d'administration de contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage R19 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de contrat crée des conflits internes chez les Cris 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage VC37 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître trappage 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de projets économiques à faible impact gérés localement tels que l'écotourisme et ethno-tourisme ou pourvoirie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> • Bussièrès, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> • Cris de Wemindji 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts négatifs à son commerce (pourvoirie) – inquiet des potentielles nuisances aux frayères à doré de la rivière Armitage 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> • Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourvoirie Pomerleau 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un répertoire des entrepreneurs locaux, fournisseurs, équipements, services 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> • Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de Chibougamau, de Chapais, d'Oujé-Bougoumou, de Mistissini et le Conseil de bande des Montagnais du Lac Saint-Jean 	
<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'attribution de contrat : favoriser les maîtres de trappe dont les terres sont directement touchées 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de Nemaska, Eastmain, Wemindji, Waskaganish, Chisasibi, Chibougamau 		

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
		<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage directement touchés : M14A et M18 de la communauté de Mistissini ; R19 et R16 de la communauté de Nemaska ; RE1 et VC37 de la communauté d'Eastmain. 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Les grandes compagnies et sociétés codétenues par les conseils de bande sont privilégiées dans l'attribution des contrats (au détriment des maîtres de trappe). Le processus établi pour l'attribution des contrats ne reflète pas une volonté réelle d'assurer des chances égales entre tous les soumissionnaires – difficile pour les individus de se positionner contre de grandes compagnies ou entreprises créées en partenariat avec des conseils de bande. Délai trop restreint pour le dépôt des offres de service – ne permet pas aux entreprises locales de mettre en place des structures organisationnelles nécessaires. Manque d'expérience et de formation joue en défaveur des entreprises locales dans l'obtention des contrats. 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel artisanal autochtone – diminution de la disponibilité de certaines matières premières telles que la peau d'orignal et l'écorce de bouleau 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Association crie d'artisanat autochtone
<ul style="list-style-type: none"> Absence / maximisation des retombées économiques locales et régionales <p>(Un des principaux enjeux du projet de la centrale de l'Eastmain-1-A et de la dérivation Rupert)</p>	<ul style="list-style-type: none"> La plupart des revenus de l'exploitation des ressources naturelles sur leurs territoires sortent de la région représente peu de bénéfices pour les communautés locales 		<ul style="list-style-type: none"> Bussièrès, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel touristique – retombés économiques pour la population 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Waskaganish, Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Avantages économiques pour l'ensemble de la communauté, durée de vie du projet et possibilité pour la communauté d'utiliser les agrégats des sous-produits des stériles 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des retombés économiques, tant pour la région que pour les Cris (s'assurer que les retombées économiques bénéficient aux communautés et à la Nation Crie de façon plus générale) Maximiser les retombées économique pour les entreprises et communautés / travailleurs cris Crainte qu'il y ait peu de retombés locales et peu d'implication des entreprises de la région 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques Municipalité de la Baie-James, Conseil régional de développement de la Baie-James, Conseil local de développement de la Baie-James
		<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés Chisasibi, Eastmain, Mistissini, Nemaska, Waskaganish, Wemindji
			<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
		<ul style="list-style-type: none"> Projet Matoush Terrains de trappage V01, V02, M05, M06, M07, M08, M10 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants peu outillés pour tirer profits des projets régionaux et oubliés par les autorités gouvernementales Hausse de la fréquentation touristique du territoire (positif) et des activités des pourvoyeurs 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Répartition des retombées positives parmi les communautés. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés non-cries
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la qualité de vie dans les communautés Cries (agrandissement des logis, acquisition de biens, économies en vue de projets futurs) 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> Retombées économiques grandement limitées (et surestimées) par la nature temporaire des emplois créés et des contrats attribués. Période d'expansion économique éphémère « boom and bust » : diminution soudaine des opportunités d'emplois et d'obtention de contrats et aucune mesures de transition prévues. Difficulté de mettre en places les structures nécessaires pour continuer à stimuler l'économie locale. Rivière Rupert a perdu une grande partie de son potentiel récréotouristique, ce qui enlève à certaines communautés une importante opportunité de développement économique durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
<ul style="list-style-type: none"> Vie communautaire et création d'iniquités socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Distribution équitable des avantages sociaux au sein de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Répartition inégale des bénéfices économiques au sein des communautés. Impossibilité pour les individus autres que les maîtres de trappe d'obtenir des contrats. 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la stratification sociale Accroissement des iniquités 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSSBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Gains financiers occasionnant les dépenses excessives ou de la surconsommation 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2004 	
	<ul style="list-style-type: none"> Hausse des biens de consommation dans les communautés Effets des hausses des revenus sur les familles 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSSBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des inégalités sociales, baisse de reconnaissance des compétences traditionnelles, problèmes conjugaux 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	
	<ul style="list-style-type: none"> Impact des emplois et revenus afférents sur la vie familiale et les habitudes de dépenses. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
<ul style="list-style-type: none"> Partage des compensations financières provenant des projets 	<ul style="list-style-type: none"> Répartition des fonds justes pour les utilisateurs des terrains directement touchés par un projet 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage F19 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Partage des compensations financières (de façon générale) 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSSBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Conflits liés aux compensations individuelles 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Accessibilité accrue d'alcool et de drogue (Enjeu social le plus important pour la majorité des répondants de l'étude Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécontentement quant aux mesures d'atténuation et de compensation – trop limitées dans le temps, critères d'attributions inéquitables, injustes et arbitraires. 	Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert.	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri 	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Changements dans la vie communautaire et tensions sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'abus d'alcool et de drogue • Exacerbation des problèmes sociaux et de comportements criminels liés à la consommation accrue (négligence envers les enfants, violence, agressions sexuelles, vandalisme) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James • Communautés de Waskaganish, Chisasibi
				<ul style="list-style-type: none"> • INSPQ, 2004 	
				<ul style="list-style-type: none"> • Golder, 2010 	
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> • Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> • Critical Elements Corporation. 2012 • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés cries d'Eastmain et de Nemaska
		<ul style="list-style-type: none"> • Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la vente illégale d'alcool et de drogues 		<ul style="list-style-type: none"> • Génivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
		<ul style="list-style-type: none"> • Diminution dans la participation à la vie communautaire en raison des emplois à l'extérieur 		<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Tensions sociales en cas de favoritisme envers certains acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> • Critical Elements Corporation. 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés cries d'Eastmain et de Nemaska
	<ul style="list-style-type: none"> • Canalisation des ressources humaines et du temps pour le projet, ce qui enlève les ressources qui auraient pu être consacrées à l'atténuation des problèmes sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Considération des modifications sociales entraînées par le travail à la mine 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Éléonore 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2011 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Fragilisation du tissu social par les allées et venues des travailleurs étrangers • Changements communautaires rapides, en particulier pour les femmes • Comportements délétères dans les chantiers et leurs impacts dans les communautés (négligence parentale, violence, assauts sexuels, vandalisme) • Réduction de la résilience sociale • Fragilisation de certaines familles déjà vulnérables 		<ul style="list-style-type: none"> • INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> • CCSSBJ 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Pression sur les infrastructures communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits et jalousie au sein d'une même communauté et entre communautés (ex. certaines communautés convoitent les mêmes lieux suite aux modifications de la présence de la faune et du poisson dans certains secteurs, obtention de contrats particuliers par certains membres des communautés, etc.) • Polarisation au sein des communautés / division des communautés • Inquiétude pour l'avenir des jeunes qui n'auront plus autant de repères culturels vers lesquels se tourner. Inquiétude par rapport à l'insuffisance des emplois et des mesures d'aide susceptibles d'assurer la subsistance des jeunes à défaut de pouvoir subvenir eux-mêmes à leurs besoins par la chasse, pêche, piégeage. • Colère en voyant le territoire transformé par les projets. 	Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert.	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts psychologiques (tristesse, douleur, disparition des mémoires via l'enneigement des terres, endroits où des activités du mode de vie traditionnel ont été pratiquées, mort de la rivière Eastmain) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de Nemaska, Eastmain, Waskaganish, Chisasibi
		<ul style="list-style-type: none"> • Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> • Regret que la jeune génération ne puisse pas connaître et vivre le mode de vie de leurs aïeux. • Détresse individuelle, collective et aussi celle vécue par la nature (ex. destruction de l'habitat des animaux, déplacement ou mort) • Aucune mesure prévue pour atténuer les impacts émotionnels, mentaux et spirituels. • Colère causée par le manque de considération des valeurs et connaissances des Cris dans la conduite des études et la mise en œuvre de certaines mesures d'atténuation. • Impression de toujours avoir à se battre, à se justifier et à exercer de la pression pour obtenir de l'aide ou les travaux promis • Impuissance et culpabilité (ex. devant l'inondation d'un lieu de sépulture, impression d'abandonner les êtres qui y reposent, ne pas avoir réussi à empêcher un tel sacrilège de se produire) • Modifications subies par le territoire – ressenties par plusieurs comme l'abdication d'une partie de soi et de leur communauté d'appartenance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> • Familles pas aussi proches qu'avant et les membres de la communauté se visitent moins qu'avant • Membres de la communauté plus riches qu'ils ne l'étaient il y a 10 ans 		<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétude tant qu'à l'augmentation de l'utilisation des ressources communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> • Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> • Services sociaux et de santé - pression sur les services existant et les ressources humaines (augmentation du nombre de patients et des problèmes sociaux) 		<ul style="list-style-type: none"> • INSPQ, 2004 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> • CCSSSBJ

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux associés au milieu et aux conditions de travail ○ Cohabitation / relations avec les non-autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> • Cohabitation en paix et respect dans le milieu de travail et campement 	<ul style="list-style-type: none"> • Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs cris
	<ul style="list-style-type: none"> • Relations entre les travailleurs cris et allochtones tendues 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> • Critical Elements Corporation. 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés cries d'Eastmain et de Nemaska
	<ul style="list-style-type: none"> • Malaises entre travailleurs cris et non autochtones, problème d'alcool de certains travailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. 2013 • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011b. • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011a. • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement. 2012 • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2010. • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs cris
	<ul style="list-style-type: none"> • Discrimination à l'endroit des employés cris à la mine (remarques désobligeantes, stéréotypes, préjugés, etc.) 		<ul style="list-style-type: none"> • Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
		<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> • Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> • Comportement des travailleurs : chasse et trappage illégales, atterrissage d'hélicoptères trop près d'une hutte de castor ou d'une zone de fraie d'esturgeons, poursuite du gros gibier lors de survols hélicoptérés, excursions en motoneige des travailleurs qui perturbent la chasse à l'original 	<ul style="list-style-type: none"> • Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> • Relations de travail difficiles entre les différents groupes sur les chantiers. 		<ul style="list-style-type: none"> • Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Attitude négative de l'entreprise à l'égard des travailleurs cris 		<ul style="list-style-type: none"> • Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des mesures visant à favoriser la résidence des travailleurs et familles des régions (Retombées économiques régionales) 		<ul style="list-style-type: none"> • Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil municipal de Lebel-sur-Quévillon et le Conseil de la MBJ
	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'avoir un programme de sensibilisation des travailleurs à des cultures différentes 		<ul style="list-style-type: none"> • Roche, 2011 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Horaires de travail et éloignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires de travail (ex. séjours prolongé sur un site) engendrent des impacts socio sanitaires sur les familles, femmes et enfants • Difficulté plus souvent mentionnée est l'éloignement de la famille • Conditions d'emplois : aspects moins appréciés: horaires de travail contraignants, périodes de travail trop longues, éloignement familial (problèmes conjugaux et/ou familiaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. 2013 • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011b. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs cris

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Conditions de travail au site 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de séjour au campement – aspects moins appréciés : problèmes liés à la consommation d'alcool, éloignement familial, petites chambres, nettoyage inadéquat, peu de repas et activités traditionnelles, bruit, barrière linguistique, racisme, etc. • Environnement francophone, conditions climatiques, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2011a. • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement. 2012 • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2010. • Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs cris
<ul style="list-style-type: none"> • Protection des sites d'héritage culturels et naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions et environnement de travail des travailleurs cris à la mine • Prise en compte des spécificités culturelles des travailleurs cris (histoire, pratiques culturelles, problèmes sociaux particuliers, maintien des liens familiaux, etc.) • Programme de pension pour les employés, formation exigée pour l'emploi • Salaires des travailleurs • Horaire de travail • Transport des employés 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 • Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> • Critical Elements Corporation. 2012 • Roche, 2011 • Golder, 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés cries d'Eastmain et de Nemaska • Intervenants socio-économiques
<ul style="list-style-type: none"> • Protection des sites d'héritage culturels et naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de sites d'intérêt culturel / lieux de sépultures / site archéologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage M11 • Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert • Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> • Roche, 2011 • Hydro-Québec Production. 2004 • Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du terrain de trappage M11 • Communautés Mistissini et Nemaska • Communautés cries
<ul style="list-style-type: none"> • Protection des sites d'héritage culturels et naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaires archéologiques – sort réservés aux artefacts découverts lors des inventaires et des fouilles archéologiques prévues dans le cadre du projet. • Conservation de la propriété des artefacts découverts 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • CCOMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté d'Eastmain

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des Cris aux études archéologique • Documenter l'histoire et les connaissances traditionnelles d'un plus grand nombre de familles, sans s'en tenir uniquement aux familles des maîtres de trappage directement touchées par le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des sites culturels ou historiques d'importance • Protection d'identité 		<ul style="list-style-type: none"> • Bussières, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> • Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> • Legs aux générations futures 	<ul style="list-style-type: none"> • Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> • Sayles et Mulrennan. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations au sujet de l'enregistrement des lieux où les individus sont nés ou enterrés • Les connaissances sur le paysage submergé s'estompent avec la mort des vieux chasseurs 		<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Protection du patrimoine naturel et culturel de la communauté dans les aires protégées 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasmie-Otish • Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 • BAPE, 2006 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des pratiques culturelles et traditionnelles Cris (incluant le langage et la relation avec la terre) pour les générations futures 	<ul style="list-style-type: none"> • Waswanipi 	<ul style="list-style-type: none"> • Pelletier, 2007 	

Tableau 3. Préoccupations de santé et sécurité

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> Risques toxicologiques et écotoxicologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Risques de déversement, déchets, contamination de l'eau ; nécessité d'un plan d'intervention Risque dû à la proximité de la mine avec le réservoir Opinaca (la mine est adjacente au réservoir et également sous celui-ci). Risques associés à l'utilisation de produits chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC22, VC28 et VC29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Contamination du milieu Accident radioactif causé par le projet d'exploration uranifère Risque de contamination par respiration 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Mistissini Citoyens de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Contamination du milieu par la kimberlite usinée ou toute autre source potentielle de pollution 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Risque environnementaux et sanitaires à long termes associés aux stériles 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M01, M02, M08, M11 	<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'une contamination ou d'un accident radioactif Effets négatifs d'irradiations liées au minerai d'uranium Critères de sécurité pour le transport d'uranium 		<ul style="list-style-type: none"> COFEX et COMEX, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Contaminants rejetés dans l'environnement - effet sur la chaîne alimentaire et sources des risques pour la santé des Cris. 		<ul style="list-style-type: none"> INSQP, 2014 	
	<ul style="list-style-type: none"> Existence ou non d'un plan d'évacuation de la mine et un plan de mesures d'urgences 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC22, VC28 et VC29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés non-cries
	<ul style="list-style-type: none"> Contamination du milieu par la kimberlite usinée ou toute autre source potentielle de pollution 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Contamination du milieu : déversement accidentel de produits toxiques 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Désire un portrait complet du risque de contamination 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Grand Conseil des Cris du Québec (GCCQ)
<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation du site du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Zone de sécurité autour du projet comprenant des barrières physiques Impact du bruit de la poussière et de la pollution atmosphérique sur la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité des infrastructures/ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Comex, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté d'Eastmain, Wemindji, Chisasibi
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité des amas de résidus pour les futures générations S'inquiète du risque d'inondation 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Protection de la prise d'eau du camp Rabbit (lac Guey, route210) et protection des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Grand Conseil des Cris du Québec (GCCQ)
	<ul style="list-style-type: none"> Risques pour la santé humaine associés à la qualité de l'eau potable et à une contamination chimique; Sécurité générale sur le site et risque d'accidents; Risque d'inondation à l'intérieur de la mine Problème de santé à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Mesures d'urgence en cas d'accident de travail, feux de forêts ou de déversements accidentels font l'objet de préoccupations considérant l'éloignement du site par rapport aux ressources devant être mobilisées si de tels événements survenaient 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Matoush Terrains de trappage M05, M06, M08 	<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> Santé et sécurité des travailleurs et des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> Santé et sécurité des travailleurs sur le chantier / risque d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco, 2009 Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
		<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
		<ul style="list-style-type: none"> Projet Matoush Terrains de trappage V01, M06, M09, M06, M07, M08, M011 	<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Effet de l'uranium sur la santé des individus en contact direct ou indirect avec le minerai 		<ul style="list-style-type: none"> Golder, 2010 Roche et SNC-Lavalin (Consortium) 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité des travailleurs qui circulent en motoneige sur les rivières et les lacs 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage RE1, VC37 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
<ul style="list-style-type: none"> Impacts des projets sur la sécurité des utilisateurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Inquiet de la fréquence et de l'importance des embâcles pouvant même causer des inondations 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James
	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes de santé liés au mercure 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Wemindji, Waskaganish, Chisasibi
	<ul style="list-style-type: none"> Certains sites anciennement privilégiés pour la pêche ne sont plus fréquentés de crainte que le taux des contaminants dans la chair du poisson pêché ne soit trop élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des ressources alimentaires du milieu et le fait que ces dernières soient sécuritaires à consommer 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité des utilisateurs de la rivière Rupert _ mesures de sécurité doivent être mises en place car les pêcheurs non-cris ne connaissent pas les dangers de la rivière 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Chasseurs, travailleurs non-cris ne portent pas toujours le dossard orange _ pratique dangereuse. Application des mesures de sécurité doit être surveillée 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage N24A 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Travailleurs cris transportent leurs armes à feu durant les heures de travail _ pratique dangereuse à proscrire. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R16 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Coups de feu près des camps cris = pratique dangereuse. Nécessité d'installer des panneaux aux abords des routes pour indiquer la présence de camps cris 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R21, N25 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de mesures conjointement avec le Québec dans le but d'assurer la sécurité des touristes, pêcheurs et autres usagers du lac Mistassini, de la réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi et du parc proposé. 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> BAPE, 2006 	
	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du parc national permettant une pratique sécuritaire des activités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> Effets de l'augmentation de la fréquentation des routes et sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation accrue du territoire - Hausse des accidents et risques d'accidents Augmentation du nombre de camions - production de poussières Accroissement des bris de routes/détérioration des routes existantes Vandalisme et vol au niveau des camps en bordure de route 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Hausse de fréquentation des routes : augmentation de poussières et bruit diminuant le sentiment de sécurité (surtout pour les jeunes enfants) et la qualité de vie des maîtres de trappes dont le camp et en bordure des routes 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium), 2010 Roche et SNC-Lavalin (Consortium), 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Risques pour la santé humaine associés à la circulation routière accrue et au transport de matières dangereuses. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté d'intervention en cas d'accident Entretien inadéquat de la route du Nord Pratique de la chasse en bordure de route occasionnant des balles perdues 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium) 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité du transport du minerai 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco, 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Citoyens de Chibougamau Communauté crie Mistissini
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la circulation des véhicules lourds dans la région 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2004 Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	
	<ul style="list-style-type: none"> Transport des travailleurs jusqu'à la mine 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Trafic et transport aérien ; transport des combustibles par avion (contamination des cours d'eau et par le fait même des poissons via les fuites au niveau des barils transportés par air, bruit en période de chasse) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la circulation routière 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Risque associés à la traversée des lacs et réservoirs en motoneige en raison de la minceur de la glace Conditions de glace et déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Wemindji, Waskaganish, Chisasibi
	<ul style="list-style-type: none"> Circulation sur les routes : sécurité des gens, vitesse excessive des véhicules, augmentation du trafic, augmentation du nombre de caribous et orignaux frappés sur la route Préoccupés par les futures conditions de circulation en motoneige sur les différents plans d'eau touchés par le projet : création d'embâcles de glace le long des rives, apparition de zones de fissures en bordures des rives, instabilité de la couverture de glace, changement de débit et variations du niveau des eaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Transport sécuritaire de l'uranium Meilleur accès au territoire de trappage : diminution des coûts de transport (aspects positifs) Préoccupation au niveau de la sécurité du tracé de la nouvelle route (type de pavage, largeur du tracé) 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de déplacement (embarcation et motoneige) dans les biefs ou dans les sections à débit modifié 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés Eastman, Mistissini, Nemaska, Waskaganish, Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir l'installation de panneaux routiers indiquant les traverses de motoneige 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R16 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maître trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur accès via les nouvelles routes ou meilleurs sentiers de motoneige permet de mieux utiliser le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de glaces précaires depuis la mise en eau du réservoir et traversées sont encore dangereuses 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M14A 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Circulation accrue sur la Route du Nord. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Voyagement et activités de récolte le long de la route Transtaïga perçu comme dangereux Surexploitation des lacs situés près des routes Problèmes de sécurité publique le long de la route Transtaïga durant la saison hivernale de chasse aux caribous 		<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais état de certaines routes 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M18, M14A 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage

Tableau 4. Préoccupations liées à l'utilisation du territoire et des ressources

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
<ul style="list-style-type: none"> • Impacts des projets sur l'utilisation du territoire <ul style="list-style-type: none"> ○ Perte d'accès et poursuite des activités traditionnelles (et souvent de subsistance) de chasse, pêche et trappage par les Cris (Un des principaux enjeux du projet de la centrale de l'Eastmain-1-A et de la dérivation Rupert) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en eau des biefs / ennoisement du territoire : impacts sur la faune et la sécurité des personnes, perturbations des couloirs de migration des oiseaux, variations des niveaux d'eau, ennoisement des sites de chasse et de trappe, de sites de sépulture 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés d'Eastmain, Wemindji 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Ennoisement de lieux de campement et sites valorisés (ex. site de pêche à l'esturgeon, ancien lieu de rassemblement, routes et sentiers traditionnellement utilisés par les Cris) 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage VC21, M33 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage, VC21, VC22, R18 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître de trappe 	
			<ul style="list-style-type: none"> • Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri
	<ul style="list-style-type: none"> • Perturbation des activités pratiquées par les utilisateurs du territoire (chasse, pêche, piégeage) ; accès au territoire (déplacement de camps et lieux d'activités) 			<ul style="list-style-type: none"> • Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> • Critical Elements Corporation. 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés crie d'Eastmain et de Nemaska
			<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert- 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtres de trappe
	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'une partie du territoire où il ne sera plus possible de pratiquer les activités traditionnelles – notamment le long de la rivière Rupert (<i>tous les terrains de trappage inclus dans suivi</i>) • Perte d'accès, de territoire et de ressources • Pertes de campements permanents • Difficultés de se déplacer sur les réservoirs (navigation et motoneige) • Crainte que d'autres rivières soient affectées 		<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Nemaska
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage directement touchées : M14A et M18 de la communauté de Mistissini ; R19 et R16 de la communauté de Nemaska; RE1 et VC37 de la communauté d'Eastmain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire
			<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de Mistissini, Nemaska, Waskaganish
			<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage R11 + VC20, VC21, VC22, VC28, R4, R5, R12, N2, N24, N24A, M26, M33, CH35 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître de trappe
		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre accru de camps construits sur le terrain, nouveaux accès 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> • Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du terrain de trappage M11
		<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité des berges après la mise en eau des biefs (présence d'arbres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> • Révérence Rupert, Expéditions Rupert, Club de kayak Tektonik, Ayakayak Aventures, Municipalité de la Baie-James, Association touristique régionale de la Baie-James
		<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupé face aux impacts sociaux qui résulteront de l'ennoisement d'une partie du terrain de trappage pour les utilisateurs qui ont un lien très fort avec leur territoire. • Considération des maîtres de trappage lors de la récupération des bois marchands 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage R19 	<ul style="list-style-type: none"> • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire et maîtres trappage

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
			<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	
	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de l'intégrité écologique du territoire et de son utilisation pour les activités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris (conseil de bande, maître de trappe)
	<ul style="list-style-type: none"> Perturbation des activités de chasse et de pêche ainsi que la fréquentation du <i>Bible Camp</i> en raison des poussières et du bruit causés par les activités minières. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Exondation des lieux de pêche – ne sont plus accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> Résidants de Waskaganish
		<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004. 	
		<ul style="list-style-type: none"> Projet Éléonore 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2011 	
		<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Chibougamau, de Chapais, d'Oujé-Bougoumou, de Mistissini et le Conseil de bande des Montagnais du Lac Saint-Jean
			<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion) (utilisateurs du territoire)
		<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11
	<ul style="list-style-type: none"> Fractionnement et détérioration des terrains de piégeage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de piégeage O-59 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Bruit et activités exploratoires font fuir l'original et autres animaux – augmentant le temps requis pour trouver les traces et la distance à parcourir pour trouver la source 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur les activités de chasse et de pêche (déplacement du gibier, changement des parcours migratoires) 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSBJ
		<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R18, N24, N24A, N25, R21, R4, R5 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Complexité des démarches à faire afin d'accéder à la zone immédiate des travaux sur les terrains de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE 1 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Perte d'aires de chasse, de trappe et de pêche engendrant une diminution des activités de récolte du gibier et poisson Déplacement des activités 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M14A 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Pression sur le territoire par les activités minières et forestières, conflit d'utilisation possible avec les activités traditionnelles de chasse, pêche et piégeage 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil de la nation Crie d'Oujé-Bougoumou

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • Craint qu'avec le probable déclenchement des travaux pour le projet de l'Eastmain-1-A, de la Sarcelle et dérivation Rupert, toutes les énergies et les ressources seront détournées de l'Eastmain-1 et que les trappeurs concernés et leurs préoccupations seront laissées pour compte. <p><i>(Revient dans plusieurs autres documents)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage RE1, 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Impact majeur sur la mode de vie traditionnel • Perte du mode de vie traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006a • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage du lac Chibougamau des résidus miniers avant l'ouverture d'une nouvelle mine • Inquiet que le terrain de piégeage soit fractionné et détérioré 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet minier BlackRock, terrain de piégeage O-59 	<ul style="list-style-type: none"> • Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de l'appartenance au territoire et son mode d'intendance traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de trappage V01, V03, M07 	<ul style="list-style-type: none"> • COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès à la zone de travaux • Perte d'une aire de chasse à l'original • Perte d'aires de trappage et de revenus potentiels dans la zone de travaux • Perte d'aires valorisées et de camps • Dérangement du gibier 		<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accoster sur certaines berges inondées • Perte d'aires de chasse à l'oie • Modifications de conditions de pêche et de chasse dans certains sites. 		<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité des projets avec le mode de vie cri • Augmentation de la circulation 		<ul style="list-style-type: none"> • Golder, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> • La foresterie transforme l'environnement de manière à éliminer l'applicabilité du savoir traditionnel. Implications culturelle et identitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Waswanipi 	<ul style="list-style-type: none"> • Feit et Beaulieu, 2001. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trappeurs cris
	<ul style="list-style-type: none"> • Crainte de perdre les droits de chasse, de pêche et de piégeage dans les aires protégées • Incompatibilités entre la pratique des droits traditionnels des autochtones et la pratique /exigences de l'écotourisme ou encore certaines mesures de protection de l'environnement dans une aire protégée 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • BAPE, 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • Matthew Coon Come • Willie K. Gunne
	<ul style="list-style-type: none"> • Aire protégée : accessibilité aux ressources et liberté de pratiquer les droits ancestraux reconnues sous la CBJNQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Crainte : pression accrue sur les ressources et surexploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Waskaganish, Nemaska, Mistissini, Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de modifier les pratiques en raison des changements dans la fréquentation du territoire par les ressources fauniques – nécessite recherche pour identifier nouveaux sites ainsi que révision des méthodes, même la manière de concevoir les pratiques de chasse, de pêche et de piégeage. Ainsi, besoin de développer les connaissances qui s'y rattachent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Public Cri

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs tronçons des cours d'eau devenus impraticables pour la navigation. Des voies navigables utilisées (et les connaissances rattachées) ont dû être délaissées et de nouvelles voies doivent être recherchées. Ainsi, besoin de développer les connaissances qui s'y rattachent. (vents, marées, vagues, etc.) • Modification du mode de déplacement pour la pêche, chasse et piégeage en raison de l'amincissement de la couche de glace sur de nombreux plans d'eau en hiver et de l'inondation de certains secteurs. • Temps consacré à la pratique d'activités traditionnelles est réduite en raison des déplacements plus longs. • Récolte devenue insuffisante pour assurer un apport en nourriture traditionnelle. • Ouverture des vannes au printemps limite l'accès à certains sites autrefois propices à la chasse à l'oie et nécessite le déplacement temporaire de pièges et affûts. • La distance et les efforts physiques devant maintenant être déployés pour se rendre aux camps de chasse rendent impossible la pratique de certaines activités traditionnelles en famille, particulièrement pour ceux qui ont de jeunes enfants. • Augmentation des coûts de transport relatifs à la chasse, pêche et piégeage. 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Foresterie 	<ul style="list-style-type: none"> • A l'origine, la CBJNQ traite peu de la foresterie et la participation Crie dans les processus de consultation établie par le gouvernement et les compagnies forestières est très limitée. • Moteur de création d'emplois et de développement économique • Désir d'être proactifs dans les choix de conservation des terres plutôt que de se contenter de réagir à ce qui est planifié. • Désir que leur savoir écologique soit pleinement considéré • Bas niveau de confiance entre les Cris et les gestionnaires forestiers • Reconnaissance d'un processus qui valorise leur connaissance du territoire et reconnaît leur rôle d'intendance. • Les consultations sur les plans de gestion forestiers sont souvent survenues tard dans le processus. Par conséquent, les planificateurs ne peuvent introduire que des modifications mineures suite aux consultations avec les Cris. • Planificateurs étaient souvent incapables d'interpréter adéquatement les renseignements fournis par les Cris • Assurer la coexistence des parties prenantes au sein du territoire traditionnel • Reconnaître le rôle des maîtres de trappe ou de chasse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Waswanipi 	<ul style="list-style-type: none"> • Pelletier, 2007 	<ul style="list-style-type: none"> •
	<ul style="list-style-type: none"> • Ses activités mentales, spirituelles et physiques ont été modifiées par le manque de compréhension de son mode de vie de la part des visiteurs • La forêt est essentielle au maintien des traditions et à la survie de la culture • L'exploitation forestière entraîne la perte d'habitats fauniques productifs et la perturbation de leurs activités traditionnelles (impact à long-terme dans la forêt boréale d'épinettes noires où la régénération peut prendre entre 20 et 30 ans. • Si on veut améliorer les stratégies de gestion forestière actuelles, le fardeau de la preuve est souvent sur les épaules de ceux qui demandent de telles améliorations. • L'adoption de nouvelles pratiques forestières exige l'accord entre les communautés autochtones, les autorités gouvernementales et les industries forestières. 	Waswanipi	<ul style="list-style-type: none"> • Pelletier, 2007 	<ul style="list-style-type: none"> • Edward Ottereyes

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • La foresterie a un impact irréversible sur la culture Crie. La façon traditionnelle de vivre des Cris perd du terrain face au développement et aux besoins économiques. • En épuisant les sources de nourriture via ses opérations et l'accès accru au territoire, la foresterie ajoute à l'insécurité économique des trappeurs à temps plein. • Les compensations divisent les familles et ne sont pas toujours considérées équitables par rapport aux pertes. • La communication avec les compagnies est encore déficiente, surtout pour les trappeurs qui ne sont pas consultés. On ne peut pas faire confiance à la parole des compagnies. • Mishtuk pourrait ne pas avoir les moyens de changer leurs pratiques forestières. • Petites zones tampons sur les rivières et les lacs finissent par affecter le castor. • Laisser des arbres sur les ruisseaux et sur les rives d'un lac a un impact négatif sur l'eau et le castor. • Les fuites d'huile en raison de l'utilisation de la route ont un impact sur le comportement du castor et sur la qualité de l'eau potable. • Les trappeurs non affectés anticipent que les activités de foresterie sur leurs lignes de trappe auront un impact sur la qualité de la viande et de poissons sauvages. • L'éclaircie pré-commerciale chasse le petit gibier loin des camps. • Les opérations menées au printemps sont considérées comme les plus dommageables pour la faune. • Les coupes en mosaïques conduisent à la perte de la vie privée sur la terre. 		<ul style="list-style-type: none"> • Lussier et Lévesque, 1999 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté Crie en général
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information sur les activités de WCMF (Waswanipi Cree Model Forest), d'autant plus que les trappeurs sont souvent dans la brousse donc manquent plusieurs séances d'information. • Estiment que les entreprises ne les écoutent pas. • Sont invités à donner des informations sur les ressources qu'ils veulent protéger, mais estiment que les entreprises ne sont pas satisfaites de cette information. • La situation économique des trappeurs est difficile. • La CTA ne représente pas ou n'aide pas les trappeurs. • L'avenir du piégeage est incertain en raison des impacts sur la faune et le changement social. • Les accords sont si courts, que lorsque les entreprises commencent à couper, l'argent n'est déjà plus disponible. • L'accès routier engendre le braconnage de castors et le vol dans les camps. • Trop d'études et d'entrevues effectuées sans retour aux participants. • S'attendent à être entendus et visités sur le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> • WCMF (Waswanipi Cree Model Forest) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lussier et Lévesque, 1999 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtres de trappe et trappeurs
	<ul style="list-style-type: none"> • La forêt modèle ne représente qu'une partie de la communauté. • Il n'y a pas de consultation directe complète avec les trappeurs. • Il n'y a aucune étude exhaustive sur toutes les lignes de piégeage. • Le conseil d'administration n'est pas vraiment équilibré. • Certains membres de la communauté ne sont pas invités à participer parce qu'ils ne partagent pas les vues de ceux qui siègent au Conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> • WCMF (Waswanipi Cree Model Forest) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lussier et Lévesque, 1999 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes Cris

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • La Forêt modèle pourrait conduire à une approche plus conciliante envers les entreprises forestières devant les tribunaux (avant la Paix des Braves) • Il ne peut s'agir d'une vraie forêt modèle sans le soutien du gouvernement, • La compensation conduit à la perte des valeurs traditionnelles et divise la communauté. • Il est impossible de trouver de meilleurs moyens de coupe. • Le mode de vie Cri est un enjeu de la foresterie. • Les jeunes sont en train de perdre la culture Crie. Ils sont une génération bafouée. . • Il y a un manque d'implication de la communauté dans la WCMF. Souhaitent s'impliquer s'il y a un espace prévu pour eux. • La jeunesse ne parle jamais de foresterie parce qu'ils n'ont pas le pouvoir d'essayer et de l'arrêter. • La forêt doit être protégée. • La forêt modèle devrait éduquer sur les concepts de foresterie afin que ce soit compris de tous. 			
	<ul style="list-style-type: none"> • Considèrent la WCMF comme un effort positif pour établir une meilleure relation avec l'industrie. • La venue des routes a également entraîné la venue des voleurs. • Parler aux entreprises des zones protégées ne conduit pas à leur protection. • Les entreprises ne tiennent pas leur parole, parce qu'ils ne se soucient que de l'argent. • Les trappeurs qui n'ont pas été consultés voient la foresterie comme un preneur de sources de nourriture et de moyens économiques. • Le gouvernement n'agit pas en conformité avec les objectifs de WCMF. • Le processus de consultation n'est pas assez transparent. • La jeunesse d'aujourd'hui n'est pas aussi bien informée de la vie de brousse comme avant. • Les aînés ne vivront pas assez vieux pour voir la reprise de la végétation ou la compensation monétaire. • La compensation entraîne des conflits au sein des familles et divise la communauté. • Certains trappeurs ne font pas confiance à la science forestière car la reprise de la végétation est faible sur les vieilles coupes. • Les compagnies n'apportent aucune aide en ce qui concerne les besoins de base des trappeurs. • Les trappeurs à temps plein ne veulent pas être jugés pour recevoir l'aide de sociétés. • Pendant les premières années après la coupe, les trappeurs sont obligés de chasser ailleurs. • Ils ne sont pas écoutés et rien ne changera cela. 	<ul style="list-style-type: none"> • WCMF (Waswanipi Cree Model Forest) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lussier et Lévesque, 1999 	<ul style="list-style-type: none"> • Aînés Cris
	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité que la communauté s'implique dans la WCMF afin d'en retirer des bénéfices. • Il est difficile de trouver un équilibre, pour plaire à la communauté et aux entreprises parce que les entreprises ne peuvent pas perdre de l'argent. • Mishtuk est petit et pourrait ne pas avoir les moyens de mettre en œuvre de nouveaux travaux. • Les trappeurs sont difficiles à rejoindre et ça leur coûte de l'argent pour se déplacer. • Il est difficile de travailler dans le secteur forestier et être un trappeur. 		<ul style="list-style-type: none"> • Lussier et Lévesque, 1999 	<ul style="list-style-type: none"> • Forestiers Cris (qui travaillent à Mishtuk ou Nabakatuk)

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • Ils se demandent ce qui est arrivé à la table d'harmonisation. • Les trappeurs sont divisés en deux catégories: ceux qui reçoivent de l'aide et ceux qui n'en reçoivent pas. • Les choix sont difficiles à faire entre les emplois qui sont nécessaires et la nécessité de maintenir l'identité Crie. • Une grande partie de la structure sociale des Cris est perdue. Cela vaut beaucoup plus que juste quelques milliers de dollars. • La brousse n'est plus un endroit paisible. Elle est dévastée. • Trop de non autochtones, en particulier les moins instruits, sont intolérants envers les Cris. • L'argent tue la culture Crie. • Les Cris ont traversé 100 ans de changement en 10 ans. Les trappeurs, les jeunes doivent se redéfinir, trouver leur crédo. • Le mode de vie va éventuellement disparaître. Le piégeage n'est plus un élément essentiel. • Les entreprises ne sont pas vraiment à l'écoute des trappeurs. • La quantité le gibier n'est pas la même qu'avant, l'eau est ruinée par les mines. • La Société Crie ne survivra pas à la foresterie, même avec la Convention de la Baie James. 		<ul style="list-style-type: none"> • Lussier et Lévesque, 1999 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres membres de la communauté
<ul style="list-style-type: none"> ○ Exploration minière 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise étrangère • Impacts des mauvaises pratiques environnementales se répercutent sur les ressources aquatiques et terrestres dont ils dépendent pour vivre. • L'héritage de l'indifférence passée reste une source de frustration chez les maîtres de trappe. Ceci est une entrave significative à une relation bénéfique future entre les utilisateurs Cris du territoire et les sociétés d'exploration • Les maîtres de trappe sont souvent les derniers à savoir ce qui se passe sur leur ligne de trappe (ex. construction d'un camp d'exploration minière). • Les maîtres de trappe désirent être impliqués et participer davantage dans l'exploration, dans une relation de respect mutuel, dialogue et partage des bénéfices. • Reconnaissent généralement les bénéfices que l'industrie minière peut apporter à la communauté. • Désirent généralement : <ul style="list-style-type: none"> • Plus grande consultation en ce qui concerne le calendrier de certains travaux (ex. forage provoque beaucoup de bruit et fait fuir la faune). • Préavis suffisant sur le travail à venir afin qu'ils puissent planifier leur utilisation de la faune en conséquence. • Limiter l'exploration dans les zones écologiquement sensibles, comme ravages d'originaux. • Embauche locale autant que possible. • Rôle actif dans la surveillance des sources d'eau potable dans et autour des sites d'exploration (y compris les stocks de poissons). • Limite sur le nombre de camps construits sur le territoire et bonne planification des routes d'accès • Existence d'un organisme vers lequel les maîtres de trappe et utilisateurs du territoire peuvent se tourner en cas d'activités problématiques de la part de sociétés d'exploration minière. 		<ul style="list-style-type: none"> • Dunn, 2008 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du territoire

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Le développement minier crée des emplois et des investissements nécessaires dans la communauté, mais est également une source historique de dommages à l'environnement sur le territoire. Les pratiques minières (exploration et exploitation) doivent suivre des règles environnementales strictes afin que cette activité ne dérange pas la faune du territoire, assurant ainsi une harmonie avec les activités traditionnelles des Cris. Les maîtres de trappe devraient être informés avant le début de tout travail d'exploration sur leurs lignes de trappe : les lettres d'informations envoyées par les promoteurs arrivent souvent des mois après que les travaux aient débutés. Alors que les entreprises s'engagent souvent à travailler avec les maîtres de trappe, c'est une toute autre histoire sur le terrain : les entrepreneurs non-Cris sont même souvent réticents à parler aux maîtres de trappe des préoccupations qu'ils peuvent avoir. 		<ul style="list-style-type: none"> Dunn, 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres de trappe de Mistissini
	<ul style="list-style-type: none"> L'exploration minière n'est pas vraiment un problème sur le territoire et les entreprises nettoient souvent les sites et les camps qu'ils utilisent lorsque le travail est terminé. 		<ul style="list-style-type: none"> Dunn, 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres de trappe de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Impact de l'industrie minière sur l'eau, particulièrement dans la région de Chibougamau Les sociétés d'exploration entrent sur le territoire et effectuent tout le travail nécessaire sans même avertir ou consulter le conseil de bande local. Les travaux d'exploration continuent d'être initiés avec très peu de connaissances ou de participation de la communauté. 		<ul style="list-style-type: none"> Dunn, 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres de trappe de Waswanipi
<ul style="list-style-type: none"> Changements généraux dans l'utilisation du territoire / transmission des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> Changements dans les pratiques de chasse cries, surtout au niveau des jeunes chasseurs - pratiques pouvant mener à l'épuisement des populations animales Maintien des activités de récolte coutumière au sein de l'aire protégée 		<ul style="list-style-type: none"> Bussièrès, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Baisse des activités de pêche sportive 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Propriétaire de pourvoirie
	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux liés au développement d'une aire protégée : représenter la culture, l'héritage et le mode de vie cri 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Alouane-Temicamié-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du tourisme de chasse et pêche en "solo" sans supervision engendrant des risques en termes de sécurité et de respect de la faune 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Le maître de trappage ne reconnaît pas les limites de son terrain de trappage – soit celles reconnues officiellement par l'Association des trappeurs cris – qui sont utilisées pour les études d'Hydro-Québec. Il est d'avis que la question des limites est très importante et qu'elle devra être réglée afin de garder le contrôle du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R16 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement démographique se traduisant par une augmentation constante du nombre de chasseurs d'originaux 		<ul style="list-style-type: none"> Jacqmain, H. <i>et al.</i> 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Cris
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des connaissances Cris (base d'une bonne gestion et de la conservation des territoires de chasse familiaux). 		<ul style="list-style-type: none"> Jacqmain, H. <i>et al.</i> 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Cris
	<ul style="list-style-type: none"> Perturbation de la chasse et de la pêche par les activités humaines externes (chasse sportive, construction, exploration, etc.) Augmentation possible du nombre de chasseurs sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'un moyen de contrôler les activités de chasse des Cris qui ne sont pas sur leur terrain de trappage Déplorent qu'aucun moyen de contrôle ne soit instauré pour les chasseurs cris Nécessité que les agents de conservation portent une attention particulière au secteur d'exclusion de chasse, près de la zone de marnage du réservoir Opinaca Nécessité que les chasseurs demandent une permission au maître de trappage pour installer leur tente sur son territoire et chasser l'original 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R1, R16, R19, R20, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Incompréhension par rapport à la comptabilisation du quota de pêche étant donné que les prises des Cris ne sont pas comptabilisées. Cette méthode peut faire en sorte qu'il y ait des lacs surexploités 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Présence accrue et surnombre de chasseurs cris (travailleurs ou pas) de caribou et d'original sur le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M18, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Crainte que la présence de chasseurs ne cesse d'augmenter dans les prochaines années Beaucoup trop de chasseurs sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappe R20 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris et maître trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Importance d'obtenir la permission aux maîtres de piégeage pour chasser sur leur territoire – seul moyen pour gérer le nombre de prises 		<ul style="list-style-type: none"> Jacqmain, H. <i>et al.</i> 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Cris
	<ul style="list-style-type: none"> Droit de regard des maîtres de trappage sur les permis de pêche émis 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Visites plus fréquentes de la Société Weh-Sees Indohoun sur le terrain pour mieux comprendre ce qui s'y passe Nécessité d'avoir plus de discussion entre les membres de la Société Weh-Sees Indohoun et les maîtres de trappage pour que ces derniers puissent prendre part aux décisions 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage et utilisateurs cris
	<ul style="list-style-type: none"> Rôle formel des Cris et des maîtres de trappe dans la gestion et la protection de leur territoire traditionnel et ressources naturelles (ex. accès et utilisation des ressources par des étrangers autochtones et non-autochtones) Rôle des communautés locales dans la gestion des aires protégées. 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Bussièrès, 2005. 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Perte du mode de vie traditionnel Trop faible consommation de nourriture traditionnelle 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de travailleurs cris chassant l'original, le castor, le caribou le long de la route du Nord et de la route Nemiscau-Eastmain-1 Augmentation des activités de chasse et de pêche Cris et non-Cris sur le territoire : s'inquiètent pour la question de sécurité et/ou sur les incidences sur les ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1, R21, R20, R19, R16 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Perte de connaissances, valeurs, sens de la culture crie Difficulté d'intégrer les valeurs des différents milieux auxquels l'individu doit s'affronter au courant de son développement, notamment le milieu scolaire et le milieu traditionnel (les familles peuvent réussir ou non). Ceci rejoint la juxtaposition des connaissances traditionnelles et modernes, ainsi que la méfiance qu'elle pourrait engendrer entre les acteurs impliqués dans le développement et les communautés locales 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2004 (recueil d'annexes) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Acculturation 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Chisasibi

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Perte ou transformation de l'accès au territoire (identité, estime de soi) Accès à la nourriture traditionnelle 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes) 	<ul style="list-style-type: none"> CCSSSBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Changement aux modes de vie traditionnel, baisse des pratiques traditionnelles, destruction de sites de chasse et pêche traditionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Waskaganish, Chisasibi
	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de l'héritage culturel, des traditions, du savoir traditionnel, de l'histoire, etc. Transfert du savoir traditionnel aux générations futures 		<ul style="list-style-type: none"> Bussièrès, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Déconnexion des jeunes avec le territoire 		<ul style="list-style-type: none"> Péloquin, 2007. 	<ul style="list-style-type: none"> Ainés
	<ul style="list-style-type: none"> Importance de considérer les savoirs locaux et protéger les activités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Perte de territoires de chasse traditionnels, lieux de sépulture ou de naissance (ex. par l'ennuiement) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 Terrains de trappage RE1, VC37, R19, M14A, M18 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur accès au territoire de trappage : accès accru pour les jeunes et pour le transfert de savoir traditionnel (aspects positifs) 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de l'intérêt des jeunes pour le mode de vie traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage GW16 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Isaiah Kawapit
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de temps pour la pratiquer la chasse, la pêche et autres activités traditionnelles (obligations familiales, professionnelles, scolaires) 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2011. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Temps réduits pour la chasse dû à des horaires de travail moins flexibles (chasse moins bien pratiquée puisque moins de temps) 		<ul style="list-style-type: none"> Péloquin, 2007. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des « mauvaises » pratiques (méconnaissance des pratiques culturelles) d'utilisation du territoire 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de l'autorité des maîtres de trappe Diminution des capacités de contrôle des maîtres de trappe sur le territoire 		<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b. Whiteman, 2004. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Emplois stables sont nécessaires pour ceux qui désirent poursuivre les activités sur le territoire, en raison des coûts 	<ul style="list-style-type: none"> Mistissini 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Coût élevé de la vie forçant les gens à travailler et entravant les activités de brousse 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés économiques que représentent le maintien de deux modes de vie : payer des dépenses liées à la maison et à l'alimentation dans la communauté et les dépenses liées à l'utilisation du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Whapmagoostui 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec; Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une aire protégée : augmentation du trafic, augmentation du nombre d'utilisateurs du territoire et impact sur la disponibilité des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasme-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Les projets transforment l'environnement, ce qui demande aux Cris de s'adapter à leur « nouvel » environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Eastmain 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. 	<ul style="list-style-type: none"> Représentante du Cree Trapper's Association
	<ul style="list-style-type: none"> Crainte de ne pas être en mesure de poursuivre les activités sur le territoire et s'assurer que les générations futures puissent profiter des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Waskaganish, Nemaska, 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Protection et préservation du territoire et des ressources fauniques Importance pour les Cris de maintenir le contrôle du territoire et que leurs droits soient reconnus et respectés. Transmission à tous les membres de leur famille des sites et pratiques traditionnels afin de renforcer leurs droits qui sont inscrits dans la CBJNQ et la Constitution Canadienne 	<ul style="list-style-type: none"> Waswanipi 	<ul style="list-style-type: none"> Pelletier, 2007 	
	<ul style="list-style-type: none"> Changement dans les modes de déplacement résultant de la modification du territoire est vécu comme la perte d'un élément important du mode de vie traditionnel. Certains camps seulement accessibles par hélicoptère Dimension de la chasse et de la pêche associée aux déplacements à l'intérieur du territoire est affectée. Diminution des occasions de transmission des connaissances et des savoir-faire traditionnels reliés à la chasse, à la pêche et au piégeage. Enseignements sporadiques et spontanés aux jeunes limités du fait que de nombreux lieux privilégiés pour la pêche qui étaient à proximité des communautés sont maintenant peu propices à la pratique de cette activité. 	<ul style="list-style-type: none"> Sites Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert. 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Public Cri
<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité accrue et ouverture du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur accès résulte en l'utilisation accrue du territoire (ex. terrains de trappage) 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> Eastmain Resources
		<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage et utilisateurs cris
		<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Maître trappage M18 et RE 1
	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du territoire / construction de route facilite l'accès des chasseurs, des pêcheurs et des compagnies minières (et leurs travailleurs) aux territoires vierges peu exploités. Nécessite parfois même une surveillance. 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés Eastmain, Mistissini, Nemaska, Waskaganish
		<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M18 et M25 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage M18 et M25
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur accès au territoire, saine gestion des ressources du territoire, accès à la nourriture traditionnelle, à l'activité physique, à la valorisation du mode de vie et des activités traditionnelles et au maintien de la transmission des savoirs entre les générations 		<ul style="list-style-type: none"> INSQP, 2014 	
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts des visiteurs des aires protégées sur les activités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasmi-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	
<ul style="list-style-type: none"> Accès aux territoires pour les activités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage 	
		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 		

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Saison hivernale que les utilisateurs du terrain de trappage ne veulent pas être dérangés dans leurs activités de trappage et de chasse par les motoneigistes. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Menaces au territoire : Intrusions par les chasseurs et développeurs du sud ainsi que par des Cris en provenance de d'autres communautés, utilisation non durable des ressources. Perte de contrôle du territoire et des ressources 		<ul style="list-style-type: none"> Bussièrès, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage du lac Chibougamau des résidus miniers avant l'ouverture d'une nouvelle mine S'éloigner du lac Armitage Inquiet que le terrain de piégeage soit fractionné et détérioré 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock, terrain de piégeage O-59 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de nouvelles routes augmentant la pratique par des Cris et non Cris de la pêche et de la chasse (sans contrôle) pouvant créer des conflits entre usagers et une surexploitation de la faune. 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication potentielle de camps le long de la route d'accès et la possibilité de vol et de vandalisme qui y est associée. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Nation crie de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des cas de vols et de vandalisme dans les camps de chasse 		<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006b. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du territoire facilite l'accès pouvant entraîner une perte quantitative de récoltes de gibiers, de poissons, etc. pour les populations autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Scott et Webber 2001. Golder. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire Nation crie de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du territoire donne accès beaucoup plus facilement aux secteurs de pêche et de chasse pour les non-Cris et les maîtres de trappage s'inquiète des conséquences 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure planification du réseau routier avec un droit de regard attribué aux maîtres de piégeage. 		<ul style="list-style-type: none"> Jacqmain, H. <i>et al.</i> 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Cris
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur accès à la route et autres infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC22, VC28 et VC29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés non-cries
	<ul style="list-style-type: none"> Non respect du matériel des Cris (ex. utilisation des cabanes permission, vol) Utilisation du territoire par les étrangers sans demande préalable d'autorisation (ex. pour la chasse et la pêche) Pas de nettoyage du territoire suite aux projets Perte de contrôle du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Présence accrue de pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R16, R19, M18, M25, R18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
			<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Système déficient de contrôle/surveillance pour les activités de chasse et de pêche (ex. chasse automnale, chasse nocturne) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage RE1, VC37, VC34, R21, M25, R16, M18, VC35 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> De plus en plus de gens sont au courant de la localisation des bons sites de pêche et ces sites deviennent ainsi trop achalandés et ne sont donc plus aussi productifs qu'avant. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R16 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de visiteurs, de chasseurs, de pêcheurs cris ou non-autochtones sur les terrains de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R16 et R21 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage R16 et R21
	<ul style="list-style-type: none"> Accès réduit / difficulté d'accès au terrain de trappage ou à des nouvelles zones de récoltes de qualité similaire à celles perdues 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M14A, R19 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de mesures appropriées de contrôle d'accès au territoire et aux ressources dans les parcs nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> BAPE, 2006. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés d'en arriver à une co-gestion du territoire et des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Territoire cri 	<ul style="list-style-type: none"> Scott et Webber 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire
<ul style="list-style-type: none"> Conflits entre les utilisateurs autochtones et allochtones 	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel de conflits entre les trappeurs autochtones et les autres utilisateurs (cris et non-cris); impacts sur les autres communautés 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Incidence de la pratique de la chasse et de la pêche sportives par les travailleurs sur les ressources et sur l'utilisation du territoire par les utilisateurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage directement touchés : M14A et M18 de la communauté de Mistissini ; R19 et R16 de la communauté de Nemaska ; RE1 et VC37 de la communauté d'Eastmain. 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de mettre des mesures en place pour contraindre les utilisateurs de son terrain à ramasser leurs déchets afin de conserver les lieux propres et éviter d'attirer des animaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R16, R18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Présence de déchets sur les sites de pêche 		<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006d. 	
		<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R16, R18 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage R16 et R18
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de travailleurs allochtones à la mine ; certains pourraient chasser et pêcher sur le territoire, entraînant ainsi une augmentation de la pression sur la faune. 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Souhait pour l'instauration de nouveaux secteurs d'exclusion de chasse à l'original pour les non-Cris 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Les activités des pêcheurs effraient les animaux et dérangent les activités de récolte du maître de trappage. Utilisation du matériel (ex. bateau) par les pêcheurs sportifs – crainte que le matériel se brise ou se perde Crainte que les activités des pêcheurs dérangent l'utilisation de d'un secteur privilégié de récolte (en amont du rapide sur la rivière Nemiscau). 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Chasse pratiquée de façon non durable, trappage et pêche par des gens de l'extérieur (non-indigènes et membres de d'autres communautés cries) 		<ul style="list-style-type: none"> Bussières, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de pêcheurs et chasseurs sportifs : sécurité des gens, augmentation des vols et vandalisme dans les campements situés le long des routes, diminution de la quantité d'originaux, surexploitation des ressources halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
			<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre accru de travailleurs cris qui chassent l'original, le castor et le caribou le long des routes du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R16, R19, R20, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Incompatibilité entre la chasse au caribou par les chasseurs du sud et les activités des trappeurs cris 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de chasseurs d'originaux non-Cris, ce qui perturbe la chasse des utilisateurs du terrain de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R21, VC35, M25 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
			<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup trop de chasseurs (travailleurs cris et non cris, chasseurs sportifs venus du sud et Cris de différentes communautés) le long de la route Manque de respect et de considération pour le rôle et les compétences des maîtres de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Présence illégitime de travailleurs sur les terrains de trappage, ce qui dérange caribous et originaux 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage RE 1 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire et maîtres trappage

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Aimerait savoir lorsqu'il y a des pêcheurs sur son territoire et leur nombre 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R18 	<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris et maître trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Faible connaissance de la culture crie par les non-autochtones ; 	<ul style="list-style-type: none"> Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Société d'énergie de la Baie James; Génivar Inc. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Travailleurs cris
	<ul style="list-style-type: none"> Aires protégées : conflit d'usages provenant de diverses utilisations du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> BAPE, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Jean-François Lamarre
	<ul style="list-style-type: none"> Choc des valeurs et des aspects culturels quant au traitement des ressources fauniques fait par les Cris par rapport aux non-Cris. Chasse sportive par les non-Cris devrait être encadrée par les Cris (guides et/ou pourvoiries cries) Augmentation du nombre de chasseurs met les ressources parfois rares en péril Augmentation du nombre de chasseurs posent des problèmes de sécurité pour les familles Cris (non-autochtones chassent trop près des camps cris) 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Scott et Webber, 2001 	<ul style="list-style-type: none"> Trappeurs cris

Tableau 5. Préoccupations liées à la participation des Cris

Enjeux /	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> Participation des Cris dans les projets 	<ul style="list-style-type: none"> Contenu des études et mode de diffusion Séances de consultation Prise en considération des commentaires émis par les membres de la communauté dans les conclusions des études ou pour définir et adopter des mesures d'atténuation appropriées Sensibilisation adéquate auprès de l'ensemble de la communauté sur le projet et sur son acceptabilité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Information et consultation de la Nation crie : absence de mécanismes de participation de la communauté, manque d'information préalable sur les modalités de consultations, manque de rétroaction 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage M07 	<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Processus de l'étude d'impact environnemental et social des projets - Implication des familles qui utilisent le territoire dans les EIES 		<ul style="list-style-type: none"> Golder, 2010 Roche, 2011 	
	<ul style="list-style-type: none"> Problème de communication avec le promoteur Accroissement de l'approche participative des projets en instaurant un mécanisme de participation citoyenne Participation des communautés à toutes les étapes d'une décision 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> COMEX, 2006 INSPQ, 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Chisasibi
	<ul style="list-style-type: none"> Apprécieraient être consultés dans l'élaboration de la méthodologie et des façons de faire lors de la réalisation d'activités sur leurs terrains de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure planification des activités environnementales lors des projets (trappage intensif des castors, inventaires, déboisement) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Désir d'être consulté sur les infrastructures prévues et sur les règlements de la mine quand aux activités de chasse sur le site minier et les alentours 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11
	<ul style="list-style-type: none"> Consulter l'ensemble de la communauté Accès à l'information (ex. données de suivi environnemental) Combiner le savoir scientifique au savoir traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la participation des trappeurs. Appui des communautés cries au projet (permis, processus et méthodologie d'EIES) Entente formelle entre les divers porteurs d'intérêt et le promoteur (incidences financières sur les communautés, emploi et revendications sur le territoire) et liens avec la CBJNQ. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries
	<ul style="list-style-type: none"> Participation des Cris dans le processus de planification forestière _ prise en compte des connaissances des Cris 		<ul style="list-style-type: none"> Jacqmain, H. <i>et al.</i> 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Cris
	<ul style="list-style-type: none"> Consultation sur tout projet futur ou mesure corrective parce que la terre leur appartient Problèmes de communication entre communautés cries (ex. Whapmagoostui et autres) à la source des problèmes de distribution de fonds de rattrapage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Demande de la flexibilité dans la planification et la réalisation des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage VC37 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des Cris au début du processus de développement les rend beaucoup plus à l'aise avec le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage VC37 Terrain de trappage R1 	<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James, 2006d. 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage et utilisateurs cris
	<ul style="list-style-type: none"> Participation des maîtres de trappe et inclusion de leurs savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> Mistissini 	<ul style="list-style-type: none"> Whiteman, 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage

Enjeux /	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • Délais trop courts pour analyser, comprendre et intégrer de grandes quantités d'informations. • Parfois peu de temps alloué pour poser des questions. • Réunions annoncées trop à la dernière minute. • Processus devrait inclure d'autres membres des familles. • Tenir les maîtres de trappe au courant de toutes les activités effectuées sur leur territoire, y compris les contrats alloués en sous-traitance. • Désir de regrouper les maîtres de trappe affectés de toutes les communautés pour partage d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des pratiques forestières via un meilleur dialogue avec les forestiers et une considération accrue de leurs besoins, comme de ceux de leurs espèces vedettes 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Jacqmain, H. <i>et al.</i> 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Cris
	<ul style="list-style-type: none"> • N'apprécient pas les rencontres de groupe – limitent leur capacité à s'exprimer pleinement et ne permettent pas le dialogue direct entre les intervenants • Outils utilisés en participation devraient être plus complets, actualisés et mieux adaptés. Rencontres mieux documentées. • Afin d'optimiser leur participation, les maîtres de trappe suggèrent l'organisation d'un plus grand nombre de rencontres pour assurer une continuité et proposent de prévoir un calendrier des rencontres considérant davantage les activités traditionnelles des Cris et allouant le temps de réflexion, la consultation des autres utilisateurs cris et la rétroaction auprès des bénéficiaires sur le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Pas informés de l'émission des permis, nullement impliqués dans les suivis, aucun résultat ne leur soit transmis par le MRNF à cet effet et mesures d'harmonisation, convenues entre les bénéficiaires et les maîtres de trappe, ne font l'objet d'aucun suivi • Ambiguïté sur leur rôle et responsabilités • Problèmes de communication lors des rencontres de consultations, principalement des problèmes de langue et de divergence culturelle • Rencontrer les maîtres de trappe dans leur camp, d'éviter les séances de consultations lors des périodes de congés traditionnels, d'uniformiser le contenu et le format des cartes utilisées lors des consultations et d'intégrer les cartes d'aide à la planification aux consultations. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres des groupes de travail conjoint (GTC)
	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaires inadéquats des ours • Propositions des maîtres de trappage pour la période d'inventaire des ours non considérées 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James, 2006a • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James, 2006b • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James, 2006d • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les Cris lors du développement d'une aire protégée 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du Patrimoine Écologique et des Parcs, 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Considération du mode de vie des Cris et du savoir traditionnel des Anciens dans les projets d'aires protégées 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc National Albanel-Temicasmie-Otish 	<ul style="list-style-type: none"> • BAPE, 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peter Coonishish Coon

Enjeux /	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)	
<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information sur les projets 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion adéquate de l'information au sujet du projet (impacts et mesures d'atténuation) au sein des communautés autochtones concernées 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage R10, R16, R19, RE1 	<ul style="list-style-type: none"> Critical Elements Corporation. 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés crie d'Eastmain et de Nemaska 	
	<ul style="list-style-type: none"> Désir d'obtenir plus d'information sur l'uranium, sur les impacts de l'exploration uranifère et dangers reliés à son extraction 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 		<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie Mistissini Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information sur le projet, les possibilités d'emploi, les risques d'accident, les pratiques environnementales, les procédures de fermeture de mine 			<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Communication au niveau du procédé de traitement des résidus miniers et du suivi de la qualité de l'eau, notamment du lac Bachelor, fréquenté par plusieurs utilisateurs pour la pêche et la chasse à la sauvagine 			<ul style="list-style-type: none"> Genivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté de Waswanipi (utilisateurs du territoire)
	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information technique liée au projet, à l'EIES Communiquer les besoins de la mine (ex. en termes d'emplois, services requis) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 		<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Importance de maintenir des voies de communication efficaces pour s'assurer que le processus soit transparent (attribution de contrat, suivi environnemental), que toute l'information concernant le projet soit bien connue et que les préoccupations soient prises en compte. 			<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Informers les chasseurs-trappeurs cris en matière de politique sous-jacent à la distribution des baux pour la chasse sportive privée et camps de pêche Bien informer les visiteurs des droits de chasse et pêche des Cris sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage CH25, CH26, CH27, CH28, CH29, CH30, CH31, CH32, M1, M1A, CH24, M4, M7, GW15, GW16, GW17 		<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. Environnement; Vincent Roquet & Associés; Archéotec; Carto-Média. 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Trappeurs et chasseurs
	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'infrastructures (ex. route) sur des terrains de trappage sans en informer le maître de trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage directement touchés : M14A et M18 de la communauté de Mistissini ; R19 et R16 de la communauté de Nemaska ; RE1 et VC37 de la communauté d'Eastmain. 		<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Communication déficiente envers les maîtres trappeurs lorsque des permis de pêche sont accordés sur leurs terrains de trappage Consultation et implication des maîtres de trappage dans les travaux et prises de décision 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R16 		<ul style="list-style-type: none"> Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James 2006d. Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs cris du territoire et maîtres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'améliorer le système de communication –plus systématique pour assurer la sécurité des travailleurs Fournir un téléphone satellite aux gens sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Traversée de la rivière Eastmain – service d'hélicoptère 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtres trappage - Terrains de trappage M14A, M18
	<ul style="list-style-type: none"> Traduction de l'information pertinente au projet en anglais ou en langue des Cris Informers les Cris sur une base régulière 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 		<ul style="list-style-type: none"> Entraco. 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil de la nation Crie d'Oujé-Bougoumou
	<ul style="list-style-type: none"> Réunions entre les maîtres de trappage afin de partager leurs expériences devraient être plus fréquentes et qu'elles devraient se poursuivre malgré la fin du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage RE1, VC37, R16, R19, M14A, M18 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage
	<ul style="list-style-type: none"> Désir de partager les expériences vécues entre maîtres trappage 	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de trappage RE1, VC37, R16, R19, M14A, M18 Terrain de trappage R1 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitre trappage et utilisateurs cris

Enjeux /	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion de l'information obtenue lors des études 			<ul style="list-style-type: none"> • Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James 2006d. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgariser davantage les enjeux, d'élargir les consultations à d'autres utilisateurs cris du territoire, de favoriser une meilleure rétroaction sur les demandes présentées lors des consultations et de prévoir des rencontres d'une durée suffisante. • Incompréhension malsaine entre les intervenants dans le processus de participation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres des groupes de travail conjoint (GTC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Désir d'obtention des données d'inventaire du milieu / utilisateurs rarement informés des résultats des inventaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage M18 	<ul style="list-style-type: none"> • Genivar, 2011 • Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Régionale sur les Ressources. Naturelles et le Territoire de la. Baie-James • Utilisateurs du territoire et maîtres trappage
<ul style="list-style-type: none"> • Programme de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des connaissances traditionnelles dans les programmes de suivi et surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de consultation continue des Cris pour combler le manque e considération accordée à leur savoir traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> • COMEX, 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au suivi environnemental, travaux de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> • Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs du terrain de trappage M11
	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des autorités cris et maîtres de trappes lors de suivi environnemental des projets 		<ul style="list-style-type: none"> • Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un suivi auprès des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoires de chasse VC 22, VC 28 et VC 29 	<ul style="list-style-type: none"> • Golder. 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés non-cries
	<ul style="list-style-type: none"> • Être informé à l'avance des fluctuations dans le changement des débits – manœuvre des ouvrages de contrôle de débits 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de trappage VC21, R5, R12, R13 	<ul style="list-style-type: none"> • Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitres trappage
	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de suivi insuffisantes - infractions sur le terrain • Ne reçoivent pas leur juste part des redevances/ compensations financières dans le nouveau modèle institué par l'ENRQC. 		<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitres trappage

Tableau 6. Autres préoccupations

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
<ul style="list-style-type: none"> Contexte économique des projets 	<ul style="list-style-type: none"> Demande de ressources (ex. Lithium) sur le marché mondial et répercussions pour le projet si elle devait varier 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Prix de l'or et contexte économique mondial. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC22, VC28 et VC29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés cries Communautés non-cries
	<ul style="list-style-type: none"> Crainte de l'effet « boom and bust » (<i>doute sur la durée du développement économique</i>) 			<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2014 (recueil d'annexes)
<ul style="list-style-type: none"> Rapports de pouvoir inégaux entre les différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Nature des rapports de pouvoir entre les acteurs ainsi que les enjeux des négociations : quels acteurs devraient être impliqués dans l'évaluation d'impact, à quel moment et avec quel niveau d'influence Interconnaissance des acteurs sur le terrain 		<ul style="list-style-type: none"> INSPQ, 2004 (recueil d'annexes) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de contrôle de la communauté locale sur l'industrie minière 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Bussièrès, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Peu de pouvoir d'influence 		<ul style="list-style-type: none"> Conseil Cris-Québec sur la foresterie, 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Maitres trappage
<ul style="list-style-type: none"> Conception durable des projets 	<ul style="list-style-type: none"> Conception et localisation des infrastructures minières (proximité du lac des Montagnes, hauteur de la halde et sa visibilité depuis le Bible Camp), dynamitage processus d'extraction du minerai, dynamitage, gestion des affluents miniers, fermeture de la mine et remise en état du site 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage R20 mais également les terrains adjacents R16, R18, R19, R21 	<ul style="list-style-type: none"> Nemaska Lithium. 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Nemaska, comité consultatif communautaire Whabouchi, communauté crie de Mistissini, Ville de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Disposition des stériles, radiation et effluents générés par les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Propriété Matoush 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Strateco. 2009 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté crie de Mistissini Citoyens de Chibougamau
	<ul style="list-style-type: none"> Justification du projet Eastman A-1 et dérivation Rupert Application des lois dans le cadre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Eastman A-1 et dérivation Rupert 	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec Production. 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Référence Rupert, Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James
	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité d'électricité Plan de restauration 		<ul style="list-style-type: none"> Génivar, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants du milieu municipal
	<ul style="list-style-type: none"> Acceptabilité sociale et environnementale du projet Procédures de fermeture de la mine 		<ul style="list-style-type: none"> Genivar 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil municipal de Lebel-sur-Quévillon et le Conseil de la MBJ Communauté de Waswanipi (intervenants et groupes de discussion)
	<ul style="list-style-type: none"> Durée de vie du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Projet minier BlackRock 	<ul style="list-style-type: none"> Entraco. 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de Chibougamau, de Chapais, d'Oujé-Bougoumou, de Mistissini et le Conseil de bande des Montagnais du Lac Saint-Jean
	<ul style="list-style-type: none"> Réutilisation du site de la mine et des matériaux après sa fermeture 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs du terrain de trappage M11 Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Conception de la mine et des infrastructures connexes; Procédé de traitement du minerai; Aménagement du camp minier; Impacts de la mine et de sa fermeture. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires de chasse VC22, VC28 et VC29 	<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	

Enjeux	Exemples de préoccupations soulevées	Lieux concernés	Source(s)	Intervenant(s)
	<ul style="list-style-type: none"> Prise en considération d'approches environnementales progressistes (ex. source d'énergie alternative, gestion des matières résiduelles) 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain de trappage M11 	<ul style="list-style-type: none"> Roche, 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants socio-économiques
	<ul style="list-style-type: none"> Portion grandissante de la population formée par des travailleurs temporaires (<i>fly-in, fly-out</i>), ce qui diminue le potentiel de développement durable, la diversification économique de la région qui reste dépendante des minéraux Incapacité de bâtir une masse critique de population pour avoir une économie plus viable et offrir des ressources qualifiées à de futurs projets économiques d'intérêt. 		<ul style="list-style-type: none"> Roche et SNC-Lavalin (Consortium). 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation durable des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Wemindji 	<ul style="list-style-type: none"> Bussièrès, 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Cris de Wemindji
	<ul style="list-style-type: none"> Design du projet : coût de réalisation de projet, fosse à ciel ouvert, impact visuel, fermeture de la mine, gestion des déchets, approvisionnement en énergie, utilisation de produits chimiques, encombrement au sol, camp sec ?, etc. Justification du projet 		<ul style="list-style-type: none"> Golder. 2010 	
	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement réglementaire adéquat des projets 		<ul style="list-style-type: none"> COFEX-S, 2011 	

*Pour des préoccupations plus spécifiques précises, se référer aux documents suivants :

Annexe K - Golder. 2010. Étude d'impacts environnementaux et sociaux, Projet Éléonore. Développement et exploitation d'un gisement aurifère.

Annexe B - Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2002 à 2004.

Annexe B - Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006b. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2004 à 2006.

Annexe B - Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2008. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, en 2006 et 2007.

Chapitre 5 - Montreal: Grand Council of the Cree Eeyou Istchee, 2001a. Hunting, Fishing and Trapping by the Mistissini Crees: changes and impacts, (Trapline M1 Johnny Rabbitskin).

Chapitre 5 - Montreal: Grand Council of the Crees Eeyou Istchee, 2001b. Hunting, Fishing and Trapping by the Chisasibi Crees: changes and impacts, (Trapline CH24, William Bearskin)

**Les préoccupations exprimées dans le « Bilan des mesures d'atténuation et de mise en valeur. Volumes 1 à 6 » (SEBJ 2012) n'ont pas été inclus dans le tableau ci-dessus parce que déjà indiquées dans les documents publiés précédemment, notamment dans les suivis de l'utilisation du territoire suivants :

- Nove Environnement; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2006a (août 2006) Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2002 à 2004.
- Génivar Inc.; Hydro-Québec Équipement; Société d'énergie de la Baie James. 2009. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris en 2007.
- Génivar Inc.; Société d'énergie de la Baie James; Hydro-Québec Équipement. 2009. Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Bilan de l'utilisation du territoire par les Cris, des impacts et des mesures d'atténuation, de 2002 à 2007.
- Génivar Inc.; Hydro-Québec Production; Société d'énergie de la Baie James. 2010. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris 2008-2009.
- Génivar Inc.; Hydro-Québec Production. Environnement; Waska Ressources. 2012. Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi de l'utilisation du territoire par les Cris 2010-2011.

ANNEXE B

Historique des efforts de modernisation du Chapitre 22 depuis 1975

Annexe B
Historique des efforts de modernisation du Chapitre 22 depuis 1975

Année	Actions	Commentaires
1982	L'administrateur provincial a fait une proposition à la partie crie pour réviser les annexes du chapitre 22	Des discussions ont été entamées, sans toutefois donner lieu à des modifications.
1984	Le COMEX propose une révision des listes de projets assujettis ou exempts du processus d'évaluation et d'examen des impacts (annexes 1 et 2 du chapitre 22).	
1994	La Société Makivik, la Corporation foncière Naskapi et l'ARC proposent conjointement d'assujettir les projets majeurs d'abattage de caribous au processus d'évaluation et d'examen.	La proposition n'a pas été retenue puisque les projets en question étaient considérés comme des projets de <i>zone grise</i> ; les comités avaient ainsi toute la latitude de les assujettir ou non. Faute d'appui gouvernemental, le projet tombe dans l'oubli.
1996	Le CCEBJ recueille les préoccupations et les perspectives des intervenants du régime concernant la révision du chapitre 22. L'initiative met en lumière les difficultés opérationnelles du processus d'étude des projets de loi et de règlement qui doit assurer la compatibilité des lois et règlements avec les dispositions du chapitre 22. À défaut d'encadrement législatif, les comités d'évaluation et d'examen devaient assurer la concordance des projets de développement avec l'environnement et la société cris.	Faute d'appui financier, l'initiative a permis de faire certains constats mais aucun correctif n'a été apporté. Précisons qu'à cette époque, le Québec faisait face à une poursuite par la partie crie (Mario Lord et al. Vs Procureur général du Québec) laquelle a mené aux négociations de la Paix des Braves. C'est principalement ce contexte qui explique que l'initiative n'a pas été poursuivie.
2002	Signature de la Paix des Braves	L'entente qui prévoit entre autres de nouveaux mécanismes à la CBJNQ en ce qui a trait à l'exploitation forestière (ajout du Chapitre 30A).
2006-2008	Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 22 et élaboration de propositions (initiative du CCEBJ).	En avril 2007, les membres du CCEBJ, du COMEV, du COMEX et du COFEX-Sud ont fait consensus quant à l'assujettissement ou l'exemption de la grande majorité des catégories de projets, sans toutefois prendre d'engagements formels. Le CCEBJ a présenté ses recommandations à cet effet aux parties signataires du chapitre 22 en 2008. Les recommandations du CCEBJ ont servi de base à des discussions qui sont en cours concernant la révision des annexes. http://www.ccebj-jbace.ca/francais/publications/documents/Rapport-Revisiondesannexes1-2-siteInternet.pdf

Année	Actions	Commentaires
2012	<p>Mise à jour du processus de participation publique – « améliorer le processus de participation publique ». Ceci pourrait contribuer au développement de pratiques exemplaires et à l'élaboration de matériel d'orientation général à propos de la procédure de participation publique au cours du processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22 de la CBJNQ. Cela comprend les processus fédéral et provincial d'examens prévus à ce chapitre (CCEBJ 2012:1).</p>	<p>En cours – http://www.ccebj-ibace.ca/francais/publications/documents/CCEBJ-Rapportetapesurlaparticipationpublique-Sept2012.pdf</p> <p>Notons que l'administrateur provincial a fait état de sa position selon laquelle le processus entamé ne doit pas mener à une modification de la CBJNQ.</p>
2014	<p>Examen des projets d'exploration minière et de leur place dans les listes de projets (annexes 1 et 2 du chapitre 22) (initiative du CCEBJ, en complément à l'exercice ayant mené aux recommandations de 2008)</p>	<p>Adoption de recommandations par le CCEBJ en février 2014.</p>



SNC • LAVALIN

550 rue Sherbrooke Ouest 1er étage
Montréal Québec H3A 1B9
514-393-1000 - 514-392-4758